

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 42 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 27 JANVIER 1966 PRIX 10C

L'image du nouveau parlement diffère tout de même du dernier

OTTAWA — Si tous les chefs de parti ont survécu à l'élection générale du 8 novembre, le nouveau parlement offre toutefois une image bien différente du dernier, même si tous les partis ont conservé sensiblement leurs effectifs pré-électoraux.

Soixante nouveaux députés appartenant à toutes les formations politiques viennent s'ajouter aux 205 autres qui furent réélus au dernier scrutin. De ce nombre, on compte 29 libéraux, 21 conservateurs, cinq néo-démocrates, deux créditistes, un membre du crédit social et deux indépendants.

Cinq d'entre eux sont des anciens ministres qui avaient délaissé le parlement quelques années: M. Robert Winters, devenu ministre du Commerce, et MM. George Hees, Davie Fulton, Martial Asselin et Richard Bell, anciens ministres du cabinet Diefenbaker.

Les néo-démocrates de leur côté saluent le retour de David Lewis, député de Toronto-Broadview, qui avait été défait en 1963. Par contre, l'un de leurs député les plus colorés, M. Douglas Fisher, a troqué la Chambre des communes pour la Tribune parlementaire des journalistes. Le comté de Port Arthur, jadis le fief de M. C. D. Howe, est retourné aux libéraux.

Conseil des ministres

Quatre nouvelles figures font maintenant partie du Conseil des ministres. Ce sont MM. Joe Greene, Agriculture; Jean-Pierre Côté, Postes, Jean Marchand, Citoyenneté et Immigration; John Turner, ministre d'Etat.

En outre, plusieurs ministres se sont vu confier de nouvelles responsabilités. M. Mitchell Sharp passe du Commerce aux Finances; M. Jean-Luc Pépin, ancien ministre d'Etat, devient ministre des Mines; Melle Judy Lamarsh laisse la Santé pour occuper le Secrétariat d'Etat; M. John Nicholson passe de l'Immigration au Travail, et M. Allan McEachen quitte le Travail pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être.

Sur les banquettes réservées aux simples députés, trois anciens ministres continueront à participer aux délibérations de la Chambre. Il s'agit de MM. Walter Gordon, ancien ministre des Finances, Maurice Lamontagne, ancien secrétaire d'Etat, et René Tremblay, ancien ministre de l'Immigration. Tous les trois ont démissionné peu après l'élection. Le premier parce qu'il avait mal conseillé le premier ministre; le deuxième parce qu'il était l'objet d'attaques continuelles de l'opposition relativement à un achat de meubles à crédit, et le troisième pour raison de mauvaise santé.

Ministres défaits

Si les nouveaux ministres sont généralement le point de mire de la députation dans un nouveau parlement, il ne fait aucun doute que la présence de MM. Gordon, Lamontagne et Tremblay continuera d'attirer l'attention, tant à cause des postes importants qu'ils ont occupés au cours du dernier parlement qu'à cause des circonstances exceptionnelles dans lesquelles ils ont remis leur démission.

Deux autres ministres ne font plus partie du Conseil à cause d'une défaite électorale. Le seul député libéral de l'Alberta, M. Harry Hays, dont l'humour et le pittoresque étaient connus de tous après un an sur la colline parlementaire, a été défait dans sa circonscription de Calgary-Sud. Il était ministre de l'Agriculture. L'ancien titulaire des Mines et Relevés techniques, M. Watson McNaught, a également été défait. A la suite de ces deux revers, l'Ile-du-Prince-Edouard et l'Alberta, ne comptent aucun député du côté libéral, non plus que la Saskatchewan d'ailleurs.

Deux des trois sages du parti libéral québécois ont obtenu des postes prestigieux. L'un, Jean Marchand, est ministre de l'Immigration avant de devenir ministre de la Main-d'oeuvre; l'autre, Pierre Elliot Trudeau, a été promu secrétaire parlementaire du premier ministre. Seul du trio, M. Gérard Pelletier, ancien rédacteur en chef de "La Presse", siégera pour le moment comme simple député.

Indépendants

En plus de déléguer à Ottawa ces trois intellectuels nouveaux venus dans le parti libéral, la province de Québec a élu deux indépendants, MM. J.-A. Mongrain, de Trois-Rivières, et Maurice Allard, de Sherbrooke. C'est la seule province à avoir élu des indépendants le 8 novembre.

Par ailleurs, un député québécois très connu dans tout le pays, M. Léon Balcer, ne s'est pas présenté aux dernières élections. Il avait déclaré que le parti conservateur ne laissait pas de place à un Canadien français. Un autre ancien ministre conservateur du Québec, M. Paul Martineau, a été défait dans son comté de Pontiac-Témiscamingue. Les conservateurs québécois accueillent cependant deux anciens ministres: MM. Martial Asselin et Paul Beaulieu, ce dernier, ancien membre du cabinet Duplessis.

(Suite à la huitième page)

LES FAITS SAILLANTS DU DISCOURS DU TRÔNE

OTTAWA — Voici les points saillants du discours du trône lu par le gouverneur général à Ottawa le 18 janvier dernier au début de la première session de la 27e législature:

— Rajustement des relations fiscales entre les gouvernements fédéral et provinciaux, à la suite d'une conférence fédérale-provinciale.
— Subventions accrues aux universités et programme de bourses aux étudiants.
— Mesure législative visant à créer un régime canadien d'assurance-santé, après consultations avec les provinces.
— Création d'un fonds de $500,000,000 pour les services de santé.
— Modification à la loi sur les chemins de fer et révision de la loi sur les banques.
— Etablissement d'un fonds pour le financement des programmes importants d'aménagement rural.
— Programme visant à la remise en valeur des exploitations agricoles non rentables.
— Révision de la loi sur l'assurance-récolte, de façon que tous les cultivateurs puissent en bénéficier.
— Institution d'une commission canadienne des produits laitiers.
— Mesure législative visant à améliorer le transport et la mise en marché des grains de provende dans l'Est canadien et la Colombie-Britannique.
— Accroissement du capital de la Société du crédit agricole.
— Bénéfice de l'assurance-chômage aux travailleurs agricoles à plein temps.
— Proposition tendant au soutien du revenu des pêcheurs côtiers durant les années de mauvaises prises.
— Allocations accrues à la formation des travailleurs, selon entente avec les provinces.
— Aide fédérale accrue à la recherche industrielle.
— Mesure législative visant à établir un conseil des sciences du Canada.
— Création d'une société canadienne de développement pour favoriser l'investissement dans l'industrie et la mise en valeur de nos richesses naturelles.
— Consultations avec les provinces afin de reviser la loi sur les valeurs.
— Mesures pour améliorer la loi sur les faillites.
— Mesure législative visant à créer la Compagnie des jeunes Canadiens.
— Débat prochain sur la question de la peine de mort.
— Projet de loi décrétant que l'"O Canada" est l'hymne national.

NDLR — A compter de la semaine prochaine, nous nous efforcerons de donner un substantiel résumé des plus importantes discussions, telles que rapportées dans les "Débats de la Chambre des Communes", compte rendu officiel de la session.

Un réacteur expérimental franco-allemand à Grenoble

PARIS — A l'occasion de la réunion à Paris à la mi-janvier des ministres de la Recherche scientifique des 21 pays membres de l'O.C.D.E., le ministre allemand, le Dr Gerhard Stoltenberg, s'est entretenu avec son collègue français, M. Alain Peyrefitte, de la création à Grenoble, avec la participation de savants et techniciens des deux pays, d'un réacteur expérimental à flux de grande puissance ainsi que d'une série d'instituts scientifiques. Dans une interview accordée au quotidien "Die Welt", le Dr Stoltenberg a fourni au sujet de ce projet et, d'une manière plus générale, de la coopération internationale dans le domaine de la recherche scientifique, les précisions suivantes:

La constatation que les Etats de l'Europe ne peuvent pas maintenir isolément une position éminente dans le domaine de l'économie et des sciences vis-à-vis des Etats-Unis et du bloc oriental, nous a amené à constituer les différents organismes européens. Leur développement et leur renforcement est le meilleur moyen de rattraper l'avance prise par les Etats-Unis. Une meilleure coordination des différentes organisations scientifiques européennes est souhaitable.

Au lieu de créer un organisme supplémentaire en Europe pour la recherche spatiale, il serait par exemple plus indiqué d'associer les organisations E.L.D.O. et E.S.R.O. qui existent déjà. Ainsi, l'Europe serait plus à même d'atteindre l'objectif dont il vient d'être fait mention.

L'essentiel de mes conversations avec mon collègue français, M. Peyrefitte, a porté sur le projet, depuis longtemps en préparation, de la construction à Grenoble d'un réacteur expérimental franco-allemand à flux de grande puissance. Manifestant sa ferme résolution de coopération, le gouvernement fédéral a décidé le 5 janvier 1966 d'affecter, sur le budget de l'année en cours, les premiers fonds nécessaires à la réalisation de ce projet, qui demandera l'investissement de plus de 130 millions de DM et entraînera des frais d'exploitation élevés. La décision a été accueillie du côté français avec une vive satisfaction. Chaque pays assume la moitié du financement; la direction de l'institut sera confiée à l'un des plus éminents physiciens allemands, le professeur Maier-Leibnitz.

Un accord de principe a été conclu sur le statut juridique de l'institut, sur sa mission scientifique et sur ses méthodes de travail. Cela est d'autant plus important qu'il existe des différences sensibles entre la France et l'Allemagne en ce qui concerne l'organisation de la recherche scientifique, en particulier dans le domaine atomique. En plein accord avec le ministre français de la Recherche scientifique, j'accorde à ce projet une importance toute particulière, aussi bien du point de vue scientifique qu'en ce qui concerne les objectifs politiques du traité franco-allemand.

Les francophones veulent 30 minutes par jour de cours en français

SASKATOON — Un groupe de parents de langue française a demandé à la commission des écoles séparées de Saskatoon de permettre aux instituteurs privés de langue française de donner des cours de 30 minutes par jour à l'école St. Paul, dans le quartier nord de la ville.

Le comité scolaire a fait cette suggestion pour mettre fin à une mésentente avec la commission scolaire, qui avait interdit aux parents l'automne dernier de retirer leurs enfants pour les envoyer suivre des cours en français durant la dernière demi-heure de classe.

Le comité scolaire a également demandé la permission de fournir durant une demi-heure l'enseignement religieux en français après le cours en français suggéré.

"De cette façon, les petits Canadiens français n'auront pas à quitter l'école pour suivre des cours en langue française et la commission scolaire sera assurée qu'ils recevront une éducation religieuse adéquate."



Le mardi 25 janvier 1966, fête de saint Paul, marquait le 150e anniversaire de la fondation de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée à Aix-en-Provence, France, par Mgr de Mazenod. Cet anniversaire coïncidait aussi avec l'ouverture de leur Chapitre général à Rome, où, sous la présidence du T. R. P. Léo Deschâtelets, supérieur général, tous les provinciaux du monde entier et autres capitulants vont, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, chercher à mieux saisir l'esprit de leur Fondateur à l'heure d'aujourd'hui, au lendemain du Concile Vatican II. Les Oblats du Manitoba et de la Saskatchewan sont représentés à ce Chapitre général par leur provincial, le R. P. Aimé Lizée, par leur délégué élu, le R. P. Paul Gorieu, et aussi par le R. P. Henri Légaré, de Gravelbourg, spécialement invité par le Supérieur général. Dans la photo ci-dessus l'on voit les Pères Lizée et Légaré s'initiant au mécanisme si compliqué d'un réacté DC-8 d'Air Canada avant leur départ de Winnipeg vers Rome le 16 janvier dernier. M. Vladimir Slivitski, agent des ventes d'Air Canada à Winnipeg, usa de sa gentillesse habituelle pour leur rendre ce voyage des plus agréables jusqu'à Rome. (Photo Air Canada)

La SSJB de Québec lance l'Entraide culturelle française

QUEBEC — La Société St-Jean-Baptiste de Québec a remis à divers groupes d'expression française d'autres provinces, la somme de $5,000 provenant des fonds recueillis en 1965 au cours de sa campagne en faveur des minorités. C'est le président général de la Société, M. Gilles Desmarais, qui a fait la remise des trois chèques aux représentants des groupes intéressés.

Deux chèques de $1,000 ont été remis à M. Raymond Marcotte, de l'Association culturelle franco-canadienne, l'un pour l'école de la paroisse française St-Jean-Baptiste, de Regina, et l'autre pour le groupe canadien-français de Saskatoon qui lutte actuellement pour obtenir l'enseignement du français dans son école paroissiale.

Le troisième chèque, au montant de $3,000 a été remis à M. Alphonse Comeau, représentant du Collège Ste-Anne, de Church Point, Nouvelle-Ecosse, la seule institution de langue française de haut savoir dans cette province et qui doit reconstruire son pavillon principal pour remplacer un édifice condamné comme dangereux par les autorités de cette province.

C'est la dernière fois que la Société St-Jean-Baptiste de Québec parle d'aide aux minorités. A l'avenir, l'aide qu'elle apportera aux groupes d'expression française des autres provinces s'inscrira dans les cadres d'un vaste programme d'entraide culturelle française lancé en collaboration avec le Conseil de la Vie Française et les Agendas Patriotiques Incorporés.

A cette fin, la Société St-Jean-Baptiste de Québec lancera, au début de mai, une vaste souscription publique destinée à recueillir $50,000 pour financer son programme d'entraide culturelle. Ce programme a été exposé par le président général de la Société, M. Gilles Desmarais, lors de la remise des chèques de la campagne de 1965 pour l'aide aux Minorités.

(Suite à la neuvième page)

Mlle Evelyne Raffard terminait sa 12e année avec grand succès à l'Institut Collégial St-Pierre en juin 1965. Le 7 novembre dernier, lors du "couronnement" des finissants de la Rivière-Rouge dans l'auditorium de l'école élémentaire de St-Pierre-Jolys, elle reçut une bourse dite "d'entrée à l'Université" ($400) du gouvernement manitobain, ayant obtenu 99 pour cent en mathématiques; un prix de $100 et la bourse ($155) offerte par la Société des Instituteurs du Manitoba, s'étant classée la première de la division scolaire de la Rivière-Rouge aux examens de fin d'année 1965. Enfin, le 7 décembre, elle reçut des mains du premier ministre Roblin la médaille d'or du gouvernement du Manitoba et la première bourse "Isbister" dans le district V qui comprend huit divisions scolaires (Rivière-Rouge, Morris-MacDonald, White Horse Plain, Interlake, Evergreen, Lake Shore, Garden Valley et Western. (Parmi les douze décorés de cette région scolaire, Evelyne était la seule de langue française.) De plus, le gérant de Radio Southern Manitoba nomma Evelyne Raffard "la citoyenne de l'année". Félicitations à Mlle Raffard, qui fréquente cette année le Collège St-Paul (cours de sciences), et à ses parents, M. et Mme Marcel Raffard, d'Otterburne.

Impossible d'ignorer une question aussi actuelle que l'oecuménisme

VITE DU VATICAN—Le caractère oecuménique du concile a été souligné par le pape dans l'allocution qu'il a prononcée au cours de son audience générale hebdomadaire.

Après avoir rappelé qu'en convoquant "Vatican II", son prédécesseur Jean XXIII se proposait de favoriser la cause de l'unité des chrétiens, Paul VI a montré que le concile a été une grande manifestation d'universalité par laquelle l'Eglise a voulu dialoguer non seulement avec les autres chrétiens et avec les peuples non chrétiens, mais avec le monde tout entier.

Le Saint-Père a ensuite analysé, pour les critiquer, les différents états d'esprit qui se manifestent à l'égard de l'oecuménisme.

"Il y a, a-t-il dit, une attitude d'indifférence et de désintéressement motivée souvent par une connaissance imparfaite des questions et de la complexité de celles-ci. Nous dirons simplement à ce sujet: il faut connaître, s'instruire. Il n'est plus permis d'ignorer une question si importante et d'une telle actualité."

"Il y a l'attitude de ceux qui font preuve de trop d'enthousiasme, a poursuivi le Saint-Père, comme si les contacts avec les frères séparés étaient faciles et sans dangers, et comme s'il suffisait de ne pas donner d'importance aux questions doctrinales et disciplinaires pour réaliser aussitôt la concorde et la collaboration. C'est une attitude erronée, parce qu'elle peut créer des illusions, des déceptions, des faiblesses et des conformismes qui ne sont pas profitables à la cause du véritable oecuménisme".

"Il y a enfin l'attitude des méfiants et des sceptiques, a dit encore Paul VI. Certains craignent que l'oecuménisme comporte une critique et une révision de la vérité de la Foi, une mésestime de la tradition catholique et du magistère, un conformisme aux conceptions religieuses d'autrui au détriment des siennes propres. D'autres craignent qu'il soit vain d'espérer dans le rétablissement effectif d'une seule croyance religieuse et d'une seule communion ecclésiale.

En conclusion, le pape a affirmé que l'attitude qu'il faut adopter à l'égard de l'oecuménisme est celle que propose l'Eglise et qui suppose l'amour. "Il faut aimer vraiment pour faire avancer, dans l'intégrité de la doctrine, la cause de l'oecuménisme, a dit le Saint-Père. Et c'est avec cet amour dans le Christ que nous saluons aujourd'hui tous nos frères séparés et que nous vous bénissons".

Le pape Paul VI, la personnalité de l'année 1965 en Argentine

BUENOS-AIRES — (CCC) — Les recherches effectuées par un Institut argentin de sondage de l'opinion publique établissent que les Argentins considèrent le pape Paul VI comme ayant été la personnalité la plus en vue de l'année 1965.

Le Conseil Canadien favorise 1,200 jeunes Manitobains

Environ 1,200 étudiants des écoles rurales du Manitoba peuvent jouir actuellement de la fameuse représentation "The Tempest", grâce au programme du Conseil Canadien en faveur du M.T.C., en coopération avec le Département d'Education du Manitoba.

Les Instituts Collégiaux dont les frais de déplacement sont assurés par le Conseil Canadien sont: Winkler, Otterburne, St-Laurent, Killarney, Morris, Oakville, Oakbank, Starbuck, Portage-la-Prairie, Plum Coulee, Carman, Dominion City, etc.

Au rythme actuel des présences, tout indique qu'à la fin des représentations, soit le 29 janvier, plus de 4,000 étudiants auront assisté à ce chef-d'oeuvre shakespearien mettant en vedette Leo Ciceri et Frances Hyland. "The Tempest" est au programme d'étude de la 9e année.

Le R. P. R. Durocher, O.M.I., présente un mémoire scolaire à Toronto, Ontario

TORONTO — Le R. P. Durocher, O.M.I., autrefois de Winnipeg, portait la parole ici au nom des catholiques d'Ontario, à l'occasion de la présentation d'un mémoire devant le Comité d'Enquête Hall du gouvernement ontarien. Le document, en plus de faire ressortir la raison d'être et les besoins des écoles catholiques, traitait de cinq problèmes majeurs en éducation, notamment ceux du bilinguisme et de la survivance de la culture française.

Le P. Durocher présidait la délégation à titre de coordonnateur du travail de rédaction entrepris depuis six mois. Les autres membres du groupe étaient: Son Exc. Mgr G. E. Carter, évêque de London, Son Exc. Mgr René Audet, auxiliaire d'Ottawa, M. le docteur J. V. Fyfe, de Sudbury, président des Commissaires des Ecoles Catholiques (anglaises) d'Ontario, M. J. Marcotte, de Windsor, président de la English Catholic Education Association of Ontario, M. Jacques Leduc, vice-président de l'Association d'Education Canadienne française d'Ontario, M. Roger Charbonneau, secrétaire de l'AECFO, M. le professeur Lionel Desjarlais, de l'Ecole de Psychologie de l'Université d'Ottawa, et M. l'abbé J. Finn, de London.

Extraits et résumé

Le mémoire comprend trois parties, précédées d'une Introduction, suivies d'une Conclusion Générale et de trois appendices.

Dans l'Introduction on décrit le rôle du Conseil Catholique d'Education d'Ontario et on fait ressortir l'importance du Comité Hall, dont la qualité des membres et l'amplitude du mandat seraient dignes d'une commission royale. Le Conseil Catholique se définit comme la voix organisée de la population catholique en matière scolaire, car il réunit les représentants de l'épiscopat et des associations de commissaires, des deux langues, ainsi que des associations d'éducation qui groupent les enseignants et les parents-maîtres de langue anglaise et de langue française. Ce mémoire jouit officiellement de l'appui général de toutes ces associations provinciales.

Dans la première partie du document, dont l'agencement suit, de propos délibéré, l'ordre des termes du mandat du Comité Hall, on traite des besoins de l'enfant comme personne et comme membre de la société. D'abord une affirmation de la dignité personnelle de l'enfant, qui, à ce titre, a priorité sur la société. Mais l'enfant, ajoute-t-on, ne se conçoit pas en dehors de l'unité sociale de la famille en dépendance de ses parents, éducateurs ayant priorité de droit sur toutes les autres influences sociales.

Une troisième section traite de l'école, création supplémentaire à la famille, et dépositaire des ressources culturelles et financières de la communauté. Au service de l'enfant et des parents, l'école démocratique doit s'adapter à leurs préférences: voilà la base de l'école confessionnelle et, plus particulièrement en Ontario, de l'école catholique, et même, pour ceux qui la veulent, de l'école publique.

Suivent des précisions sur les rôles de la province et enfin du gouvernement fédéral, en vertu du principe de la subsidiarité et de l'histoire canadienne.

Développement social de l'enfant

Cette partie se termine par un long extrait du décret sur l'éducation chrétienne du Concile Vatican II, dans le but de montrer comment les communautés dont l'enfant est membre, soit famille, église, village, province, etc., peuvent travailler fructueusement ensemble. Dans cette partie, tout en décrivant les rôles respectifs de ces entités sociales, on met en lumière qu'elles sont autant de formes qui conditionnent le développement social de l'enfant qui devient peu à peu un membre adulte, sans jamais nuire au plein épanouissement de sa personnalité, dont le but ultime est la connaissance amoureuse de Dieu.

Dans la deuxième partie du mémoire, traitant des buts du système scolaire ontarien, plus précisément, le Conseil consacre des paragraphes liminaires à la situation actuelle, louant la diversité et l'amplitude des services éducationnels de la province. A l'horizon cependant se dressent des problèmes majeurs, qui sont parfois des problèmes présents encore non résolus. Ces besoins peuvent se grouper sous cinq chefs, comme suit: (1) Vie familiale en évolution; (2) Manque de cours adaptés aux élèves qui doivent se spécialiser d'une façon pratique pour vivre dans un monde technique; (3) Unité nationale, bilinguisme et culture française; (4) Socialisation de l'homme moderne, par les communications sociales; (5) Le renouveau religieux.

Après la description de ces problèmes communs, on consacre un chapitre à des solutions possibles dans l'école publique, et un autre à des solutions possibles dans l'école catholique.

Cette façon de procéder fait ressortir la différence d'orientation spirituelle de ces deux genres d'écoles, ainsi que leur rôle respectif dans la lutte commune qui s'impose. On y trouve un traitement extensif de la façon d'intégrer l'instruction et l'initiation à la vie chrétienne dans l'école moderne. On accepte que dans bien des centres l'école technique au secondaire peut demander un effort conjoint des deux systèmes par des ententes amicales.

(Suite à la huitième page)

Visite officielle de l'archevêque anglican de Canterbury à Paul VI

CITE DU VATICAN—La visite que le Dr Michael Ramsey, archevêque de Canterbury, fera au pape au mois de mars est considérée dans les milieux religieux comme un événement d'une importance considérable. Ce sera la deuxième fois, depuis la séparation, qu'un chef de l'Eglise d'Angleterre rencontrera un souverain pontife, mais la première fois à titre officiel. Le Dr Geoffrey Fisher, prédécesseur de l'archevêque actuel, rendit visite au pape Jean XXIII avant même l'ouverture du Concile, en décembre 1960; il y était allé à titre privé.

Depuis, le Concile a fait faire de grands progrès à la cause d'une plus grande compréhension réciproque entre Rome et l'Eglise d'Angleterre, comme du reste entre le catholicisme et toutes les autres confessions chrétiennes. On n'oubliera pas, dans cette perspective, le geste retentissant, qui a marqué la fin de "Vatican II", par lequel Rome et Constantinople ont levé les anathèmes qui avaient consommé leur séparation il y a neuf siècles.

Faut-il s'attendre à quelque chose de comparable dans les rapports entre le catholicisme et l'anglicanisme? Certains se le demandent en soulignant que le Dr Michael Ramsey viendra à Rome en chef véritable de tout l'anglicanisme et avec l'autorité que lui confère sa qualité de président de la conférence de Lambeth, qui rassemble tous les évêques de la communion anglicane. La déclaration faite par l'archevêque catholique de Westminster à propos de la prochaine rencontre, disant que la "hiérarchie catholique coopère avec le St-Père afin que la visite de l'archevêque à Rome soit heureuse et en même temps mémorable", confirme l'impression que la rencontre du 23 mars marquera une date dans les rapports entre Rome et l'Eglise d'Angleterre.

Plus qu'une visite de courtoisie

L'importance de cette visite a été soulignée par la radio du Vatican qui a fait ressortir que c'est à titre officiel et non pas à titre privé, comme le fit le Dr Geoffrey Fisher, lorsqu'il rencontra Jean XXIII, que l'archevêque anglican se rendra au Vatican.

La radio a ensuite mis l'accent sur le fait que le Dr Ramsay sera accompagné d'une suite importante et qu'il viendra à Rome en sa qualité de président de la Conférence de tous les évêques de la communauté anglicane, c'est-à-dire de chef de tout l'anglicanisme.

"C'est pourquoi, a ajouté la radio, la valeur de cet événement va au-delà de la portée d'une simple visite de courtoisie".

Le Concile intéresse les anglicans

L'archevêque de Canterbury, de son côté, a incité les anglicans à se pénétrer de la signification des décisions du Concile Vatican II, et de profiter de cet événement pour entreprendre un dialogue théologique avec l'Eglise catholique romaine.

Le Dr Ramsey a déclaré, au cours d'un rassemblement du clergé anglican à Canterbury, que le Concile Vatican II suggère plusieurs tâches et même plusieurs devoirs tant aux Catholiques qu'aux anglicans.

"On a longtemps pensé, dit-il, que les initiatives faites unilatéralement en vue de l'unité font plus de tort que de bien à la cause de l'unité.

"Aujourd'hui, cependant, les Eglises de toutes traditions ont des rapports si nombreux les unes avec les autres, que cette appréhension est pratiquement disparue."

Un cours d'oecuménisme par correspondance

CITE DU VATICAN — Un cours par correspondance de formation oecuménique interconfessionnelle vient d'être créé en France, avec l'accord des autorités ecclésiastiques catholiques et protestantes, chargées des relations entres les chrétiens. Dirigé par le pasteur Alain Blancy, de l'Eglise réformée de France, directeur-adjoint de l'Ecole préparatoire de théologie protestante de St-Cyr-au-Mont-d'Or, par le père R. Beaupère, directeur du Centre oecuménique St-Irénée, à Lyon, et par un comité, ce cours est envoyé tous les mois avec thèmes de travail et suggestions de lectures. Rédigé collectivement par des chrétiens de toutes confessions, il veut favoriser la connaissance des Eglises, la rencontre des chrétiens et le dialogue entre les traditions.



Cette photo, prise au local guide de Ferland, Sask., présente les cinq nouvelles guides de la troisième compagnie St-Jean-Baptiste de cette paroisse; à l'arrière-plan, l'étendard de la compagnie. De gauche à droite: Colette Fournier, Lauretta Bechal, Solange Fournier; en avant, Mariette Massé et Colette Desharnais. On peut voir à la page 9 d'autres photos illustrant les activités des Guides, Scouts, Jeannettes et Louveteaux de Ferland.

Les écoles séparées ont "agi légalement"

REGINA — Le ministère de l'Education de la Saskatchewan a confirmé la décision rendue par la Commission des écoles séparées de Saskatoon au sujet du groupe de parents canadiens-français qui veulent que leurs enfants quittent l'édifice de l'école une demi-heure par jour pour leur permettre de suivre des cours de français et de religion.

Le ministère de l'Education fait savoir dans une déclaration publiée après avoir consulté le département du procureur-général que "la commission séparée des écoles catholiques de la région de St-Paul a agi légalement en exigeant que les enfants demeurent dans l'école durant les périodes d'instruction religieuse".

Le groupe de parents canadiens-français connu sous le nom de "Comité scolaire" désire que leurs enfants suivent au moins des cours de français. L'automne dernier, ils commencèrent de retirer leurs enfants de l'école à 3 h. 30 — alors que débutait le cours d'instruction religieuse en anglais — et de les mener en voiture dans un autre édifice où leur étaient donnés des cours de français et d'instruction religieuse.

INVITATION

De plus en plus chacun s'exprime clairement, librement, devant la multiplicité des problèmes que la vie moderne pose sans cesse sous des angles nouveaux. L'inertie n'est plus de mise, les réactions sont souvent très fortes, surtout chez les jeunes qui se veulent "dans le vent" de l'action énergique et du perpétuel mouvement.

Cette conscience des problèmes vitaux, cette recherche de solutions réelles, ce besoin d'adaptation aux réalités mouvantes sont particulièrement le fait de la minorité canadienne-française. Sans doute que tout cela se manifeste de façon très spectaculaire dans "la belle province" où la révolution tranquille se permet, à l'occasion, de brutales explosions, mais cela est vrai aussi au sein des minorités des autres provinces du pays, et donc ici au Manitoba et en Saskatchewan.

La rédaction de ce journal, qui pénètre chaque semaine dans des milliers de foyers canadiens-français des Prairies, entend répondre à l'attente de ses lecteurs, plus que jamais, en cette année 1966. Mais il faut pour cela que s'engage un vivant dialogue entre rédacteurs et lecteurs. Ce qui n'est pas facile, car **La Liberté et le Patriote** ne jouit pas des moyens financiers et autres qui lui permettraient de lancer dans tous les centres de nos deux provinces une équipe de journalistes en quête de nouvelles et d'informations complètes. Alors, puisque le journal ne peut aller vous visiter facilement, pourquoi ne viendriez-vous pas à lui?

Nous vous lançons donc une invitation très cordiale. Faites-nous connaitre ce que vous pensez, désirez, voulez pour le bien actuel et futur de notre groupe minoritaire, au Manitoba et en Saskatchewan. Il est vrai que déjà une équipe généreuse de correspondants et correspondantes nous tient au courant, chaque semaine, des petits faits et gestes de la vie familiale, paroissiale, scolaire, mais à cela il faut plus que jamais ajouter des informations susceptibles de faire saisir les grands courants de notre vie nationale et religieuse, de laisser soupçonner les principes lumineux qui nous enseigneront comment on peut rester fidèle au passé, comment il faut en même temps s'adapter aux exigences du présent et préparer l'avenir. En un mot, venez tous nous donner les informations nécessaires pour notre "formation" à l'heure d'aujourd'hui. N'est-ce pas la vraie mission d'un journal d'informer et de former?

L'invitation est lancée. A vous d'y répondre, aux seules conditions suivantes: 1) Ecrivez-nous, à la main ou à la machine, mais faites en sorte que nous puissions vous lire sans effort visuel, sans que nous soyons exposés à changer un mot pour un autre ou à interpréter une phrase mal calligraphiée. En un mot, nous préférons les "tapuscrits" aux manuscrits. Ce mot "tapuscrit" (texte tapé à la machine) n'est pas du joual, car il est sorti de l'esprit d'un célèbre philologue français moderne.

2) Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. Donc il n'est pas nécessaire de multiplier les lignes ou les pages, de façon habituelle. Voilà pourquoi nous donnerons toujours la préférence aux lettres ou écrits ne contenant pas plus que 300 ou 400 mots.

3) Il importe que chaque écrit soit signé de votre vrai nom. Donc les noms de plume sont bannis. Plus que jamais il faut avoir la fierté de son nom et de ses idées personnelles.

4) S'il arrive que des controverses enrichissantes soient soulevées entre "écrivains", tous s'en réjouiront, car de la discussion claire de nos vrais problèmes surgira la lumière des vraies solutions. Mais, pour cela, il faudra absolument bannir toutes espèces d'accusations personnelles. Seul le bien commun est important. Voilà pourquoi la rédaction se garde le droit de rejeter les écrits qui ne se soumettront pas à la règle de l'objectivité, et aussi celui de mettre fin à toutes controverses interminables ou devenues inutiles.

Dans ces limites nécessaires, la rédaction vous accorde donc pleine liberté d'expression, selon le titre que porte ce journal depuis 1913: "La Liberté".

En tête du palmarès

Ne dites pas toujours que le Québec est en retard, c'est bête à la fin. En outre, c'est faux! A certains égards, en tout cas. Quatre exemples: on vient de procéder à la mise en chantier de l'Institut de recherches cliniques de Montréal (direction: Dr Jacques Genest). Les travaux sur les causes de l'hypertension qu'on y fait (présentement à l'Hôtel-Dieu) sont universellement connus et réputés et une fois dans ses meubles, l'Institut connaitra un essor exceptionnel. Le laboratoire de science neurologique de l'Université de Montréal (direction: Dr Jean-Pierre Cordeau) est de loin celui qui fait pleine autorité au Canada et sa vocation sera bientôt internationale. Dans le domaine de l'endocrinologie pédiatrique, notre hôpital Ste-Justine non seulement est en avance sur l'ensemble du pays, mais constitue le type parfait du centre de recherches qui se veut à l'avant-garde de l'exploration scientifique. Le quatrième exemple, on le découvre dans l'hommage qui vient d'être rendu au professeur Albéric Boivin, de l'Université Laval, qui reçoit le Prix David 1966.

Lauréat de la province par deux fois antérieurement, M. Boivin s'inscrit comme l'autorité la plus authentique du Canada en matière d'optique, science qui est en voie de connaitre un essor aussi étonnant (et bénéfique) que celui de la physique atomique. M. Boivin ne s'est pas satisfait d'oeuvrer en vase clos. On lui doit, avec la collaboration de Laval, la création du laboratoire d'optique et d'hyperfréquences (micro-ondes) qui, aujourd'hui, occupe quinze chercheurs. Et demain, le double.

Dans le domaine de la science pure, Québec est donc au tout premier plan et les quatre cas ici signalés illustrent deux vérités: nous avons des chefs de file absolument remarquables et dès qu'on leur vient en aide (apport gouvernemental) les progrès accusent des bonds prodigieux. Aujourd'hui, le professeur Boivin est à l'honneur. Nos félicitations.

Notons la "résurrection" du vocable "Prix David". Les prix de la province continueront d'être accordés, mais le Prix David récompensera désormais, chaque année, des travaux tout à fait exceptionnels. Ceux qui ont rejeté dans l'ombre l'appellation de même que le souvenir d'Athanase David ont agi avec une mesquinerie aussi déplorable que grossière. L'erreur, enfin, est réparée et le professeur Albéric Boivin se place en tête d'un palmarès dont le prestige ne cessera plus de grandir.

Roger CHAMPOUX.
(La Presse, Montréal)

Deux jeunes Japonais reçus par le Pape

ROME (CCC) — Les deux meilleurs élèves des écoles primaires japonaises, venus en Europe grâce au prix offert par le journal "Asahi Shimbun", ont été reçus par le Pape.

Les "petits ambassadeurs", comme on les a appelés dans leur pays, Kiyomichi Kilura et Michie Yamura, un garçon et une fille, tous les deux âgés de douze ans, étaient accompagnés par M. Takio Enna, directeur général des affaires culturelles du "Asahi Shimbun", et de M. Taro Yamanouchi, professeur à l'Université de Tokyo.

Ils ont été chargés par le Saint-Père de saluer de sa part tous les élèves des écoles japonaises. Ils ont reçu de Paul VI une médaille de son Pontificat.

Avis à nos correspondants et lecteurs

Le coût de production du journal ayant augmenté considérablement depuis quelques années, nous regrettons de ne pouvoir insérer de photos gratuitement dans le journal.

Les prix suivants sont en vigueur: Prix minimum d'un cliché

(une colonne — 2 pouces — ou moins de largeur):	$3.50
cliché de deux colonnes:	$5.50 (approx.)
cliché de trois colonnes:	$7.50 (approx.)

Le prix des clichés de deux colonnes ou plus peut varier quelque peu selon la profondeur de la photo. Une facture est envoyée à l'abonné ou au correspondant lorsque la photo lui est retournée.

Nous prions nos correspondants et lecteurs de prendre note de cet avis et nous osons compter, comme par le passé, sur leur bienveillante coopération.

LA DIRECTION.

En badinant

Le docteur André Perspicace, savant psychologue, est, aujourd'hui, un des hommes les plus heureux de la terre. Lui et son ami, le docteur Paul Santeux, ont formé une équipe de recherches en psychologie avancée, dédiée à l'analyse en profondeur du dédoublement de la personnalité humaine. Sujet de grande actualité, de surcroit exaltant et de nature à éprouver l'ingéniosité du plus grand des savants.

En effet, transcrire en image l'homme intérieur, invisible, puis le séparer de l'homme extérieur, visible, comportait des difficultés presque insurmontables. Depuis toujours, les penseurs se sont penchés sur le visage interne de l'être humain: champ mystérieux, complexe et quasi indéchiffrable.

Le peuple, enclin à tout simplifier et amoureux du langage imagé a traduit ce phénomène, tout simplement en disant, que le bipède humain avait deux faces. Saint Paul, plus philosophe et connaissant bien les tendances intimes des individus, de son côté, notait que chacun portait, en même temps, le poids de l'homme nouveau et celui du vieil homme. Pour les Anglais, c'est tout court, Jack and Jill; pour les politiciens, sèchement, un transfuge.

Au cours des années, le vocabulaire s'est enrichi de plusieurs mots savoureux, parmi lesquels l'on trouve les suivants: bigoterie, tartuferie, friponnerie, duplicité, pharisianisme, celui-ci, le plus enraciné et le plus en vogue. Un évolutionniste intelligent, soutiendrait que chez l'homme hautement perfectionné, cette tendance est un vestige des ancêtres, les animaux. De fait, le caméléon aux multiples couleurs et toujours habile à s'ajuster aux teintes de son entourage, en serait un exemple saisissant. Vous voyez, rien ne change dans ce bas monde: "chassez le naturel, il revient au galop."

Enfin, après bien des années d'un labeur acharné, la lumière vint. Eureka! Nos savants découvrirent le secret de photographier, en relief, l'image de la personnalité secrète que chacun garde avec précaution, au fond de soi-même. Et la clé de cette invention sensationnelle, où est-elle? Elle se trouve dans la mise au point d'un film photographique, chimiquement sensibilisé aux émanations subtiles de la personnalité voilée: la double, celle qui se masque à l'intérieur de l'écorce humaine et que tout le monde cherche avidement à découvrir.

A partir de ce trait de lumière, le progrès devint rapide. D'abord, ce fut le montage d'une caméra spéciale "La Clairvoyante" munie d'une lentille "Beloeil" de qualité exceptionnelle et capable d'enregistrer sur le fameux film en couleur "Verax" les multiples nuances de la personnalité, antérieurement invisibles à l'oeil nu.

Dès son apparition, la caméra "La Clairvoyante", unique en son genre, et le nouveau film "Verax" ont conquis les marchés. Depuis longtemps, le monde de la science et du commerce attendaient, avec impatience, une telle invention. Aussi, quand elle valut à son auteur, le prix "Grandiose" à l'exposition des sciences pratiques tenue à Buenos-Ayres, ce fut une satisfaction générale.

Ce succès extraordinaire, le rêve de sa vie, est, sans contredit, ce qui a rendu le docteur André Perspicace, l'homme le plus heureux de la terre. Pour la première fois, dans notre histoire, un savant canadien-français voyait son talent universellement reconnu. Et dire qu'il y a des nôtres, qui ne croient pas en l'avenir de la science canadienne-française. Quel aveuglement!

Il est encore trop tôt pour pouvoir évaluer, à sa juste proportion, toutes les applications que cette brillante découverte comporte. Il suffit de déclarer, pour l'instant, que les commandes abondent et que la production actuelle ne peut pas répondre à la demande.

Brise des Plaines se fera un plaisir de tenir ses lecteurs au courant des derniers développements et de leur rapporter les témoignages très élogieux que les acheteurs de "La Clairvoyante" ont envoyé spontanément à l'auteur.

Donc, la semaine prochaine, nous nous retrouverons et vous connaitrez la suite de cet exploit et le contenu de quelques lettres très révélatrices.

Brise des Plaines.

Un Conseil pour les affaires religieuses en Union soviétique

MOSCOU (CCC) — M. V. Kouroedov a été nommé président du Conseil pour les affaires religieuses auprès du Conseil des ministres.

Ce nouvel organisme supervisera l'ensemble des affaires religieuses. Il résulte de la fusion de l'ancien "Conseil pour l'Eglise orthodoxe", que dirigeait précédemment M. Kouroedov, et du "Conseil pour les cultes religieux", chargé des affaires concernant les autres confessions religieuses.

Rome juge très importante la visite du Révérend Ramsey

CITE DU VATICAN — La visite que le Révérend Michael Ramsey, archevêque de Cantorbéry, fera au Pape au mois de mars est considérée dans les milieux religieux comme un événement d'une importance considérable. Ce sera la deuxième fois, depuis la séparation, qu'un chef de l'Eglise d'Angleterre rencontrera un Souverain Pontife. Le Révérend Geoffrey Fisher, prédécesseur de l'archevêque actuel, rendit visite en effet au pape Jean XXIII avant même l'ouverture du Concile, en décembre 1960.

Depuis, le Concile a fait faire de grands progrès à la cause d'une plus grande compréhension réciproque entre Rome et l'Eglise d'Angleterre, comme du reste entre le catholicisme et toutes les autres confessions chrétiennes. On n'oubliera pas, dans cette perspective, le geste retentissant, qui a marqué la fin de "Vatican II", par lequel Rome et Constantinople ont levé les anathèmes qui avaient consommé leur séparation il y a neuf siècles.



Les missionnaires à l'oeuvre dans le diocèse de Makurdi au nord de la Nigérie. En haut, les églises mobiles; au bas de la vignette, une fillette de 12 ans qui reçoit la communion; elle porte son petit frère sur son dos. La Confrérie de la Doctrine chrétienne est active dans 1,500 centres, sous la direction des Pères du Saint-Esprit, et là des professeurs enseignent aux enfants à lire, à écrire et à comprendre les bienfaits de la religion.

2. Le Canada anglais s'éveille au fait français

Le Canada s'interroge

La Commission Laurendeau-Dunton aura permis au Canada anglais de s'ausculter lui-même, face au problème de la coexistence des deux grandes cultures au pays. Ou, plus exactement, elle aura amené des groupes et des particuliers de langue anglaise à se prononcer publiquement sur la question.

Au Canada anglais, en effet, il n'existe pas d'organismes qui prétendent parler au nom de toute la collectivité. Cependant, un certain nombre sont venus parler au nom de collectivités particulières. On a vu défiler devant les commissaires des associations de parents, d'enseignants, des chambres de commerce, des universités, des universitaires, etc. En effectuant un regroupement, on peut en arriver, même si ce n'est que de façon très imprécise, à reconstituer l'image moyenne que le Canadien anglais se fait du Canada de demain.

Ici, comme dans le cas du Canada français, il importe de distinguer les opinions en provenance du Québec, où le Canadien anglais est minoritaire, et celles qui s'expriment dans les autres provinces.

Le Canadien anglais du Québec est nécessairement plus sensibilisé au problème du fait français. Et, de l'aveu même de certains d'entre eux, il en est particulièrement conscient depuis la vigoureuse poussée du mouvement nationaliste. La direction du "Montreal Star" allait même jusqu'à dire, dans son mémoire, que cette fièvre nationaliste amenait des Canadiens anglais à entretenir quelques inquiétudes sur leur avenir au Québec.

Quoi qu'il en soit, il est évident que bien des Canadiens anglais du Québec ont été forcés, par ces événements récents, de prendre conscience de leur statut de minorité et à réagir en conséquence. Ils ont été amenés à comparer le traitement qu'ils reçoivent au Québec avec celui qu'on accorde à la minorité française dans le reste du pays.

Que ce soit par esprit de justice ou par crainte de représailles, bon nombre d'entre eux ont décidé de proclamer le juste sort qui leur a été fait jusqu'ici et de supplier leurs compatriotes du Canada anglais de se montrer aussi généreux envers leur contrepartie de langue française.

Un bilinguisme à généraliser

Ainsi, des institutions comme McGill, Sir George Williams, les diplômés de McGill, le Board of Trade de Montréal, le "Montreal Star" et d'autres ont réclamé pour les minorités françaises, partout au pays où elles sont suffisamment groupées, des écoles françaises à tous les niveaux.

Sur le plan du fonctionnarisme fédéral, ces gens ont aussi souhaité un véritable bilinguisme. Ils veulent que ça change et que les institutions fédérales reflètent bien le caractère binational du pays.

Sur le plan plus général, ces mêmes porte-parole de la minorité anglaise du Québec voudraient encore que tous les Canadiens se donnent réellement la peine d'apprendre la langue seconde, afin de faciliter les relations entre les deux principaux groupes ethniques.

Dans les neuf autres provinces

Ailleurs, chez les anglophones du reste du pays, la largeur de vues n'est peut-être pas aussi remarquable, mais on note un net progrès à ce point de vue chez les élites intellectuelles. C'est particulièrement le cas en Ontario et dans les centres les plus rapprochés du Québec.

Très peu de ces anglophones, par exemple, s'opposent à des écoles françaises pour les francophones vivant en dehors du Québec. La United Church of Canada, notamment, s'est dit nettement d'avis que l'établissement de telles écoles devrait contribuer à raffermir l'unité nationale au Canada.

Plusieurs groupements ont admis volontiers que les groupes français hors du Québec avaient des droits historiques sinon constitutionnels que n'ont pas les autres groupes ethniques. A Winnipeg, on a même entendu le juge Walter J. Lindal déclarer: "En vertu des termes de la présente constitution, les provinces n'ont même pas le droit de prohiber l'une ou l'autre des deux langues comme langue d'enseignement".

Le bilinguisme des particuliers

Mais une chose qui nous a frappé, c'est que beaucoup d'Anglo-Canadiens ont surtout envisagé le bilinguisme comme une obligation pour chaque Canadien d'apprendre les deux langues officielles du pays. Et, chose étonnante, ces gens-là, en bonne partie, n'y voyaient pas trop d'objections. Certains allaient même jusqu'à recommander que l'enseignement de la langue seconde devienne obligatoire.

Tous n'étaient évidemment pas d'accord là-dessus. Mais ceux qui insistaient pour que cet enseignement ne soit pas rendu obligatoire, mais demeure facultatif, souhaitaient généralement qu'on en arrive aux mêmes résultats par une éducation populaire soutenue qui ferait désirer un tel apprentissage de la langue seconde.

Les universités ont été à peu près unanimes à reconnaitre qu'elles pouvaient jouer sous ce rapport un rôle extrêmement important, un rôle qu'elles sont prêtes à assumer.

Inquiétude des fonctionnaires

Les fonctionnaires fédéraux anglophones, qui représentent la grande majorité des employés de l'Etat central et qui sont à peu près tous unilingues anglais se sont, par contre, montrés généralement assez réticents. On n'a noté chez eux aucun endossement enthousiaste du bilinguisme. Ils ont plutôt, dans l'ensemble, cherché à en minimiser les effets, au cas où il leur serait imposé.

Ces messieurs ne disent pas que le bilinguisme est une excellente idée, mais, semblant accepter qu'il leur sera difficile d'y échapper, veulent d'abord protéger les droits acquis. De plus, ils ne veulent pas que l'absence de bilinguisme chez un fonctionnaire soit un obstacle sérieux à son avancement. En dehors du Québec, par ailleurs, les fonctionnaires ne devraient être obligés de parler le français et l'anglais que si l'une ou l'autre de ces langues est parlée par une proportion allant jusqu'à 50 pour cent de la population desservie.

L'Institut professionnel du service public du Canada, qui groupe les haut placés de la fonction publique, est particulièrement explicite à ce sujet: "Si le gouvernement fédéral, dit-il, adopte la politique du bilinguisme à l'intérieur du service public . . . nous recommandons qu'une telle politique soit mise en vigueur de façon graduée et sans coercition, que la compétence et l'expérience continuent d'être les facteurs prédominants ("overriding") pour les promotions; que la politique en question soit aussi appliquée sans créer un sentiment d'injustice chez les unilingues".

Résistance dans l'Ouest

Il ne faudrait, toutefois, pas trop exagérer. Les diverses associations de fonctionnaires ont montré, par exemple, qu'elles pouvaient être plus généreuses que leurs membres dans leurs recommandations. Ainsi, l'une d'elles a préconisé l'enseignement obligatoire du français et de l'anglais aux niveaux élémentaire et secondaire à travers le pays. Sans doute afin que les fonctionnaires de demain ne soient pas aux prises avec les mêmes angoisses que ceux d'aujourd'hui.

D'autre part, il faut tenir compte du fait que le pays est immense et que, dans l'Ouest en particulier, on n'est pas encore très sensibilisé au problème du fait français. Là, les francophones sont une minorité entre plusieurs autres et qui, en certains cas, ne vient qu'au troisième ou quatrième rang. On voit difficilement pourquoi on accorderait plus de droit au français qu'à l'allemand ou à l'ukrainien.

Quelques associations au moins, dont les quartiers généraux sont dans l'Ouest, ont noté cette hostilité latente chez leurs membres ou le public au milieu duquel elles déploient leurs activités. Il en est encore un certain nombre, dans ce coin du pays, qui associent également francophone et catholique et qui voient dans cette tentative de leur imposer le français une machination de l'Eglise de Rome.

Le climat s'améliore

Mais, dans l'ensemble, y compris l'Ouest, répétons-le, le climat s'améliore nettement. Les jeunes montrent à peu près partout une réelle largeur de vues. Des associations et des personnalités prestigieuses ont commencé à donner le ton.

Nombre de mémoires en provenance du Canada anglais se sont clairement prononcés en faveur d'un bilinguisme qui ne serait plus à sens unique. On a reconnu que l'opération serait certes douloureuse, mais que l'unité canadienne était à ce prix.

Vincent PRINCE.
(La Presse, Montréal)

Le ministère de l'Education crée un "Conseil de la recherche du Québec"

par Gilles DAOUST

QUEBEC — Le ministère de l'Education a laissé savoir que les recommandations du Conseil supérieur de l'Education contenues dans un rapport rendu public faisaient déjà partie de la politique d'ensemble du gouvernement et que des démarches avaient déjà été entreprises à ce sujet.

On sait que le Conseil supérieur vient de recommander au ministre Paul Gérin-Lajoie de créer, dans le plus bref délai possible, un "Conseil de la recherche du Québec", ainsi qu'un "Centre provincial des recherches".

Ce conseil et ce centre, appelés à jouer un rôle important, devraient relever d'un comité interministériel rattaché à l'exécutif de la province et devraient disposer dès le début, du moins pour le premier organisme, d'un budget de quelques millions de dollars.

"Ces deux recommandations, déclare le conseil dans le document transmis au ministre, sont de toute première importance si l'on veut promouvoir et maintenir le développement économique et social du Québec."

Un porte-parole du ministère de l'Education a dit que ces suggestions étaient déjà contenues dans le rapport Parent et que le Conseil d'orientation économique en avait déjà fait état.

Progrès de la nation

Selon le Conseil supérieur de l'Education, le premier organisme suggéré aurait pour tâche de définir les objectifs de la recherche, faire le bilan actuel de la recherche au Québec et régir la distribution des subsides aux centres de recherche, tandis que le second verrait à regrouper simplement certaines activités de recherche actuellement dispersées et non coordonnées.

Le conseil, justifiant ses recommandations, déclare que:

— le développement économique et social de la province ne peut que reposer sur une activité de recherche considérablement accrue dans tous les grands secteurs scientifiques, techniques, économiques et sociaux.

— l'état peu évolué de la recherche dans les institutions de l'enseignement supérieur menace d'abaisser la qualité de l'enseignement à ce niveau et de rendre notre enseignement supérieur presque entièrement tributaire des seules recherches faites ailleurs.

Le conseil ajoute que le Québec a une responsabilité particulière à l'égard de la recherche et qu'il ne peut laisser à d'autres le soin de la développer dans le Québec et tout spécialement dans nos universités.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

En 1956, les religieux et religieuses enseignants de la province du Manitoba avaient souscrit la somme de $5,184.56 à l'oeuvre de l'Association d'Education; ces généreux donateurs étaient au nombre de 205 et en moyenne chacun avait contribué plus de $25.

A l'occasion du 40e anniversaire de l'Association d'Education du Manitoba on demandait de remplir les cadres du Club des 200. Il n'y en avait que 130 au début de 1956.

La ville de St-Boniface et la compagnie Ladco signalent un accord permettant à cette dernière de commencer la construction de 3,100 maisons d'habitation dans le secteur connu sous le nom de Windsor Park. Le coût total de cette entreprise était évalué à $45,000,000.

Le ministère de l'Agriculture à Ottawa révélait que notre pays avait vendu 7,000,000 de livres de beurre aux pays communistes derrière le rideau de fer. Le prix exigé allait de 37 à 39 cents la livre. Il restait encore en entrepôt 100,030,000 de livres après ces ventes.

Il y a 20 ans (1946)

Le ministre de l'hygiène de l'Ontario, l'hon. T. Kelley, offrait $600 au gagnant d'un concours qui donnerait au Canada un chant national supérieur à O Canada. (Quel patriotisme!)

Cinq candidats étaient en lice pour le poste de secrétaire-général de l'O.N.U.: MM. Lester B. Pearson, Dwight Eisenhower, Winston Churchill, Anthony Eden et Stanoje Simic (candidats de l'U-RSS). Ce poste rémunerait son homme en raison de $36,000 par année. Comme on le sait, c'est M. Pearson qui l'emporta.

Mgr L.-J. Suenens, vice-recteur de l'Université Louvain à Malines, en Belgique, était nommé évêque et auxiliaire du cardinal Van Roey. Le nouvel évêque avait fait preuve de très grand courage pendant la guerre en tenant tête aux Allemands, envahisseurs de son pays. Il avait même été nommé un des trente otages qui devaient être mis à mort par les autorités allemandes; ce fut l'arrivée des troupes britanniques qui empêcha cette exécution. Mgr Suenens devint plus tard le cardinal-archevêque de Malines et il fut l'un des dirigeants au concile Vatican II.

Il y a 30 ans (1936)

La famille royale de Grande Bretagne recevait des témoignages de condoléance venant de toutes les parties du monde à l'occasion de la mort de S. M. le Roi George V. Son fils aîné, le Prince de Galles, prenait la succession au trône du nouveau roi et on le saluait par une salve de 21 coups de canon. A St-Boniface et Winnipeg, une messe de requiem fut célébrée dans chacune des deux cathédrales.

En marge du décès de George V, une nouvelle de Londres déclarait que sur les huit monarques qui avaient assisté aux funérailles d'Edouard VII, il n'en restait qu'un seul vivant.

Le curé de Woodridge, Man., desservant de St-Labre, s'était rendu dans ce dernier endroit pour y célébrer la sainte messe. Le seul moyen de locomotion à sa disposition était celui dont jouissait notre grand-père Adam: "pedibus cum jambis". Les bons paroissiens de St-Labre se sentirent un peu à la gêne devant ce dévouement et ils reconduisirent leur curé en traineau avec promesse qu'à l'avenir ils iraient le chercher les jours où le prêtre viendrait leur dire une messe.

Il y a 40 ans (1926)

La paroisse de St-Norbert, Man., était en liesse à l'occasion de la célébration du centenaire de son vénérable curé, Mgr Noël-Joseph Ritchot. Le vénérable jubilaire s'était taillé une place dans l'histoire du Manitoba lors des troubles de la Rivière-Rouge en 1868-69. Son travail en faveur des métis n'avait pas eu l'heur de plaire à tout le monde, mais on savait avec quelle ardeur il avait défendu leur cause à Ottawa, alors qu'il avait été délégué pour rencontrer le premier ministre McDonald et son collègue Georges-Etienne Cartier. Au début de son ministère au Manitoba, M. l'abbé Ritchot avait été le secrétaire de Mgr Taché. Il occupait la cure de St-Norbert depuis 1867 et peu de temps avant son centenaire il était promu au rang de Protonotaire Apostolique.

Dans sa chronique de St-Jean-Baptiste, Man., le correspondant y avait inclus le paragraphe suivant: "La situation du français à St-Jean-Baptiste n'est pas pitoyable; les enseignes sont bilingues ou tout simplement françaises. Il y a bien encore quelques en-têtes de lettres qui sont anglais, mais ceux qui s'en servent vont bientôt remédier à cette situation anormale. De tous les calendriers donnés par nos fournisseurs, un seul portait une inscription uniquement anglaise. Pour avoir du français nous savons en demander, spécialement par le puissant organe de l'A.C.J.C." (Et en 1966, où trouve-t-on ceux qui veulent du français assez pour l'exiger . . . à St-Jean-Baptiste ou ailleurs?)

Il y a 50 ans (1916)

Des souhaits en provenance du front: "Notre collaborateur, le docteur J.-M.-E. Prévost, qui pratiquait à Ashern avant de s'enrôler, nous a envoyé du front, à l'occasion du Jour de l'An, la carte suivante: 'Le capitaine J.-M.-E. Prévost du Corps Médical, attaché au 22e Régiment canadien-français, vous présente du front ses bons souhaits pour l'année 1916 — En Flandres'."

Le projet d'amendement à l'Acte des écoles publiques comportait un nouvel empiètement sur les droits des gens de langue française. Il stipulait qu'à l'avenir le secrétaire des commissions scolaires devrait rédiger leurs procès-verbaux en anglais uniquement. (Il s'agissait là des premiers coups d'épingle qui devaient précéder le coup de Jarnac porté à la langue française au Manitoba quelque temps plus tard).

Un mariage, c'est un événement très important dans une famille, voire dans une paroisse. Ainsi à Ste-Amélie, Man., un Monsieur Julien Gambillote voulait que tous participent à sa joie d'épouser une Demoiselle Ida Ramsay: il hissa un drapeau sur un mât élevé devant sa demeure. Le nouveau marié était le constable provincial de la région.

D'où vient le nom de Ste-Geneviève pour cette paroisse manitobaine si intéressante? La Liberté nous informe que les premiers colons de cette localité étaient Français et qu'ils avaient choisi le nom de la patronne de Paris pour veiller sur la nouvelle colonie. Le premier colon de la région était M. Norbert Saltel qui donna son nom au bureau de poste de l'endroit. Parmi les autres pionniers on mentionnait les noms de MM. William et Adélard Desrosiers, Elzéar Fiola, Jean et Pierre Simard. Mme O.-W. Dumaine était la maitresse des postes en 1916.

On se rappellera que la première division du diocèse de St-Boniface mettait les paroisses de la Rivière Rouge dans le diocèse de Winnipeg. C'est ce qui faisait dire au correspondant de St-Jean-Baptiste d'alors: " Les Canadiens français ont leur manière pratique de protester contre le passage au régime irlandais: fonder des foyers" Un peu plus tard, une nouvelle division remettait ces paroisses dans le diocèse de St-Boniface.

Le plus grand squelette du monde

Il se trouve au Musée d'histoire naturelle de Bucarest. C'est celui du seul exemplaire actuellement connu du "dinotherium" (du grec **deinos**, terrible, et **thêr**, bête sauvage). Ce squelette a 13 pieds de hauteur!

L'ouvrage Larousse "La vie des animaux" ajoute que les **dinothériums**, qui vivaient vers la fin du tertiaire, mesuraient jusqu'à 23 pieds de longueur sans la trompe ni la queue! Ces géants du monde terrestre n'avaient que deux défenses, comme les éléphants actuels, mais portées sur la mâchoire inférieure et recourbées vers le bas. Ils s'en servaient comme de pioches pour déraciner les arbres.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited



Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2 Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

La réunion régulière du conseil de ville de St-Boniface eut lieu lundi soir dernier, 24 janvier. Parmi les lettres lues au début par le greffier, nous relevons une demande de la Winnipeg and St-Boniface Harbour Commission pour la nomination d'un représentant de notre ville au sein de cette commission. Le conseil a nommé l'échevin Warman pour l'y représenter.

L'archevêque anglican de Ruperts Land, le T. R. H. Clark, remercie la ville pour le don d'une épingle aux armes de la ville que lui présentait l'échevin Nelson McLean lors de la visite du Jour de l'An, et il souligne les relations toujours très cordiales qu'il entretient avec l'archevêque de St-Boniface.

La Chambre de Commerce de St-Boniface annonce que M. W. Stewart sera son représentant au sein de la Commission du Centenaire.

MM. Grafton, Dowhan, Muldoon, etc., avisent qu'ils ont fait sur demande l'incorporation du Centre Culturel sous le vocable de "Centre Culturel de St-Boniface" et demandent la permission à la ville de pouvoir se servir du nom de St-Boniface, vu qu'un fort nombre de citoyens de notre ville veulent s'organiser pour amasser des fonds pour la construction de ce Centre. Le conseil se prononce en faveur de l'utilisation du nom de la ville dans le titre légal du Centre Culturel.

Une compagnie qui se spécialise dans la manufacture d'équipement de fermes demande des informations au sujet d'un terrain disponible à St-Boniface. Elle est intéressée à un lopin de terrain de 3 acres, rue Mission, et y construirait une usine de 15,000 pieds carrés. Le trésorier et l'ingénieur devront lui donner les informations requises au sujet des taxes et du prix de vente.

Le Norwood Dept Store se plaint du déclin de sa clientèle depuis que la circulation sur la rue Marion est à sens unique, et croit que la densité de la circulation ne justifie pas ce mouvement à sens unique. M. le maire dit que cette décision vient du Métro, mais que le déclin dans sa clientèle est peut-être dû au fait que d'autres commerces sont déménagés ailleurs, par exemple la Commission des Liqueurs. Ceci a apporté des changements dans le nombre des clients possibles qui stationnaient autrefois dans les environs. Le conseil décide d'aviser le propriétaire de cet établissement qu'il ne peut malheureusement rien y faire.

Le Club Belge et les musiciens de la fanfare de la Cité remercient la ville pour l'octroi de $600 qui leur a été accordé, et espèrent pouvoir participer aux célébrations civiques.

Diverses commissions

Les diverses commissions, ayant tenu leurs réunions inaugurales pour l'année 1966, se sont choisies des présidents et vice-présidents, comme suit: Commission des parcs: échevin Couture, président; M. Noseworthy, vice-président.

Commission du musée: échevin Hart, président; M. Joseph Vermander, vice-président.

Commission consultative d'urbanisme: échevin Hart, président; M. H. D. Till, vice-président.

Commission des bibliothèques: échevin Softley, président; M. Donald Craw, vice-président.

M. le maire salue la présence de plusieurs délégations nombreuses qui se trouvent dans la salle du conseil, dont l'hon. Steinkopf, acompagné du juge Monnin, de M. Moody, de Mme Genser, ainsi que de plusieurs autres et de tout un personnel pour donner une idée des travaux accomplis jusqu'à date par la Commission Manitobaine du Centenaire. M. le Maire salue ensuite une autre délégation et demande la permission au ministre de les entendre avant lui, vu que ce ne sera pas très long.

M. John Graham, à la tête d'une très nombreuse délégation de Chevaliers de Colomb de Windsor Park et accompagné de Mgr Désorcy, présente au maire un parchemin encadré soulignant le beau travail accompli par le maire et le conseil dans la direction des affaires civiques et dans la promotion du bel esprit d'entente qui existe dans notre ville, ainsi que la qualité des services donnés par la ville. St-Boniface est un endroit où il fait bon vivre, conclut-il.

M. le maire, en recevant le certificat, dit que ce qui l'impressionne davantage c'est qu'un si grand nombre de citoyens soient venus ici ce soir par une température aussi dure, et que leur présence ici l'encourage, ainsi que le conseil, à toujours viser plus haut. Il remercie aussi, au nom des chefs de départements, des employés et des citoyens qui se dépensent au service de la ville. Il se déclare très heureux de cette marque d'estime.

Projet de Centenaire

Il demande ensuite au ministre Steinkopf de bien vouloir prendre la parole. M. le ministre esquisse dans leurs grandes lignes les réalisations, jusqu'à date, de la participation des gouvernements à ce grand projet de salle de concert, planétarium et musée qui seront construits par étapes de 1967 à 1970. Il espère que la ville de St-Boniface pourra se joindre aux autres villes et municipalités en y apportant sa contribution. M. Moody parle surtout de la salle de concert et Mme Genser du rôle de la commission canadienne des arts de scène, soulignant que plusieurs troupes du Québec traverseront le Canada. Mme Mary E. Bayer donne les commentaires durant la projection de diapositives illustrant les projets en cours dans la province: il y a 174 projets de Centenaire au Manitoba, jusqu'à date. M. le juge Monnin remercie le maire et le conseil d'avoir accordé leur bienveillant accueil et espère, comme citoyen de St-Boniface depuis toujours et comme contribuable, que la ville pourra contribuer à ce grand projet de la province.

M. le maire remercie le ministre et sa suite pour leurs bonnes paroles, et leur fait remarquer que la ville reçoit de la province et du fédéral $1 par tête pour ces projets de Centenaire, mais n'a pas reçu, comme Brandon, un octroi spécial, bien que St-Boniface, par son passé historique et son importance actuelle, devrait aussi être considérée pour un octroi spécial. Si le gouvernement provincial nous accorde cet octroi spécial, le fédéral accorderait sa contribution. St-Boniface est actuellement engagée dans la construction de trois arènes mais, toutefois, la ville étudiera la requête présentée ce soir. Enfin, le maire félicite tous ceux qui participent si activement à ces projets, spécialement les dames qui montrent tant de dévouement.

M. le maire souligne qu'il parle au nom de tous les citoyens de St-Boniface, et non seulement au nom de l'élément canadien-français, et que nous vivons à St-Boniface dans une grande harmonie, malgré le bruit fait de temps à autre par quelques dissidents. C'est un peu comme au Québec où les séparatistes font beaucoup de bruit malgré leur petit nombre, conclut-il.

Demandes diverses

M. Hugo Pittoors, du boulevard Lomond, accompagné de son voisin, demande à la ville, au nom d'un groupe de citoyens de cette rue, la permission d'embellir un terrain vague en y plantant des arbres, comme projet de Centenaire. Les citoyens se chargeraient de toutes les dépenses, ainsi que du travail. Ceci fut remis à la commission des parcs, et M. le maire remercia M. Pittoors et ses amis qui prennent tant d'intérêt à l'embellissement de leur ville.

Vu le nombre toujours croissant de skidoos et d'autoboggans, et des demandes qui ont été faites pour utiliser le parc Provencher comme piste de course, l'échevin N. McLean demande au conseil d'étudier la possibilité d'utiliser certains terrains au nord de la rue Mission, ainsi qu'au nord du chemin Elizabeth. L'ingénieur devra faire rapport sur les terrains disponibles, et l'avocat de la ville étudiera la question de la responsabilité de la ville s'il y avait des accidents.

L'échevin St-Hilaire est heureux de voir le beau travail accompli par les équipes des travaux publics dans l'enlèvement de la neige de nos rues, mais il voudrait qu'ils soient moins empressés dans leur travail dans les ruelles où l'accumulation de la neige, poussée par les charrues, bloque les entrées des garages. Un bon nombre de citoyens de son quartier se plaignent du fait qu'ils ne peuvent entrer ni sortir de chez-eux sans avoir à pelleter des montagnes de neige. A moins de profondes ornières causées par la circulation, il ne devrait pas être nécessaire de passer la charrue dans les ruelles. L'ingénieur a été averti de ce problème.

Il fut décidé de changer le nom de la Commission du Centenaire en celui de Commission pour la Célébration du Centenaire de la Confédération, et d'ajouter le nom de l'échevin N. McLean comme membre de cette Commission.

Lundi prochain étant un cinquième lundi, il n'y aura pas de réunion des comités. Donc la prochaine réunion aura lieu le 7 février.

Jeunesse Ouvrière Chrétienne

Il y a quelque temps que la J.O.C. n'a pas présenté d'article dans La Liberté et le Patriote alors, vous vous demandez peut-être qu'elle est l'occasion? Bien, pour vrai dire c'est que nous voulons vous présenter au S.P.A.

Qu'est-ce le S.P.A.? C'est un Cours de Préparation à l'Avenir. Son but est d'aider les jeunes à voir clair sur certains aspects très communs de la vie. Voici quelques sujets qui seront traités: psychologie féminine, psychologie masculine, fréquentation, influence du cinéma, de la télévision et de la radio sur les jeunes, imagination, rêveries, pureté, amitié, amour, mariage. Nous croyons qu'en discutant ensemble nous pouvons nous aider en échangeant nos idées. Nous allons aussi avoir des adultes qui viendront nous donner leurs impressions sur ces sujets.

Ce cours sera donné en douze différentes réunions qui auront lieu au local J.O.C.F. dans le soubassement de la cathédrale. Les responsables de ce cours sont Mlles Paulette Marcoux, Vivianne Moquin, Denise Marcoux et Lucille Dufault. Celles-ci travaillent depuis quelques semaines à la préparation de ce cours.

Nous invitons toutes les jeunes filles sorties de l'école à se joindre à nous dans ce cours. Si vous êtes intéressée, veuillez contacter Paulette à 233-7371.

Graves questions étudiées par la Chambre de Commerce

Les membres de la Chambre de Commerce de St-Boniface se réunissaient le mardi 18 janvier pour un souper-causerie à l'hôtel Marion. M. Geo Dinney, président, après avoir souhaité la bienvenue aux membres et à leurs amis, fit circuler parmi l'auditoire le dessin d'un bâtiment que la Chambre espère voir réaliser pour ses bureaux. Ce projet coûterait de $12,000 à $15,000. Il annonça que le comité de recrutement lancera une campagne intensive de recrutement à notre Chambre de Commerce bilingue de St-Boniface. La Chambre étudie aussi la question d'avoir à St-Boniface un carnaval d'hiver, et se propose d'envoyer un de ses membres bilingues à Québec durant le Carnaval pour s'y informer du travail et du coût d'un tel projet. Il invita enfin M. le maire J. Guay, hôte à la table d'honneur, à dire quelques mots.

Carnaval d'hiver?

M. le maire félicita la Chambre du nombre toujours croissant de ses membres, et l'encouragea fortement dans ce projet de Carnaval d'hiver, car St-Boniface, à cause de ses rivières, jouit d'un avantage naturel qui pourrait être utilisé pour plusieurs activités sportives. M. le maire sera à Québec durant le prochain carnaval et en rapportera certainement de bonnes idées.

Le président annonça ensuite à la Chambre que les postes de radio CKSB et CJAM seraient prêts à donner à la Chambre une période de cinq minutes pendant treize semaines, et que l'exécutif étudie la possibilité de se faire mieux connaître par ce moyen.

La Chambre de Commerce vota en faveur de M. Walter Stewart comme son représentant au sein de la Commission civique du Centenaire de la Confédération.

M. J. Hopewood

Le président présenta ensuite M. Jack Hopewood, orateur invité. Celui-ci, qui est président du comité des sports des joutes panaméricaines, dévoila le nouveau drapeau des Jeux Panaméricains et donna une esquisse élaborée des bâtiments qui seront érigés, des endroits où auront lieu les concours variés de cette grande rencontre sportive. Ces Jeux auront lieu du 22 juillet au 7 août 1967, et 32 pays de l'Amérique du Nord, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud y seront représentés. Les dépenses se chiffreront entre 5½ et 6 millions de dollars. On espère que la vente des billets, des droits de télévision et de la revente rapporteront environ 3 millions de dollars. Le coût aux divers gouvernements serait d'environ $3 millions. Cependant, certaines constructions permanentes serviront par la suite à divers groupes sportifs. L'orateur indiqua que les joutes de tennis se tiendront au Canoe Club, les courses de canots sur le canal du Floodway, les courses de voiliers sur le côté ouest du lac Winnipeg, et le Vélodrome sera construit à côté de l'aréna de Winnipeg. Il espère que St-Boniface pourra contribuer à faire de ces Jeux un des grands événements de l'année 1967, et il croit que St-Boniface pourrait être l'endroit où se tiendront les parties de ballon-panier, ou les concours de judo, si une des arènes que St-Boniface doit construire comme projet de Centenaire pouvait être convertie à cet usage.

St-Boniface et les joutes panaméricaines

Le président demanda ensuite au maire de commenter ces paroles de l'orateur. M. le maire affirma que la ville de St-Boniface s'était empressée de manifester dès les débuts son intérêt aux joutes panaméricaines, d'offrir un terrain convenable si le grand comité voulait y construire le Vélodrome, mais qu'après plusieurs rencontres avec les dirigeants, la chose était restée lettre morte. St-Boniface avait pourtant une réputation enviable avec ses nombreux champions de courses en bicyclettes, et le Vélodrome aurait pu servir aussi pour des joutes de ballon-panier ou pour des tournois athlétiques.

La ville avait mis de côté $10,000 et se proposait d'ajouter à cette somme chaque année, mais vu le manque d'enthousiasme pour donner quelque chose à St-Boniface — qui mérite bien d'être reconnue par son ancienneté et sa priorité comme deuxième plus grande ville de la province — la somme susmentionnée a été remise dans le trésor public. Toutefois, conclut le maire, la porte n'est pas fermée . . . et ceci, je l'ai répété à maintes reprises, si le comité nous accorde le Vélodrome, et non pas des "miettes" comme le judo et le ballon-panier. Dans ces conditions, nous serions prêts à reconsidérer notre participation.

M. Stewart dit que la Chambre de Commerce devrait s'occuper de voir à ce que St-Boniface participe d'une façon ou d'une autre à ces grandes manifestations sportives et étudier les moyens de le faire. Il ne faudrait pas que St-Boniface soit totalement absente de ces manifestations.

Le président annonça que le Consul japonais sera l'invité à la prochaine réunion.

Une section du Parti communiste au Québec

TORONTO — Le Parti communiste du Canada organisera une section spéciale au Québec lors du congrès national du parti qui se tiendra à Toronto en mai prochain, a annoncé récemment le leader communiste William Kashtan.

Il a révélé que les communistes québécois posséderont un statut spécial qui reconnaîtra "le caractère bi-national de notre pays et de sa classe ouvrière".

Le parti n'a pas divulgué le nombre de membres que le parti possède au Québec, mais M. Kashtan a déclaré lors d'une interview que le nombre des membres avait beaucoup augmenté au Québec au cours des dernières années.

Le congrès national auquel, a-t-il déclaré, assisteront 150 délégués, sera tenu du 21 au 24 mai.

Une victoire de l'Association d'Education

Le 28 octobre 1963, un groupe de parents canadiens-français, tous membres du C.A.R.C. (Aviation Royale Canadienne) et cantonnés à St. James, Man., signalaient à l'Association d'Education une injustice dont ils étaient les victimes et demandaient à l'Association d'intervenir auprès des autorités responsables.

Voici de quoi il s'agissait:

Les enfants des signataires de cette requête fréquentaient l'Académie St-Charles (école privée), à St-Charles, Man., cette école étant la seule des environs pouvant leur dispenser un enseignement français. Or, le ministère de la Défense nationale refusait de payer les frais de scolarité de ces élèves tout en défrayant ces mêmes frais pour les enfants des membres du C.A.R.C. qui fréquentaient l'école publique de St. James.

Par ailleurs, le même ministère défrayait tous les frais de scolarité des enfants des membres de l'Armée de Terre, cantonnés à Fort Osborne, leur laissant pour cela la faculté de fréquenter l'école de leur choix, qu'elle soit publique ou privée.

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba entra aussitôt en contact avec le ministère de la Défense nationale, et demanda qu'il soit porté remède à cette situation anormale.

Ceci donna lieu à de laborieuses démarches de l'Association auprès du ministère, celui-ci affirmant et réaffirmant qu'il ne pouvait rien changer à la situation.

Il semblait bien que, malgré toute la pression exercée par l'Association pendant deux ans, toutes ces démarches avaient été faites en pure perte, lorsque, soudain, le 17 janvier dernier, le miracle se produisit.

En effet, une lettre envoyée par M. L. Cadieux, le nouveau ministre associé de la Défense nationale, à M. René Rottiers, secrétaire général de l'Association d'Education, annonçait la décision du ministre de faire payer par le ministère les frais de scolarité pour les élèves en cause, faisant de cette décision une mesure générale pour les autres cas semblables.

Il a donc fallu plus de deux ans à l'Association d'Education pour remporter cette autre victoire scolaire. Cela fut rendu possible, grâce à la compréhension du nouveau ministre associé de la Défense qui eut à coeur de rouvrir le dossier en cause et d'apporter une solution prompte et définitive au problème qui y était exposé.

(Communiqué)

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Déjeuner-communion

Malgré un froid de quarante au-dessous de zéro, une cinquantaine de chevaliers et leurs dames assistèrent à notre premier déjeuner-communion de l'année, à neuf heures, dimanche dernier, en l'église Ste-Marie de St-Vital.

Le frère G. Mignot présenta le conférencier, M. l'abbé Roland Bélanger, curé de la paroisse Ste-Marie. Celui-ci nous parla des filles-mères et, statistiques en mains, expliqua les causes et les conséquences de ce problème moderne et suggéra quelques remèdes pour enrayer le mal. Le frère A. Rousseau fit les remerciements d'usage.

Si la température laissait à désirer dimanche matin, le copieux déjeuner servi par le frère Philippe Jeanson et son équipe sut réchauffer et satisfaire tous les convives.

Mi-carême

Les frères sont priés de réserver la date du 18 mars pour une grande soirée sociale. Pour plus de détails, ils n'auront qu'à lire attentivement la lettre mensuelle du grand chevalier ou notre chronique habituelle.

Nos malades

Le R. P. Aurèle Lemoine est sorti de l'hôpital et doit maintenant prendre quelques semaines de convalescence.

Le frère J. Alary a assisté à notre déjeuner-communion dimanche dernier et tous étaient heureux de le revoir en compagnie de sa chère moitié.

Çà et là

Le président des activités catholiques a annoncé, à notre dernière assemblée, que le prochain déjeuner-communion aura lieu en l'église du Précieux-Sang au mois de février. Les frères pourront amener leurs fils ou . . . leurs neveux.

Les joueurs de cribbage continuent leur concours. Quand pourra-t-on enfin annoncer les champions officiels du Conseil Goulet?

Le pot d'or est sorti au troisième tour, lundi soir dernier. Les frères Dufault et E. Lachance n'étant pas sur les lieux, c'est le frère Roland Michaud qui s'est enrichi. En voilà un autre qui vous dira que ça paie d'assister régulièrement aux assemblées.

RIGOLETTO.

PARIS — De source sérieuse on dit dans la capitale française que le général de Gaulle songe à entreprendre cette année un voyage en Union soviétique et un autre au Moyen-Orient. On fait remarquer cependant qu'étant donné son âge, 75 ans, le général ne ferait pas plus de deux voyages cette année.

Pressante invitation

Avis à toutes personnes de langue française de la région qui sont intéressées au chant choral, à la Comédie-musicale, à l'Opérette, à l'Opéra et aux Variétés.

1967 approche à grands pas! En vue des célébrations du Centenaire et pour préparer un spectacle prochainement, M. Georges Paquin, de concert avec certaines organisations franco-manitobaines, désire former un groupe dont le but serait de faire goûter aux nôtres et aux "autres" la musique canadienne et française. M. Paquin se chargerait de préparer des spectacles, genre "Variétés Lyriques", au cours de 1966, et une grande oeuvre lyrique complète pour 1967. Pour mener à bien un tel projet, il lui faut un choeur d'au moins 60 voix.

Les intéressés sont priés de venir rencontrer M. Georges Paquin à la salle académique du Collège de St-Boniface, le dimanche 6 février, de 2 h. 30 à 3 h. 30 de l'après-midi.

Le talent ne manque pas chez-nous! Il s'agit de le faire valoir! Allons-y! C'est le moment ou jamais.

COMMUNIQUE.



St-Boniface subit le rythme de transformation de toutes les villes du pays. C'est ainsi que la partie nord de la ville vient de s'enrichir d'une nouvelle et très moderne maison à appartements, au 518, rue Aulneau, tout près de la cathédrale, de la bibliothèque et du centre de St-Boniface. A l'épreuve du feu, avec système d'alarme perfectionné, les "Appartements Aulneau", genre résidentiel et privé, plairont aux personnes préférant une atmosphère moins bruyante, car ils sont munis de l'assourdissement du son le plus perfectionné en ville, au moyen de planchers de béton flottants. Le système de chauffage a été préparé par les ingénieurs de Manitoba Hydro et installé sous leur direction. Chaque pièce possède son thermostat individuel. Les accessoires General Electric incluent lessiveuse et sécheuse. Sur le toit, antenne amplifiée pour quatre canaux de télévision avec prévision pour couleur. Quantité de prises de courant. Consommation électrique d'éclairage, de poêle et de réfrigérateur, incluse. Chambre de bain en couleur, avec lavabos genre "comptoir"; contrôle automatique de l'humidité. Ventilateurs de cuisson, comptoirs finis en arborite. Boiserie acajou. Trois cent trente pieds cubes de garde-robe par logement. Eviers en acier inoxydable. Tapis nylon. Tentures dans toutes les fenêtres. Encadrement des fenêtres, nylon et aluminium. Emplacement pour patio, parc de stationnement. ***

L'A.P.M. de St-Eugène fait l'étude du civisme

La première réunion mensuelle pour 1966 de l'Association de Parents et Maitres eut lieu le mercredi 19 janvier dans la salle St-Eugène. Afin de commencer l'étude sur le "Civisme", programme de l'année lancé par la Fédération des Associations de Parents et Maitres, l'exécutif avait organisé un colloque composé de membres de l'exécutif de chacune des organisations paroissiales représentées comme suit: l'Association de Parents et Maitres, M. R. Lavigne; la Caisse Populaire, M. R. Blanchette; le Club des Femmes, Mme C. Gautron; le Club des Hommes, M. J. Lagassé; la Commission scolaire St-Eugène, M. L. Dumaine; la M.A.E.E., M. L. Beaupré; les Scouts, M. A. Lambert, et le modérateur du dialogue, M. D. Kenny.

Chacun de ces représentants donna d'abord un résumé sur le but et le fonctionnement de son organisation en faisant connaitre aux parents et maitres les membres du comité exécutif; ensuite le modérateur invita l'assemblée à questionner ces représentants pour obtenir des détails supplémentaires. Ce fut une soirée très animée et pleine d'enthousiasme et l'on a montré beaucoup d'intérêt à cette étude du "Civisme" au niveau local paroissial.

Sincères remerciements au comité de l'Association de Parents et Maitres: M. R. Lavigne, président; M. D. Kenny, vice-président; M. l'abbé U. Lafond, curé; la Rév. Sr Hélène-de-Jésus, principale de l'école; Mme Hélène Nault, secrétaire; Mme R. Blanchette, trésorière; Mmes I. Appelmans, C. Comeault et G. Rasmussen.

A l'occasion de la prochaine réunion mensuelle qui aura lieu le mercredi 16 février, un conférencier très intéressant donnera un exposé du civisme au niveau provincial et saura habilement transmettre ses connaissances sur ce sujet très important. Venez en grand nombre; parents, faites-vous un devoir d'y assister.

Partie de cartes

Dimanche prochain, 30 janvier, à 8 h. p.m., aura lieu la sixième d'une série de parties de cartes à la salle St-Eugène, 1007, chemin Ste-Marie. On invite tous les paroissiens et amis de St-Eugène à venir se délasser. Plusieurs beaux prix seront donnés par les organisateurs. On vous attend nombreux pour cette soirée.

Les Scouts catholiques de St-Boniface

Malgré un froid glacial, un grand nombre ont bravé cette température pour assister à la première partie de cartes au profit des scouts et louveteaux de St-Boniface. Le comité désire remercier tous ceux qui y ont pris part. Un merci spécial aux scouts de notre jeune route et aux parents et amis qui leur ont aidé dans leur tâche.

Nous invitons tous les intéressés à revenir le dimanche 30 janvier prochain à la salle Jubinville(au sous-sol de la basilique), à une autre partie de cartes pour la même cause. Que l'on vienne en très grand nombre encourager nos jeunes. Plusieurs beaux prix seront offerts.

LE COMITE.

Sts-Martyrs-Canadiens

Çà et là

Félicitations à M. Fernando Sanche, élu marguillier pour un terme de trois ans. La paroisse remercie officiellement M. Roger Vadeboncoeur, sortant de charge.

La première partie de cartes de l'année, organisée par le Comité Protecteur des Guides et des Jeannettes, aura lieu dimanche prochain, 30 janvier, à 8 h. 30 p.m., en la salle paroissiale des Sts-Martyrs-Caandiens.

Sincères félicitations à M. et Mme Charles Guénette à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

On rappelle que le cours pour les dames sur "La parole en public" aura lieu les quatre jeudis du mois de février. Les deux premières parties auront lieu à 9 h. p.m. et les deux dernières à 8 h. 30 p.m.

Le nouvel exécutif de l'Association des Canadiens français du Parc Windsor est ainsi constitué: président, M. Robert Bétournay; vice-président, M. Roméo Champagne; secrétaire, Mme Pierre Pelletier; trésorière, Mme Roland Garand; conseillers, MM. André Lachance, Jean-Paul Guénette et Arthur D'Eschambault; ex-président, M. Maxime Desaulniers.

Réunion prochaine de la Société Historique

La Société Historique de St-Boniface tiendra sa première réunion de l'année 1966, sous la présidence de Mlle Eugénie Dubuc, à la Maison provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins, à St-Boniface, dimanche soir prochain, 30 janvier, à 8 h.

La Rév. Sr Sarrasin, S.G.M., professeur à l'école indienne de Lebret, Sask., donnera une importante causerie sur "L'histoire de la paroisse St-Joseph de Letellier". Elle sera présentée par M. le Dr Georges Sabourin, né à St-Jean-Baptiste, et remerciée par Mgr Joseph Bellavance, né à St-Joseph et maintenant "retiré" à St-Boniface, rue Dubuc, après de nombreuses années de fructueux ministère.

Au cours de la soirée, M. Gérard Gagné, de l'Office National du Film, présentera en première, à St-Boniface, un magnifique film sur l'Expo '67.

Invitation cordiale aux membres et à leurs amis qui s'intéressent à l'histoire.

Clercs-servants de la cathédrale

Le samedi 22 janvier, il y eut une partie de ballon-balai pour tous au parc Provencher. Heureusement que le Club St-Michel était bien chauffé, car il faisait assez froid. Même pour cette cause, nous n'aurions pas pu décommander la partie, car il y avait là près de cinquante gars ardents et désireux de jouer. Tous s'amusèrent bien. Ensuite le même jour dans l'après-midi, un film d'aventure fut présenté à notre local. Là aussi, il y eut un très grand nombre de clercs-servants malgré les intempéries.

Très bientôt, nous espérons publier la première édition de notre journal mensuel pour les clercs-servants. Ce sera un journal de quelques pages qui intéressera nos membres avec ses mots croisés, son humour et ses écrits. (Nous comptons même y faire souscrire quelques commanditaires.)

Hockey

Ce fut au Collège de St-Boniface le dimanche 23 janvier que notre équipe de hockey trouva la victoire! Oui, les collégiens, après une rude partie, se sont vus perdre au compte de 5 à 1 en notre faveur. (Je crois que le froid avait figé un peu leurs joueurs.) On nous a demandé de retourner jouer une autre partie à leur festival d'hiver. Nous y retournerons de bon coeur.

Raymond GAUTHIER.

CITE DE ST-BONIFACE
Département de Police



Demande de soumissions

Des soumissions, sous enveloppe scellée, pour trois automobiles, seront acceptées jusqu'au 31 janvier 1966, à cinq heures de l'après-midi.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à **M. William Russell**, Chef de Police, St-Boniface. **Téléphone: 947-1411.**

CITE DE ST-BONIFACE
Département de Police



Demande de soumissions

Des soumissions, sous enveloppe scellée, seront acceptées jusqu'au 31 janvier 1966, à cinq heures de l'après-midi, pour les fournitures suivantes:

— 40 (plus ou moins) uniformes de police,
— 120 (plus ou moins) chemises de police,
— 80 (plus ou moins) souliers de police.

Pour tous détails supplémentaires et spécification, prière de contacter **M. William Russell**, Chef de Police, St-Boniface. **Téléphone: 947-1411.**



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le greffier, jusqu'à 4:30 heures de l'après-midi, le vendredi 4 février 1966 pour la position suivante:

Dessinateur préposé aux instruments (Instrumentman) au Département du Génie

Entrée en fonction: aussitôt que possible.

Salaire initial: $421.00 par mois, augmentations réglementaires et allocation pour automobile.

Temps de probation: 6 mois.

Les candidats devront avoir de l'expérience dans l'usage des instruments d'arpentage, tels que le cercle d'alignement et le niveau ainsi qu'une connaissance élémentaire en dessin technique et fournir leur propre voiture.

Pour plus amples renseignements, formules de demande et interview, s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 25 janvier 1966

CITÉ DE SAINT-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Cité de Saint-Boniface propose d'exécuter les améliorations locales suivantes et de prélever le coût de ces améliorations contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que les propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquième (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

	Coût Environ
Aqueducs	
Chemin St-Mary's, de l'avenue Ferndale à la rue Coniston	$75,000.00
Rue Panet, à partir de l'aqueduc actuel de 10" à la rue Mission	
Rue Mission, à partir de l'aqueduc actuel au chemin Panet	35,000.00
Rue Kenny, d'Enfield Crescent à la rue Roger	3,000.00
Avenue Traverse, de l'avenue Niverville à Enfield Crescent	7,000.00
Rue St-Jean-Baptiste, de l'avenue Hamel à l'avenue Cathédrale	10,000.00
Rue Roger, en entier	6,000.00
Rue Maginot, de P.T.H. 59 à l'avenue DeBourmont	14,400.00
Egouts	
Avenue Traverse, de l'avenue Niverville à Enfield Crescent	8,000.00
Rue St-Jean-Baptiste, de l'avenue Hamel à l'avenue Cathédrale	10,000.00
Rue Youville, de la rue Dubuc à l'avenue Carrière	
Avenue Carrière, de la rue Des Meurons à la rue Youville	75,000.00
Rue Maginot, de P.T.H. 59 à l'avenue DeBourmont	37,000.00
Pavage des rues avec béton armé	
Avenue Ferndale, de la rue Walmer au chemin St-Mary's	9,500.00
Rue Highfield, de l'avenue Pinedale à Lyndale Drive	22,500.00
Rue Dugas, en entier	60,000.00
Chemin DeBourmont, de la rue Dugas au chemin Elizabeth	7,500.00
Avenue Harper, de la rue Dugas au chemin Elizabeth	7,500.00
Avenue Bleau, de la rue Dugas au chemin Elizabeth	7,500.00
Avenue Chandos, de la rue Coniston à Lyndale Drive	13,500.00
Avenue Hillcrest, de la rue Caton à l'avenue Niverville	23,000.00
Pavage des ruelles avec béton armé	
Situées entre la rue Ritchot, la rue Langevin, l'avenue Hamel et le boulevard Dollard	23,000.00
Situées entre la rue Aulneau, la rue Louis Riel, le boulevard Dollard et la rue Despins	16,000.00
Situées entre la rue Valade, la rue Jean d'Arc, le boulevard Dollard et la rue Despins	15,000.00
Situées entre le chemin St-Mary's, l'avenue Traverse, la rue Roger et l'avenue Niverville	12,000.00
Au nord de la rue Marion, du Canada Safeway à l'avenue Taché	32,000.00
Situées entre l'avenue Ashdale, avenue Pinedale, rue Highfield, Lyndale Drive et la rue Walmer	25,000.00
Situées entre la rue Goulet, rue Berry, Enfield Crescent et l'avenue Taché	36,000.00
Entre la rue Berry, rue Bertrand, rue Kenny et l'avenue Taché	12,800.00
Situées entre la rue Bertrand, boulevard Dollard, rue Kenny et l'avenue Taché	12,800.00
A l'est de la rue Aulneau, de la rue Masson à l'avenue Cathédrale	11,500.00
Installation de bordure de rue et ruisseau (Gutter) en béton	
Rue St-Jean-Baptiste, de l'avenue Hamel à l'avenue Cathédrale	4,500.00
Trottoirs	
Rue Lloyd, Côté est, de la rue Highfield à Lyndale Drive; côté ouest, de la rue Coniston à Lyndale Drive	5,200.00
Rue Kavanagh, les deux côtés	6,200.00
Rue Coniston, côté nord, du chemin St-Mary's à l'avenue Chandos	2,100.00
Avenue Provencher, côté nord, de la rue Langevin à la rue Thibault	6,500.00
Rue Archibald, côté ouest, de la rue La Vérendrye jusqu'à la sous-traverse	3,000.00
Avenue Hillcrest, les deux côtés, de la rue Caton à l'avenue Niverville	3,200.00
Nivellement et gravelage	
Rue Maginot, de P.T.H. 59 à l'avenue DeBourmont	12,000.00
Ruelle au sud de la rue Cromwell, de la ruelle actuelle, à l'est de l'avenue Ferndale	350.00

Coût actuel des améliorations sur base de frontage

Installation d'aqueducs (période de 20 ans)
Comptant .... $5.00 du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels; $3.50 du pied de frontage pour terrains résidentiels;
Versement annuel sur une base de 20 ans ...... $0.4359 du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels; $0.3052 du pied de frontage pour terrains résidentiels;

Installation d'égouts (période de 20 ans)
Comptant .... $8.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 20 ans .... $0.6975 du pied de frontage;

Pavage des rues avec béton armé y compris le nivellement et tourbe de boulevard (période de 10 ans)
Comptant .... $12.50 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans .... $1.699 du pied de frontage;

Coût approximatif des améliorations sur base de frontage

Pavage des ruelles avec béton armé (période de 10 ans)
Comptant .... $6.50 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans .... $0.8832 du pied de frontage;

Installation de bordure de rue et ruisseau (Gutter) en béton (période de 5 ans)
Comptant .... $2.75 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 5 ans .... $0.6529 du pied de frontage;

Installation des trottoirs (période de 5 ans)
Comptant .... $2.50 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 5 ans .... $0.5935 du pied de frontage;

Nivellement et gravelage (période de 3 ans)
Comptant .... $2.15 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 3 ans .... $0.8044 du pied de frontage.

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph Bockstael, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier

Hôtel de Ville St-Boniface
le 25 janvier 1966.

N.B.—1) Les pavés en question, dont le coût est mentionné ci-haut, sont des pavés réglementaires, i.e. 24 pieds de largeur et 6 pouces d'épaisseur—l'excédant du coût sera absorbé par la Cité.

2) En vertu des dispositions de la Charte de la Cité, le coût d'une amélioration autre qu'un égout ou un aqueduc, sera distribué de la façon suivante, pour une amélioration de flanc:
Quinze (15%) pour cent sera prélevé contre les terrains de flanc;
Quatre-vingt-cinq (85%) pour cent sera absorbé par la Cité;

3) Si une partie de terrain est servie par un égout et/ou un aqueduc, sans toutefois border sur cette amélioration, la proportion du coût du projet sera prélevée contre cette partie de terrain par décision du Conseil.

IMPORTANT — L'amélioration affectant votre propriété est indiquée ainsi "O".

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

L'Heure du concert à Jonquière

"L'Heure du concert" du jeudi 27 janvier, à 10 h., nous parviendra de Jonquière, à l'occasion de l'inauguration officielle de la salle de concert François Brassard, au collège classique de cette ville du Saguenay.

Ce concert sera donné par l'Orchestre symphonique de Québec, dirigé par Françoys Bernier, son chef attitré. Participeront à cette manifestation musicale: Fernande Chiocchio, soprano; Sylvia Saurette, mezzo; Jean-Paul Jeannotte, ténor, et Gaston Germain, basse, ainsi que la chorale Sine Nomine, de Jonquière, dirigée par Jean-Eudes Vaillancourt, son fondateur.

Le programme de cette "Heure du concert" comporte trois oeuvres musicales et une interview. Nous entendrons l'ouverture pour la "Consécration d'une maison" de Beethoven; la "Messe du couronnement" de Mozart et "Marche fantasque et Festival" de François Brassard.

Cette dernière oeuvre au programme rappellera au grand public que François Brassard est originaire du Lac-St-Jean et qu'il reste la figure musicale dominante de cette région. C'est en hommage à son talent de folkloriste, de compositeur et d'organiste local que le collège classique de Jonquière lui a dédié sa belle salle de concert et de théâtre.

Deux compositeurs-interprètes à "Du côté de Québec"

François Dompierre et Jacqueline Lemay seront les artistes invités de l'émission "Du côté de Québec", le vendredi 28 janvier, à 8 h. du soir, au canal 3.

François Dompierre et Jacqueline Lemay comptent aujourd'hui parmi les plus beaux espoirs de la chanson, au Canada français. Ils ont chacun un style bien à eux, une manière d'écrire qui les distingue de tous ceux qui les ont précédés. Jacqueline Lemay a même fait sa marque en Europe. Lorsque les Français l'eurent entendue, les critiques des journaux et des revues spécialisées n'ont pas tari d'éloges à son égard.

François Dompierre, lui, est un musicien avant tout. Il adore faire l'orchestration d'une chanson dès qu'il trouve un texte à son goût. François aime tout ce qui est beau: "Je ne suis pas contre quoi que ce soit, à condition que ça sonne bien. J'aime tout ce qui est beau et bon". A noter que François Dompierre a fait de sérieuses études musicales; il est probablement le seul chansonnier du Québec qui soit diplômé du Conservatoire.

Music-hall accueille cinq artistes canadiens-français

La charmante hôtesse de "Music-hall, Elaine Bédard, présentera aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada, le dimanche 30 janvier, à 8 h. du soir, cinq artistes canadiens-français qui ont, chacun dans leur domaine, fait connaître la musique de chez nous à l'étranger.

On pourra applaudir le soprano Claire Gagnier, le virtuose du banjo Maurice Beaulieu, le chansonnier Jacques Blanchet et les chanteuses Monique Gaube et Ginette Sage.

Les duchesses du Carnaval de Québec à "Bras dessus, bras dessous"

"Bras dessus, bras dessous" prépare une émission sur le Carnaval de Québec. C'est l'émission que les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada verront le lundi 31 janvier, à 9 h. du soir.

Le réalisateur, Marcel Brisson, nous parle de cet événement en ces termes: "Comme chaque année, nous faisons une émission sur le thème du Carnaval de Québec. Cette année, Serge Laprade, animateur de la série, recevra les duchesses du Carnaval. Comme vous le savez, ces jeunes filles sont d'habitude choisies pour leur personnalité et pour leur beauté. Elles sont ravissantes et habillées avec un goût très sûr par les plus grandes maisons de couture de Québec. Innovation cette année: nous avons demandé aux duchesses de chanter une chanson yé-yé dans un costume tout à fait dans le vent. Dans un autre costume plus chic, celui-là, les duchesses feront chacune un tour de valse avec Serge. Bien entendu l'émission ne serait pas complète sans la présence du Bonhomme Carnaval. Nous l'avons donc invité lui aussi. Il dansera et chantera comme tout le monde, dans la neige d'où il vient.

Nous aurons aussi, comme invitée spéciale à cette émission sur le Carnaval, une artiste aussi populaire que jolie, une chanteuse de grand talent originaire de Québec, duchesse du Carnaval une année durant, reine de la radio et de la télévision une autre année, une chanteuse qui a créé à Québec la fameuse mélodie-thème du Carnaval de Québec: Pierrette Roy. Elle chantera la chanson qui l'a rendue si populaire et elle se joindra à Serge, aux duchesses, aux danseuses et au choeur pour la production finale où on chantera Joyeux Carnaval, Salut, bonhomme, Le Carnaval du Bonhomme et Rions, chantons, c'est le Carnaval.

Représentation du Ballet de Winnipeg

La troupe de danseurs et de danseuses du ballet royal de Winnipeg donnera deux représentations au théâtre Playhouse, les vendredi et samedi 4 et 5 février, avant de s'envoler pour l'Amérique du Sud et les Antilles.

Parmi les oeuvres au programme est inscrite la première représentation au Canada de "Pendant que l'araignée dormait", composition de Brian Macdonald, chorégraphe officiel de la compagnie.

Après ses représentations à Winnipeg, la troupe quittera cette ville et fera une tournée prolongée au Minnesota, au Michigan et dans les Maritimes. Elle visitera ensuite, après avoir quitté Halifax le 6 mars, Porto-Rico, le Venezuela, Trinidad, la Jamaïque, Curaçao et le Pérou.

Au poste CBWFT

JEUDI 27 JANVIER

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Deux millions de femmes
10.00—L'Heure du concert
11.00—Dick Powell

VENDREDI 28 JANVIER

3.45—Femmes d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Nos Frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Mission secrète à Zagreb"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Commando représailles"

SAMEDI 29 JANVIER

2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—L'Enfant du cirque
5.15—100 millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—Médor et Barnabé
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "La mort a les yeux bleus"
10.00—Votre choix
10.30—C'est écrit dans le ciel
11.00—Cinéma: "Larry, agent secret"

DIMANCHE 30 JANVIER

12.45—Les six ans de Vatican II (Reprise)
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Le vrai visage de Thérèse de Lisieux
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Théâtre d'une heure: "La Parisienne"
10.00—Conférence de presse
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'Hier à demain

LUNDI 31 JANVIER

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Le Centième Eté
10.30—Cartes sur table
11.00—Cinéma: "Portrait d'un assassin"

MARDI 1er FEVRIER

3.45—Aux quatre coins du monde
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Caméra 66
10.30—Festival du cinéma polonais: "Train de nuit"

MERCREDI 2 FEVRIER

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Les Espions"
10.15—Le Sel de la Semaine
11.15—Les Affaires de l'Etat
11.30—Les Incorruptibles



SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 28 janvier

8 h. 30 — **Mission à Zagreb:** Youg. 1963. Drame de guerre de N. Tanhofer avec Severin Bijolic et Bert Sotlar. — Recherché par la Gestapo, un homme décide de rejoindre des partisans. — Action bien conduite. Belles photos. Interprètes convaincus. — Solidarité. Scènes dures. Adultes.

11 h. 30 — **Commando de représailles:** Hong. 1964. Drame de guerre de Z. Fabri avec Imre Sinkovics et Dezso Garas. — Dans un camp de représailles allemand, on organise un match entre prisonniers et geôliers. — Original et bien fait. Climat bien reconstitué. Bons interprètes. — Valeurs positives. Réaliste et dur. Adultes.

Samedi 29 janvier

4 h. 30 — **La tragédie de la mine:** All. 1931. Drame de G. W. Pabst avec Alexandre Granach et Fritz Kampers. — Des mineurs allemands secourent des mineurs français bloqués dans une galerie. — Mise en scène vigoureuse et réaliste. Intérêt documentaire. Excellente construction dramatique. — Solidarité humaine. Adultes et adolescents.

11 h. 30 — **Larry, agent secret:** G.-B. 1959. Film d'aventures d'A. Rakoff avec Eddie Constantine et Dawn Addams. — Un agent secret est chargé de récupérer des bijoux derrière le rideau de fer. — Quelconque. Invraisemblances. — Scènes suggestives. Adultes, des réserves.

Lundi 31 janvier

11 h. 30 — **Portrait d'un assassin:** Fr. 1949. Drame de B. Roland avec Arletty et Pierre Brasseur. — Une femme qui travaille dans les milieux du cirque fait courir un grave péril à un acrobate. — Sujet original. Bon suspense. Réalisation honorable. — Impression déprimante. Fatalisme. Adultes, des réserves.

Mardi 1er février

11 h. 30 — **Train de nuit:** Pol. 1959. Etude psychologique de J. Kawalerowicz avec Lucyna Winnicka et Leon Niemczyk. — Divers incidents à bord d'un train de nuit. — Thème original. Grande maîtrise technique. Psychologie fouillée. Interprétation prenante. — Situations irrégulières. Adultes.

Mercredi 2 février

8 h. 30 — **Les nouveaux aristocrates:** Fr. 1961. Drame psychologique de F. Rigaud avec Paul Meurisse et Charles Belmont. — Un professeur de philosophie doit faire face à l'attitude de révolte de ses élèves. — Sympathique. Manque de profondeur. Interprètes attachants. — Sujet à réflexion. Adultes.

L'esprit de corps des footballeurs de Winnipeg

L'esprit de corps des "Blue Bombers" de Winnipeg, durant la saison 1965, qui s'est manifesté jusqu'aux finales de la coupe Grey, de même que la présence aux parties et l'attitude des sportifs du Manitoba, qui ont encouragé l'équipe dont ils étaient les partisans, ont fait de cette saison un succès sans précédent.

Le nombre de personnes qui ont assisté aux huit parties de ligue contestées à Winnipeg a été de 154,000 (16,000 de plus que dans l'année-record de 1959, 40,000 de plus que durant l'année 1964).

Les supporters sont venus assister aux parties jouées au stade de Winnipeg, non seulement de tous les coins de la province du Manitoba, mais aussi de la région du Lac des Bois et même du sud de la frontière. Malgré sa défaite finale à Toronto, les directeurs et les joueurs de l'équipe des "Blue Bombers" sont débordants d'enthousiasme. Leurs succès financiers et sportifs en 1965 sont de bon augure pour la saison 1966. Il ne tient qu'aux partisans de continuer à l'équipe ses encouragements et son appui.

Les Petits Chanteurs du Mont-Royal à St-Boniface

Je dirais que la sonorité m'a émerveillé que ceux qui me connaissent ne me croiraient pas. Mais sonorité à part, j'ai été émerveillé. Un programme qui ferait renâcler bien des choeurs d'adultes fut rendu avec une désinvolture extraordinaire. Des bambins hauts comme deux pommes tenaient leurs parties comme de vieux routiers et se jouaient de complexités contrapuntiques et rythmiques qui auraient inquiété des chantres même assez exercés. S'il y eut certaines sonorités que j'ai moins aimées — certaines même pas du tout — il en fut d'autres, beaucoup d'autres, qui furent ravissantes. Et pas le moindre fléchissement dans l'intonation.

On se méfie quelque peu d'un programme tout a cappella et tout de la même époque — fut-ce de la bonne. Il est vrai que cela peut devenir monotone. Il n'en faut pas trop. Moins bien rendu, il en aurait fallu beaucoup moins, mais si copieux que ce fut, ça n'a pas semblé long et l'auditoire — plutôt jeune — est resté attentif tout du long. Intéressés sans doute.

Il était inévitable qu'une grande partie d'un programme de chant a cappella fut d'église... les polyphonistes de la grande époque — les plus grands en tout cas — furent surtout d'église. D'où le terme a cappella. Il était inévitable que Palestrina en fut. On ne cherche pas d'ailleurs à l'éviter. Un beau Sanctus et Benedictus basés sur le thème du Lauda Sion — celui d'avant la modalisation arbitraire de Solesmes — et une vivante antienne pour le Magnificat de Noël le représentaient très bien. Il eut été bien malheureux que l'on oubliât Vittoria — ça arrive — car il me semble dépasser tous les compositeurs du temps, même Palestrina. Et cela non seulement en intérêt purement musical, mais surtout en ferveur. On peut dire de Palestrina qu'il est surtout serein sinon impassible, mais de Vittoria on doit dire qu'il est toujours d'une ardente ferveur. On le vit bien. Les pièces au programme étaient tout à fait révélatrices. Sa musique pour le "Caligaverant" de l'office du Vendredi Saint est aussi prenante que le texte, alors que sa paraphrase du "Victime Paschali", fidèle au texte encore, est d'une joie radieuse. Il faut dire qu'ici le thème grégorien y est pour beaucoup. C'est une des plus belles mélodies de toute l'année liturgique. On connaît moins l'oeuvre de Josquin des Prés. Le peu qu'on en connaît nous fait désirer d'en connaître davantage. Outre le très beau Kyrie que le choeur nous a chanté, il y a un admirable "Ave Verum" où ce précurseur conserve une grande pureté de ligne, mais plutôt que de s'en tenir aux raideurs hiératiques des primitifs atteint déjà à la souplesse d'un art pleinement évolué.

Le reste pas négligeable mais moins remarquable: Byrd, Viadana, Lassus.

Une deuxième partie du programme était plus profane. Aussi les petits chanteurs avaient-ils quitté leur costume d'un monasticisme pas trop sévère pour revêtir un accoutrement plutôt scout. Et au sortir des vieilles cathédrales moyenâgeuses, on nous dirigeait vers les châteaux de la Loire. Après avoir bien prié, et en beauté, on peut encore folâtrer, surtout si c'est avec grâce. On n'y manqua pas. Même Ronsard en était, tel ce bijou "Mignonne allons voir si la Rose" qui a si bien inspiré Costeley. Et d'autres jolies pièces d'Arcadelt, de LeJeune et de Morley.

Pour finir, la célèbre "Bataille de Marignan" de Jeannequin. Rude épreuve que ce morceau descriptif qui aurait bénéficié d'un plus grand choeur. Mais le brave petit groupe fit preuve de beaucoup de vaillance et pas grand-chose ne fut perdu. Surtout pas l'honneur.

Après l'audition d'un pareil concert, je suis sûr que bien des jeunes regretteront de ne pas avoir l'occasion de faire du chant choral. Ils seront peut-être heureux d'apprendre que l'occasion pourrait se présenter bientôt. Il est question de réunir une chorale prochainement. Souhaitons que ça arrive. C'est possible, ça s'est déjà vu. Il ne faudrait pourtant pas songer à commencer par un répertoire aussi sévère et aussi difficile que celui des Petits Chanteurs du Mont-Royal, mais il y a plus accessible et cependant de bonne tenue. Quant à égaler ce choeur? Il faudrait en mettre et en remettre... et encore... Cependant on pourrait parvenir à des résultats intéressants sans atteindre à ce degré d'excellence.

Marius BENOIST.

Décès

MME B. DECOSSE

Mme Blanche Decosse, épouse de feu M. le Dr J.-P. Decosse, anciennement de St-Paul, Alta, est décédée à Victoria, C.-B., le 16 janvier, à l'âge de 76 ans.

Le service fut chanté par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, beau-frère de Mme Decosse.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mmes Yves Dupuis (Lorraine) et Roy Coleman (Yolande), toutes deux de Victoria; un fils, le docteur Roland, de St-Paul, Alta; une soeur, Mme Edouard Belair, de St-Boniface; trois frères, Oscar L'Heureux, de Winnipeg, Aimé et le docteur Paul, de St-Boniface, et huit petits-enfants.

Chronique sportive

Ted Williams est enfin élevé au rang des immortels du baseball

par Jacques LEMOYNE

Ted Williams n'a peut-être pas été le plus grand joueur de baseball de tous les temps, mais, comme il le disait si bien lui-même, on a peut-être pu aimer le baseball autant que lui, mais personne ne l'a aimé plus. Et ajoutons que le baseball ne lui a pas toujours rendu cet amour! Je ne suis pas certain que Williams n'ait pas été le plus grand joueur de baseball des temps modernes. Lorsqu'on veut établir des comparaisons entre Williams et d'autres joueurs de baseball, il faut plonger dans la nuit des temps et remonter à Ty Cobb, Babe Ruth, Jimmie Fox, Mel Ott, pour retrouver des joueurs qui ont, soit dépassé ses performances, ou encore rivalisé avec ses records. Or, il est difficile d'établir des comparaisons entre un passé si distant et le jeu pratiqué par Williams.

Parmi les joueurs de son époque, on a mentionné Stan Musial et Joe DiMaggio comme pouvant lui être supérieurs. J'en doute. Il se peut que Musial et DiMaggio aient été de meilleurs joueurs d'équipe que Williams, mais ils n'ont pas été meilleurs que lui individuellement. Au bâton Williams n'a pas d'égal parmi les joueurs modernes. Au champ il jouait sa position avec rapidité et il pouvait lancer la balle avec force. Il était féroce sur les sentiers et était animé d'un désir de vaincre accouplé à un souci de la perfection qui en ont fait un des joueurs les plus élégants et les plus redoutables de son temps. Williams disait un jour qu'il aimerait avoir autant de temps pour pratiquer ses coups de bâton que les joueurs de golf en ont pour améliorer leur jeu. Il n'avait pas tort, et il serait peut-être bon qu'on invente une machine qui permettrait aux frappeurs de viser la balle une cinquantaine de fois par jour, sans avoir à se rendre au terrain de baseball, ou encore sans avoir besoin de tout le champ.

Querelles

Si Williams est célèbre pour ses coups de bâton, il est aussi célèbre pour ses discussions avec les journalistes. Ceux de Boston ont été particulièrement injustes envers lui et il est heureux que Ted n'ait pas été échangé à un autre club pour jouer contre ses anciens coéquipiers. Ceux-ci auraient certainement connu des jours bien difficiles sans les services de Williams. Une seul chose doit consoler Williams: personne ne se souvient du nom des gens qui lui ont tellement fait de tort, mais très peu de gens ne connaissent pas Williams. C'est mince comme consolation, mais c'est très significatif. On n'efface pas le talent d'un homme comme Williams avec quelques coups de plume acerbes. Williams est peut-être allé un peu loin dans ces remarques, mais il était définitivement visé par ceux qui tentaient alors de détruire ce que le baseball avait de meilleur.

Il faut reconnaître cependant que ce sont ces mêmes personnes qui ont élu Williams au Temple de la Renommée, passant outre à leurs sentiments personnels envers ce grand joueur de baseball. Cela aussi est un bel exemple qu'il faut retenir. Ceci nous prouve aussi que le temps efface bien des choses et qu'on ne retient d'un homme que ses grandes qualités ou ses grands défauts. Il n'y a pas de place pour les médiocres dans le souvenir des gens. Maintenant qu'il a atteint cet honneur, Williams pourra aller à la pêche à son goût. On sait que c'est un champion du lancer et qu'il n'a pas son pareil pour pêcher à la mouche. Soulignons aussi le fait que Williams a su bien placer son argent et qu'il semble maintenant en état de vivre confortablement, tout en vaquant aux nombreuses occupations que ses affaires exigent. S'il est aussi méticuleux en affaires qu'au baseball, il réussira certainement bien toute sa vie publique.

Bravo Bobby!

Bobby Hull se dirige à grands coups de patin vers le record envié et enviable de plus de 50 buts au cours d'une même saison. Il faudra que le sort soit bien cruel envers lui s'il ne parvient pas à briser ce record cette année. Il n'a besoin que de 15 buts et il lui reste encore 34 joutes pour réussir cet exploit. Il a déjà marqué quatre buts au cours d'une même joute et il compte régulièrement à chacune des rencontres des Hawks. Chose remarquable chez Hull, il ne vise pas tellement les records individuels que la tenue de son club, et il tient absolument à voir les Hawks l'emporter. Je dirais qu'en ce sens il ressemble à Gordie Howe qui n'est pas égoïste avec la rondelle. Hull possède tous les atouts pour briser ce record et ses nombreux admirateurs vont lui souhaiter bonne chance. S'il peut éviter les blessures, il sera sans doute en très bonne position pour réussir cet exploit.

Plusieurs personnes se demandent si Hull ne se ressentira pas de la forte tension nerveuse qui avait caractérisé sa tenue de la dernière fin de saison. Billy Reay a répondu à cette question en disant que Hull n'était pas tendu, mais bien blessé à un genou et qu'il pouvait difficilement donner toute sa mesure. Mais, en fier compétiteur qu'il est, il n'a pas voulu offrir d'alibis ou d'excuses pour avoir raté sa cible. Il se reprendra sans doute cette année et ceci amènera des comparaisons entre lui, Richard, Geoffrion et même Howe. Disons que les comparaisons sont difficiles à faire, mais que de ces trois joueurs Hull est celui qui possède en plus grande abondance les meilleures qualités. Il est habile comme Howe, décidé comme Richard, rapide comme Geoffrion. Avec tout cela s'il ne parvient pas à établir un nouveau record cette saison, il y a certainement quelque chose qui ne marche pas quelque part.

AUDITIONS JMC

Les candidats éventuels aux auditions JMC sont priés de noter qu'il est très important pour eux de s'inscrire avant le 5 mars. Après cette date, toute inscription sera refusée ou retournée.

Cette année, les auditions ne seront ouvertes qu'aux pianistes répartis en neuf classes. Ces auditions organisées par le Centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada ont pour but de découvrir des talents chez nos jeunes pianistes manitobains et de les encourager à poursuivre leurs études musicales. Grâce à un don généreux du Conseil Métropolitain du Grand-Winnipeg, le grand gagnant de ces auditions pourra passer trois semaines, toutes dépenses défrayées, au Camp Musical des JMC du Mont Orford, au Québec.

Ce camp dont la renommée n'est plus à faire accueille depuis plusieurs années des professeurs de réputation internationale, tant canadiens qu'européens, et les élèves y accourent de toutes les provinces du pays, des Etats-Unis et d'Europe.

On espère qu'un grand nombre de candidats s'inscriront aux Auditions JMC qui auront lieu le 30 avril à St-Boniface. Un juge venant de l'extérieur décernera des points à chaque concurrent et, à l'issue des auditions, les prix et récompenses seront remis aux candidats méritants.

On peut obtenir plus de renseignements au sujet de ces auditions et se procurer des bulletins de participation en s'adressant à: Auditions JMC, 234, rue La Vérendrye, St-Boniface 6, ou en composant 247-2547.

Invitation aux Jeunes Auteurs

L'Union des Jeunes Ecrivains lancera au mois de mai prochain au Château Frontenac à Québec son dixième volume en collaboration. MM. Claude Marceau et Raymond Savard, directeurs-fondateurs de l'U.J.E., invitent cordialement tous les jeunes écrivains à y participer.

Ce n'est pas un concours! Tous les jeunes auteurs ayant du talent et qui répondent aux règlements sont assurés de publier dans le dixième volume de l'U.J.E. Tous ont le même avantage: publier!

Les jeunes écrivains qui veulent enfin publier leurs écrits sont priés de demander une copie des règlements de participation à cette dixième anthologie annuelle en écrivant au secrétariat de l'Union des Jeunes Ecrivains, 5731, rue Clark, Montréal 14, Qué.

Doctorat honorifique au cardinal Wyszynski

LOUVAIN (CCC) — Le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, sera fait le 2 février prochain docteur "honoris causa" de l'Université catholique belge de Louvain au titre de la faculté de théologie.

Au cours de la même cérémonie, M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal, recevra le diplôme de docteur "honoris causa" au titre de la faculté de philosophie et lettres.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Sports de la semaine

La semaine a été bien remplie quant aux activités sportives, et comme le froid est à l'honneur de ce temps-ci, c'est le hockey qui prend la vedette. Le samedi 15, les entraîneurs et les instructeurs ont assisté à une clinique de gouret. Un bon groupe d'élèves en ont profité pour recueillir des techniques d'amélioration dans leur style de jeu. Au dire des participants, la journée a été belle et profitable.

Le lendemain, première et unique défaite de la semaine. C'est Ste-Agathe qui gagne la partie au Collège (4 à 2). Le même jour, le club St-Joseph réussit à blanchir St-Malo (4 à 0). Des félicitations vont à Gérald Turenne pour sa magnifique tenue dans les filets.

Le mercredi 19, deux autres parties. Au Collège, Querbes rencontre St-Viateur et remporte les honneurs (4 à 3). St-Joseph va faire face à St-Pierre sur leur terrain et revient vainqueur (7 à 2).

Deux jours plus tard, c'est St-Viateur qui, à son tour, rencontre nos plus proches voisins et s'en tire avec un résultat à peu près semblable (7 à 3).

Samedi dernier, le 22, deux équipes sortent à l'extérieur pour remporter chacune une victoire. St-Viateur à St-Malo (2 à 0), Querbes à St-Jean-Baptiste (la partie s'est jouée à Letellier, 5 à 0).

Un merci très spécial et très sincère à toutes les personnes qui ont contribué à la chaleureuse réception de nos joueurs après cette partie à Letellier.

Nous voici presque rendus à la demi-saison. Il serait peut-être intéressant de jeter un coup d'oeil sur le classement des équipes.

	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	Total
St-Joseph	5	5	0	0	10
St-Viateur	6	4	2	0	8
St-Jean	5	3	2	0	6
Querbes	6	3	3	0	6
St-Pierre	6	2	3	1	5
Ste-Agathe	6	2	3	1	5
St-Malo	6	0	6	0	0

A la prochaine partie, St-Jean aura peut-être l'occasion de se hisser sur un pied d'égalité avec St-Viateur en deuxième position. S'il vous plaît, faites-moi grâce des prédictions pour la deuxième moitié de la saison.

Boite à chansons

Un gymnase, une salle de récréation de collège n'est probablement pas l'endroit idéal pour l'atmosphère d'une boite à chansons, mais les jeunes de la division de la Rivière Rouge, en choisissant cet endroit pour leur activité de la Relève, étaient pleinement conscients du problème. Aussi ont-ils échafaudé et mis au point un programme avec tout ce que cela suppose d'à-côtés pour enlever à cette réunion tout caractère de soirée d'amateurs. Ils ne tiennent pas à assister passivement à un spectacle, mais à profiter d'une rencontre canadienne-française dans une atmosphère jeune et gaie où la chanson sera à l'honneur et où le plan culturel n'est pas délaissé, loin de là. On a même fait une place d'honneur à la poésie française.

Les deux dernières semaines seront certainement plus fébriles que les autres. Ayant pris la responsabilité entière de la soirée du 4 février, les jeunes de la division désirent avidement que ce soit un succès, et je puis dire qu'ils le méritent et qu'ils y ont droit.

La tâche d'adulte-conseiller est agréable quand on ne requiert que des approbations et des encouragements, qu'on sait ce qu'on veut et qu'on veut bien.

Bienvenue à tous les jeunes, le 4 février à 8 h. 30. Après avoir été peut-être éblouis par ce qui se fait ailleurs, venez admirer maintenant ce qui se fait chez nous, au Manitoba.

Les Bel-Airs

Trois gars jouaient bien humblement dans un coin du réfectoire des instruments qui vont bien ensemble, à savoir deux guitares dont une basse, et une batterie. Ils accompagnaient un de leurs camarades en train de chanter un des succès anglais du jour. Il s'agissait de Jean Gaudry, Gilbert d'Auteuil et Richard Gallant; le chanteur était Marcel Mayer.

Ils sortent maintenant de l'ombre grâce à la boîte à chansons et préparent anxieusement les accompagnements des élèves du Collège et de ceux de St-Pierre. Quant au chanteur à la belle voix, vous l'entendrez dans un succès d'Adamo. N'en disons pas trop pour l'instant.

Pour le moment, on étudie, au moyen du magnétophone, les effets acoustiques possibles pour des enregistrements qui ne sauraient tarder.

Continuez, les gars. Ça fait un peu de bruit, mais c'est vivant.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

St-Norbert

Ours Polaire
(Camp d'hiver) 1965

Un bon groupe de jeunes et toujours jeunes n'ont pas eu "froid aux yeux" dernièrement. En effet, onze scouts de St-Norbert se rendaient pour camper sous la tente par un froid de moins 20 sous zéro.

Dès les 9 h. 30 a.m., se mettaient en route les chefs Aurèle Campeau, Maurice Boissonneault et M. l'abbé Gérard Dionne; les C.P. Gilles Pelland, Guy Marion, Robert Leclair et Emile Laurendeau; les scouts Denis Rémillard, Gilles Brodeur, Charles Roy et Charles Provost. Le lieu désigné était "La réserve de la forêt Belair", près de Pine Falls. L'endroit était idéal à tous les points de vue pour vivre une telle expérience.

Vers les 11 h., nous étions sur place et prêts à monter les installations nécessaires. Cependant, ce n'est qu'après un bon dîner qu'on s'est réellement mis à l'oeuvre. Chacun avait sa part des responsabilités, soit pour monter les tentes, ou construire l'abri, la table, la place aux outils, les feux, etc. Tous étaient à l'oeuvre vers la fin de l'après-midi, et voici que des visiteurs se sont montrés. C'étaient M. le commissaire René Provost et M. l'abbé R.-M. Ferron. Ils se dirent enchantés de l'emplacement et de l'ouvrage fait. C'était très encourageant.

Ce n'est qu'après un bon souper, une petite exploration dans le bois et le bivouac, qu'est venu le temps du coucher. Les quatre C.P. avec le S.M. étaient dans l'une des tentes et les six autres scouts dans la deuxième. Le moment était donc venu de changer de vêtements et d'entrer dans nos sacs de couchage. Je crois qu'on peut dire que c'est une belle expérience, mais "une expérience très froide". La nuit, malgré le grand froid, a été tout de même merveilleuse. Personne n'a eu froid, car toutes précautions avaient été prises. Le matin, chacun était fier de dire qu'il avait bien dormi. Puis, le déjeuner a été bien apprécié, et nous donna assez de force pour entreprendre un grand jeu d'orientation à la boussole, avec thème. Nous avons été divisés en deux équipes! Et chacune des équipes avaient une direction à suivre pour arriver à un lieu de rencontre où l'on devait se livrer bataille. Après une demi-heure de marche, la bataille eut lieu malgré des pourparlers entre les deux chefs. Je suis forcé d'avouer ici que les C.P. ont gagné . . .

Tout était magnifique. Nous avons pris un excellent dîner. Mais voici qu'il fallait penser déjà à décamper.

Nous sommes revenus très heureux d'une autre expérience bien réussie. J'avoue que nous étions fatigués. Mais nous avions le coeur réjoui d'avoir vécu ensemble l'amitié par un sentier plus rude.

Enfin, un merci spécial s'adresse à nos chefs et à M. l'aumônier pour nous avoir donné de leur temps.

Scout Charles PROVOST.

A Radio-Canada



La "Charlotte"
de Septième-Nord
par Gisèle THEROUX

Tout est rose. Les costumes des infirmières. Les uniformes des médecins. Ceux des patients. Où suis-je? Dans le studio de télévision où l'on procède à l'enregistrement du téléroman "Septième-Nord. Pourquoi rose? Tout simplement parce que, à la télévision, le rose "fait plus blanc".

C'est dans ce décor à la "Walt Disney" que nous avons eu le plaisir de rencontrer Louise Rémy, celle qui joue le personnage de Charlotte dans le téléroman "Septième-Nord" présenté au réseau français de Radio-Canada, le mardi de chaque semaine, à 8 heures du soir. Les multiples intrigues de cette émission se déroulent dans un hôpital. Les téléspectateurs ont fait la connaissance de Charlotte, il y a trois ans, lorsque cette dernière y a commencé ses études d'infirmière.

Qu'est donc Charlotte? "Une jeune fille qui est en train de devenir femme," nous répond Louise Rémy. "Tout simplement. J'ai commencé à jouer ce rôle au moment où Charlotte commençait ses études d'infirmière. Un peu naïve, s'amusant de tout, et s'inquiétant de la même façon. Cette année, j'ai mûri, j'obtiendrai mon diplôme et je suis amoureuse; je le suis devenu au cours de ces trois années . . ."

A propos, votre amour pour le docteur Burt Quesnel est-il partagé?

"Je pense qu'il le devient; au début, j'étais pour Burt une petite fille qu'il taquinait, qu'il emmenait même au cinéma ou au restaurant . . . Mais maintenant, je pense qu'il se rend compte que je suis devenue une femme."

Il nous a semblé, en effet, au cours des dernières émissions, que l'oeil de Burt Quesnel s'attardait, découvrait dans ce petit bout de femme, qu'est l'infirmière Charlotte, celle que peut-être il cherchait à travers toutes ses aventures amoureuses. Se peut-il donc qu'à Burt Quesnel, ce play-boy, suffise l'amour d'une femme simple qui ne vivrait que pour lui et avec lui? La question reste sans réponse. Même celle que nous avons posée à Louise Rémy. Mais si la jeune comédienne n'est pas dans le secret de l'auteur, Guy Dufresne, elle aimerait bien que l'amour de Charlotte trouve son équivalent dans le coeur de Burt.

Qu'est-ce qui plaît donc à Charlotte chez Burt? "L'intelligence, je crois; la virilité et la tendresse." Toutes qualités masculines qu'une vraie femme aime trouver chez un homme.

Si Louise Rémy est amoureuse dans ce téléroman où elle joue le rôle de Charlotte, elle l'est tout autant dans la vie, puisqu'il y a quelques semaines, elle se mariait. C'est donc une jeune mariée heureuse que nous avons rencontrée ce jour-là dans le studio 40. Heureuse et rayonnante. Obligée de couper ses réponses parce que les camarades de travail, qui ne l'avaient pas vue depuis le grand événement, venaient la féliciter, lui offrir leurs voeux de bonheur.

Avant d'être Charlotte dans Septième-Nord, Louise Rémy avait joué dans plusieurs séries télévisées. Celle qui l'a fait connaître au public téléspectateur, c'est la série "Beau temps, mauvais temps" où elle jouait le rôle de "Catou".

Bien que ce téléroman ait quitté l'écran, il y a maintenant six ans, les téléspectateurs se rappellent bien Catou; si bien que, lors de la dernière tournée du Théâtre populaire Molson à travers le Québec, tournée à laquelle participait Louise Rémy, les gens de la Gaspésie l'interpellaient ainsi: "Bonjour Catou!"

Nul doute que tous les téléspectateurs suivent maintenant avec autant d'intérêt les amours de Charlotte de "Septième-Nord".

Le Pape reçoit des Clercs de St-Viateur

ROME (CCC) — Le Pape a reçu le R. P. Michel Sudres et les supérieurs des différentes provinces de la congrégation des Clercs de St-Viateur, actuellement réunis en vue d'adapter leurs constitutions aux décisions du Concile.

Paul VI, dans une courte allocution en français, a félicité les religieux de s'appliquer à cette tâche si importante et, parlant de leur apostolat, il a souligné que, fidèles à l'esprit de leur fondateur Louis-Marie Querbes, ils se vouent à la collaboration entre les prêtres et les laïcs. Après avoir remercié les Clercs de St-Viateur d'avoir accepté la direction du Grand Séminaire de Haïti, le Saint-Père a loué les religieux de l'exemple de charité fraternelle et de profonde humilité qu'ils donnent par leur apostolat.

JEUNESSE AUJOURD'HUI

Opinions et activités des Jeunes

La soirée de variétés de la Division Seine

Le dimanche 28 novembre, à 8 h. p.m., avait lieu, au gymnase de l'Institut Collégial de La Broquerie, la soirée de variétés de la Division Seine.

Ce fut un véritable succès, pas parce que le temps décida de s'en mêler, le vilain!, mais parce que les jeunes y mirent beaucoup d'eux-mêmes. La salle était bien remplie, même si Ste-Anne et St-Adolphe ne trouvèrent pas le chemin pour se rendre à La Broquerie.

Dehors la tempête rageait. Une fois les portes de la salle franchies, on l'oublia vite (après avoir vidé ses bottes); à voir les sourires on ne pouvait pas se défaire du tourbillon d'enthousiasme qui nous soulevait.

Les émotions bouillaient . . . derrière les rideaux.

L'heure est venue.

M. Louis Dubé, président divisionnaire de la Relève, détendit l'atmosphère avec son mot de "Bienvenue" débonnaire (pardon, Louis).

L'Institut Collégial de Lorette empocha le deuxième prix (dix dollars) pour la présentation d'une pièce mimée: "Les Terreurs de l'Oklahoma". Pour des terreurs, c'en étaient!

Mais les jolies "Brunettes" de La Broquerie en effacèrent toutes traces, ce qui leur valut dix dollars, avec deux chansons: "Au clair de la lune" et "La Chanson orientale". Elles deviennent populaires nos "Brunettes" et ce n'est pas surprenant. N'est-ce pas, les gars, que les brunes sont les plus mignonnes? Soyez donc francs.

Le Club "ACTIF" de La Broquerie présenta ensuite deux chansons mimées: "M'aimeras-tu ou ne m'aimeras-tu pas" de Jean-Pierre Ferland et "La grosse noce" de Gilbert Bécaud. La récompense des mariés? Le trophée "Seine".

Enfin, l'Institut Collégial de St-Norbert. Les Norbertains démontrèrent leur savoir-faire par la comédie: "Alphonse mijote", dirigée par M. G. Lemoine. C'est Alphonse qui remporta le premier prix (vingt dollars), mais soyez assurés qu'il doit sa chance à M. Lemoine. M. Lemoine, Alphonse vous a-t-il remercié?

Après un intermède musical, M. C. Leroy fit connaître la décision des juges: Mme Stanners, le R. F. Dépôt et M. Leroy lui-même. Les prix furent présentés par M. l'abbé F. Juneau, curé de La Broquerie. Louis Dubé accepta le trophée au nom du Club "ACTIF" dont il est le président. Un mot bienveillant de M. l'abbé Juneau nous donna espoir et nous encouragea pour les années à venir.

Le profit de cette soirée fut partagé également entre les trois écoles représentées.

Merci au président divisionnaire Louis Dubé, aux juges qui se sont très bien acquittés de leur tâche, à M. le curé et à tous ceux qui bravèrent la neige pour se donner la main et faire de cette soirée un succès. Un merci spécial aux écoles de Lorette et de St-Norbert pour leur présentation, mais surtout pour avoir laissé le trophée à La Broquerie.

Pour un premier essai, ce fut réussi. Bravo! Et à l'année prochaine! . . . car nous voulons en faire un événement annuel. D'ici là, n'oublions pas d'être fiers de ce que le Manitoba français est, et que notre fierté augmentera avec la lutte. Allons de l'avant!

Avis: Ne pas oublier le concours oratoire de la Division Seine à la fin de janvier.

Gardons notre esprit de jeunesse.

Hélène BREMAUD,
Institut Collégial
La Broquerie.

Les Juifs et la langue française

Au cours d'une réunion tenue par le United Jewish Appeal, à New York, le 11 décembre 1965, pour commémorer le vingtième anniversaire de la libération des internés des camps de concentration, M. Samuel Bronfman a prononcé une conférence dans laquelle il a décrit les caractéristiques de la communauté juive au Canada. Parlant de la communauté juive de Montréal et ses rapports avec le Canada français, M. Bronfman a dit:

"Nous avons au Canada un problème de langue et de culture. Nous avons deux peuples fondateurs qui cherchent le moyen de conserver leur identité tout en construisant une importante nation canadienne. Nous avons le pouvoir de créer un pays unifié malgré l'existence de sérieuses difficultés culturelles et linguistiques. Le Canada français ne veut pas être une province soumise à l'exploitation économique des autres. Les Québécois disent qu'ils ont souffert de cette exploitation au cours des deux cent dernières années. Ils combattent pour leur survivance nationale. La communauté juive ne peut rester indifférente à ce mouvement. La communauté juive du Québec représente 40 pour cent de la population juive du Canada et Montréal est de loin le centre juif canadien le plus grand et le plus important. C'est la capitale du judaïsme canadien. Les Juifs, en raison de leur nature et leur histoire, sympathisent avec les groupes qui ne veulent pas mourir et qui veulent sauvegarder leurs coutumes, leurs lois et leur manière de vivre. Il est normal donc que la communauté juive comprenne la position du Canada français et reconnaisse que cette position ressemble à celle des Juifs. Il n'en reste pas moins que nos affinités culturelles, en raison des circonstances historiques, nous lient d'une manière plus forte à nos concitoyens anglo-saxons. Dans le passé, ça n'a pas trop mal marché, mais nous devons reconnaître le courant de l'avenir et la priorité du français dans une province dont 85 pour cent de la population est francophone. Heureusement que les Juifs comprennent l'attitude des deux groupes qui désirent préserver leur identité et leur caractère propre, et ceci est dû à leur grande tradition historique et à leur sens de l'histoire. Le Congrès juif canadien a en effet fondé, voilà une quinzaine d'années, un forum pour débattre et discuter toutes ces questions: le Cercle juif de langue française, prouvant ainsi qu'il était à l'avant-garde et qu'il prévoyait l'avenir.

"Nos écoles juives que fréquentent 25 pour cent des enfants juifs de Montréal devraient accentuer davantage le bilinguisme. Si les générations futures veulent faire partie du nouveau Québec, nous devons donner toute la priorité à cette tâche."

Qui touchera le coeur d'un homme si l'âme d'un enfant ne le touche pas?

LACORDAIRE.

Une tentative nouvelle à St-Jean-Baptiste

L'équipe entière se rendit à la messe de quatre heures, le vendredi 10 décembre. C'est là que débuta le stage de la J.E.C., lequel devait durer un jour et demi. Une vingtaine de filles s'installèrent dans une maison privée pour envisager et solutionner des problèmes sérieux. Fraternité, enthousiasme, zèle, bonne humeur et franchise furent les invités d'honneur à cette réunion de militantes.

Un des sujets discutés le soir même fut "Comment les jeunes obéissent-ils généralement à l'Eglise, à leurs parents et à leurs professeurs?". On répondit avec franchise et sans respect humain. Voici quelques réponses données lors de la plénière:

"La majorité des jeunes accepte les changements, peut-être plus facilement que les plus vieux. La plupart des jeunes ne chantent pas durant la messe, parce que leur respect humain est trop grand.

"L'obéissance envers les professeurs est généralement bonne. Les jeunes désirent l'amitié et l'appréciation de leurs maîtres, alors ils tâchent de faire une bonne impression. D'autres au contraire, aiment à rendre service."

Après avoir résumé la plénière, M. l'abbé M. Toupin répondit ouvertement à nos questions écrites. Entre-temps, un délicieux goûter fut servi. Les filles se sont envolées au pays des rêves quelques heures plus tard!

Samedi matin, après le déjeuner, le groupe se recueillit durant une méditation prolongée. Dans l'après-midi, ces élèves eurent le privilège de recevoir la permanente de la Fédé, Mlle Lucette Bérard. Ensemble, les militantes firent un retour sur une analyse du travail accompli depuis le mois de septembre. Vers quatre heures, toute la troupe des filles se rendit à la messe pour y recevoir force spirituelle.

De retour à la maison, les équipières et leurs chefs firent un examen sur le stage. En somme, ce fut une belle expérience.

Je désire remercier toutes les âmes charitables qui ont contribué à faire de cette rencontre un véritable succès.

Une militante,
Berthe LAVALLEE.

Expressions bizarres

Avez-vous remarqué la floraison dans la presse des expressions "il s'est fait tuer, écraser, voler, etc.", alors que la victime n'a certainement pas demandé un tel traitement?

La Guignolée

"Oh! j'ai perdu mon gant!"

"Prête-moi le tien! Vite! je m'en vais!"

"Hé, hola! Attendez-moi!"

"Vite, Irène, tu es la dernière à partir!"

Quel chaos! Le président de l'école donnait les directives aussi bien qu'il pouvait, mais avec quatre-vingt-dix élèves partant pour une guignolée, à quoi peut-on s'attendre? Tous les élèves étaient bien excités, et pourquoi pas? C'était une des rares sorties!

Cette guignolée, organisée par le Conseil étudiant de l'école, permettait de nous amuser tout en nous donnant l'occasion de faire une bonne oeuvre en sollicitant un peu d'aide pour les pauvres. Nos espérances furent comblées. Le 24 au soir, notre principal, M. L. St-Vincent, remettait à la Société St-Vincent de Paul de St-Boniface $130.00 en argent, en plus d'un grand nombre de colis de nourriture et de vêtements usagés.

Mais pourquoi vraiment une guignolée? Est-ce que c'était seulement pour l'amusement et le plaisir de la chose? pour le souper chaud qui suivrait? ou pour quelque chose de plus profond, de plus chrétien?

Les six élèves de notre groupe partirent pour Aubigny. En allant de maison en maison, nous expliquions:

"Nous ramassons pour les pauvres". C'est après la quinzième maison, environ, que j'ai touché du doigt la vraie signification de cette sortie. C'était de donner aux pauvres le peu que nous ramassions chaque année! C'était d'en réveiller d'autres qui pourraient aussi leur aider! C'était d'encourager les élèves et les villageois à continuer leurs actes de charité, à nous rendre conscients de notre devoir envers nos frères infortunés, notre devoir comme chrétiens de secourir les pauvres, non seulement avec des choses matérielles, mais mieux encore par nos prières et notre attitude.

Elaine PHANEUF,
10e année, Ste-Agathe.

Mon grand frère célèbre la messe de minuit

La messe de minuit! C'est ce que j'aime le mieux dans tout le temps de Noël. Cette année, c'est une fête toute spéciale pour notre famille. Pour la première fois depuis trois ans, toute la famille est représentée. C'est mon frère qui chante la messe de minuit et c'est pour cela que cet événement est spécial pour moi, cette année.

Il me semble que je suis plus proche du bon Dieu quand la messe est célébrée par lui. Je me sens capable de suivre ma messe et d'écouter l'homélie sans partir dans un rêve lointain, comme ça arrive quelquefois aux messes du matin. A l'avenir, je serai capable de mieux comprendre la messe et sa valeur, la semaine comme le dimanche. Oui, je me sens fortunée d'avoir un frère qui peut m'aider à mieux comprendre la nouvelle liturgie!

Je vais essayer davantage de comprendre tout ce qu'il m'explique et d'en profiter pour m'éduquer davantage sur ce sujet!

Marjolaine ARCAND,
10e année, Ste-Agathe.

Concours oratoire de l'an dernier — Faut-il être belle pour être aimée?

Le dicton populaire "Etre belle pour être aimée" contient une part de vérité intéressante à étudier à fond. A notre âge, on désire un peu de beauté pour charmer. Certes, ce n'est pas défendu. Les garçons recherchent les jolies filles, et puisqu'ils ont le choix, ils seraient bien sots de faire autrement. Cette constatation fait consulter le miroir pour savoir si on a sa part de charme.

Mais en quoi consiste la vraie beauté? La beauté qui charme, est-ce de ressembler à telle ou telle vedette de cinéma? Si oui, ne vous installez pas devant votre glace . . . votre nez trop petit ou trop long, vos dents sorties, votre bouche immense, et surtout votre chevelure que vous ne pouvez tailler à la "Beatle" parce que vos joues sont trop joufflues, vous rendront chagrine, désolée, désespérée, au point de vous donner envie de vous jeter à l'eau. Jetez-vous-y, c'est sans danger, votre cervelle creuse y surnagera . . . oui, cervelle creuse si elle est bernée par les magazines d'actrices d'Hollywood qui encombrent probablement votre chambre.

Non, mes amies, le charme réel n'exige pas un nez en forme déterminée, une peau lisse d'une certaine couleur exempte de pivelures, ou une mesure de tant de pouces de taille. Dans la nature tout est varié. Où est la beauté chez toutes ces poupées vivantes fabriquées en série, avec le même regard, les mêmes sourcils? Elles n'ont aucun charme, elles vous rendent malades d'ennui. Y a-t-il des garçons qui recherchent ces filles "standard"? Sans doute, quelques-uns en seront hypnotisés. Donc, ceux-là aussi peuvent se jeter dans le lac, ils reviendront à la surface.

Amour? Allez-y voir! S'ils se laissent berner par des yeux cernés de bleu et de vert, il y a des chances que l'amour ne dure que le temps de la lune de miel!

Mes chères amies, les miroirs sont menteurs; ils ne reflètent que vos traits extérieurs. Le charme réel est plus grand que la beauté physique, même si la nature vous a favorisée d'un profil grec ou romain. Si vous êtes belles, ne vous en grisez pas, la beauté seule ne suffira pas à vous faire aimer au sens vrai. C'est un être tout entier qu'on aime, et non pas un visage seulement.

La physionomie se modèle sur l'intérieur; ce qui attire dans un minois, soyez-en persuadées, c'est le charme qui vient de la personnalité profonde, un je ne sais quoi qui, à travers le regard, sort directement de l'âme. N'êtes-vous pas dures, froides, indifférentes? Regardez-vous dans le miroir dans vos moments de colère, de mauvaise humeur, de jalousie, de rancune, dites êtes-vous jolies? A quinze ans, les éclairs de colère ne laissent pas de traces, mais lentement, à force de répétition, ils s'impriment sur le visage . . . Alors, attention!

Savez-vous témoigner aux autres la sympathie que vous désirez que l'on vous donne? La sympathie se mérite, il faut se donner la peine de la gagner. Si vous n'êtes pas aimée, c'est que vous êtes égoïstes, c'est que vous ne savez pas aimer par le don de vous-mêmes, car c'est par le don de soi qu'on se développe une personnalité évangélique qui plaît à tous, garçons et filles, jeunes et vieux.

Une personnalité épanouie rayonne de joie. Le bonheur embellit, il engendre le sourire, et qui peut résister au charme d'un sourire? Souriez à tout, souriez à tous. Le sourire est un genre de charité, soyez ouvertes et accueillantes à tous.

Vous qui m'écoutez et qui actuellement me souriez, savez-vous que vous êtes très jolies, vous êtes vraiment charmantes.

Vous voulez être belles pour être aimées, eh bien! cultivez la gaieté, l'optimisme, la bonté. C'est tellement beau à voir un visage expressif où les yeux pétillent, un regard franc, les fossettes formées par un beau sourire.

Ne consultez plus votre miroir, brûlez vos magazines, envoyez promener la moitié de vos produits de beauté, cherchez plutôt à développer les richesses de votre coeur, de votre esprit, de votre âme.

Et alors, vous pourrez vraiment répéter les paroles de Violaine à Jacques dans l'immortel poème "L'annonce faite à Marie" de Paul Claudel: "Ne suis-je pas assez belle en ce moment, Jacques?".

Yvette LANTHIER,
Institut Collégial
St-Joseph.

La soirée d'amateurs

L'école brille de joie! Ce soir, le soleil couchant rougit l'horizon. Un demi-dôme de nuages floconeux monte en se courbant au-dessus des arbres de l'Institut. Je me penchais vers la fenêtre couverte de cristaux et je pensais à "Grosmalin au micro". C'était ma première expérience sur la scène, et je me répétais: "Ça va aller mal".

Après le repas, qui fut extrêmement agréable, la veillée commença. La salle de bain des filles était un tohu-bohu! Tout ce qu'on peut imaginer volait d'un bout à l'autre. Je préparais mon costume.

"L'habit de ton grand-père te va à merveille", s'exclama mon amie.

Mon souffleur, mes chanteurs et moi-même tremblions d'excitation.

Léo nous présenta: "Grosmalin au micro".

"Mais non, mes ignorants", cria Doris, et je rentre comiquement balançant mon coco déchiré.

"C'est à Madame la Directrice que je voudrais" . . . J'en avais toujours à dire.

La pièce finie, l'auditoire applaudissait avec enthousiasme. Je soupirai, rassurée.

"Imagine-toi, nous avons fini", cria l'une.

Mon coeur battait de joie. Je ne pouvais exprimer mes sentiments. Je ne sais ce qui m'a donné le courage de jouer sans aucune pensée de gêne. Et, imaginez mon émoi lorsque le principal me dit le lendemain, en me remettant mon bulletin: "Nous avons découvert un autre talent d'Yvette hier soir".

Yvette GRATTON,
10e année, Ste-Agathe.

La vraie grandeur et la vraie noblesse ne viennent que de l'accomplissement exact de la volonté divine; comme de là naissent aussi le saint abandon et la vraie humilité. — Père Surin, S.J.

Mme Philias Gagnon, âgée de 78 ans, est décédée au Sanatorium de St-Boniface

LA BROQUERIE — Le samedi 15 janvier, au Sanatorium de St-Boniface, est décédée à l'âge de 78 ans et 11 mois, Mme Philias Gagnon, née Maria Taillefer.

Le service funèbre fut célébré à La Broquerie le mercredi 19 janvier à 10 h. a.m., par M. l'abbé Félicien Juneau, curé. Le R. P. C. E. Voyer, C.SS.R., de Ste-Anne, était lecteur. Les porteurs étaient MM. Albert St-Vincent, de Ste-Anne, et Lionel Gagnon, de St-Boniface, petits-fils de la défunte; ses neveux, MM. Charles Gosselin, Guy et David Taillefer, de La Broquerie, et Noël Taillefer, de St-Boniface.

Mme Gagnon est née à La Broquerie le 16 février 1887. Elle était la fille de feu Alfred Taillefer et de Mme Taillefer, née Emma Lacroix, deux familles pionnières.

Epouse et mère de famille active et dévouée, Mme Gagnon était d'un caractère aimable et joyeux. Elle faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

Le 23 juin 1914, elle épousait à La Broquerie M. Philias Gagnon, natif du Québec. Le 27 juin 1964, une belle fête était organisée dans la paroisse par les enfants de l'heureux couple à l'occasion de leurs noces d'or.

Mme Gagnon a demeuré à La Broquerie jusqu'au moment où la Villa Youville à Ste-Anne ouvrit ses portes au cours de l'été 1965. Elle et son époux devinrent alors résidents de cette institution où demeure actuellement M. Gagnon.

Il y a cinq mois, une attaque de paralysie obligea Mme Gagnon à faire un séjour à l'hôpital général St-Boniface d'où elle fut ensuite transportée au Sanatorium.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil, deux fils, Mathias et Louis, de St-Boniface; une fille, Marie (Mme Paul St-Vincent), de Ste-Anne; 18 petits-enfants; six frères, Antoine, Alphonse et Moïse, de Vancouver, Alexandre, de St-Boniface, Edouard et Joseph, de La Broquerie; trois soeurs, la Rév. Soeur Marie-Alfred, S.N.-J.M., de l'Académie Ste-Marie à Winnipeg, Julienne et Eliza (Mme Georges Gosselin), de La Broquerie; plusieurs neveux et nièces, et une tante, Mme Joseph Dupont, née Lacroix, de Californie, âgée de 94 ans.

Remerciements

Les familles Gagnon et Taillefer désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Gagnon, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou par leur assistance aux funérailles ou aux prières.

Un merci tout particulier à M. Willie Caron, de Montréal, et à Mme Georges-Henri Boulanger, de Montmagny, Qué., neveu et nièce de la défunte, présents aux funérailles. Bien que M. Caron, sa femme et leurs enfants visitaient leur tante au cours de sa maladie, il y a quelques mois, alors qu'ils revenaient d'un voyage à Vancouver, M. Caron a bien voulu revenir rendre un dernier hommage à son estimée tante et présenter ses condoléances à la famille éprouvée.

Visiteurs

M. Guy Rocan, d'Ottawa, ainsi que M. l'abbé Jean-Louis Rocan, de St-Boniface, étaient en visite chez leurs parents.

Concours oratoire

Le concours oratoire, organisé par la Relève, avait lieu le vendredi 21 janvier à l'école secondaire. Bien que la chance ne pouvait favoriser que quatre gagnants, il est certain que plusieurs concurrents ont montré des talents qui doivent être cultivés. De toute façon, tous les élèves qui ont pris part à ce concours méritent des éloges pour les beaux efforts qu'ils ont déployés. C'est une expérience qui les aidera à surmonter les difficultés, et un entraînement qui leur servira tôt ou tard. Donc à tous les gagnants comme aux bons perdants, félicitations et voeux de persévérance.

Voici les noms des élèves qui ont participé au concours: 9e année, Thérèse Tétrault, l'Education, et Claude Balcaen, l'Instruction; 10e année, Jeannine Dubé, La Patience, et Louis Dubé, La joie de vivre; 11e année, Hélène Fournier, Vous cherchez à vous rendormir, et Yves Lord, Le Français; 12e année, Hélène Brémaud, Shastri n'est plus, et Roland Laurencelle, La Paix.

Les gagnants: 9e et 10e années, Thérèse Tétrault et Louis Dubé; 11e et 12e années, Hélène Brémaud et Roland Laurencelle.

Un trophée fut présenté à M. Roy Seidler pour la meilleure personnalité, par M. Alphonse Fournier, commissaire, qui encouragea les élèves à compléter leurs études en travaillant énergiquement et joyeusement.

M. Ronald Nicolas, maître de cérémonies, prononça le mot de bienvenue au début, et en terminant, il remercia les parents ainsi que les juges: M. l'abbé F. Juneau, curé, Mme J. Balcaen, Mme E. Plouffe. M. le curé félicita tous les concurrents pour la belle présentation de leurs discours.

St-Norbert

L.F.C.

Le mercredi 19 janvier, un bon nombre de dames assistèrent à la réunion mensuelle. Mme la présidente souhaita la bienvenue à l'orateur invité et à tous les nouveaux membres qui furent présentés à l'assemblée par Mme A. Bourgeois.

La secrétaire, Mme H. Chartier, lut le procès-verbal de la dernière assemblée. Elle fit ensuite lecture de la correspondance qui contenait plusieurs cartes d'invitation et de remerciement dont deux venaient des enfants de choeur exprimant leurs sincères remerciements aux dames de la Ligue qui leur avaient préparé une petite fête.

Mme Louis Kenny, du comité spirituel, mentionna que quelques bouquets spirituels avaient été offerts à l'occasion de Noël. Elle fit rapport de la fête préparée pour les enfants de choeur le 8 janvier dernier.

En action sociale, Mme J. Bédard fit part des activités de ce comité. Elle invita les femmes qui aimeraient accompagner les enfants infirmes, le lundi 7 février prochain, de bien vouloir lui téléphoner le matin de cette journée.

M. l'abbé L. Couture remercia Mme Bichon pour le lavage du linge de la sacristie. Il tint aussi à remercier les Femmes de la Ligue pour le bouquet spirituel et le cadeau qui lui avaient été offerts à l'occasion de Noël.

Puis l'assemblée dirigée par l'aumônier fit l'étude du programme spirituel; l'abbé Couture et Mme J. Bédard lurent: "Le Peuple répond à la Parole de Dieu" ce qui fut suivi d'un questionnaire.

L'on passa ensuite à la deuxième partie du programme. M. l'abbé Couture présenta notre orateur invité, son honneur le juge Louis Deniset. La conférence, qui fut des plus intéressante, traita du chrétien et sa responsabilité en politique.

La réunion se termina par un savoureux goûter.

Dunrea

Départs

On regrette le départ de trois bons citoyens de cette paroisse: M. Jos. Roy qui est allé demeurer à Brandon, chez un de ses neveux, M. Adélard Boulet, au Foyer de Souris, en attendant de trouver un gîte à celui de Notre-Dame-de-Lourdes, et M. Arthur Gélinas, à l'hôpital Taché de St-Boniface. A tous trois, on souhaite des jours de paix et de tranquillité bien gagnés.

Çà et là

Le samedi 15 janvier, M. l'abbé L. Vachon, curé, se rendit à St-Lazare pour assister comme diacre aux funérailles de MM. Georges et Ronald Fouillard, ce dernier étant marié à une cousine de M. le curé.

Le mardi 18 janvier, il s'est absenté pour assister à une importante réunion de prêtres et religieux à St-Norbert, présidée par son Exc. Mgr G. Flahiff, archevêque de Winnipeg.

Sports

Quand la température le permet, les jeunes sportifs de l'endroit se livrent avec entrain à leur jeu favori, le gouret, victoires et défaites se succédant.

Pendant la semaine du 10 janvier, à la patinoire de Minto, se mesurant contre les jeunes de cette localité, ils terminaient avec le résultat de 4 à 4.

Bon voyage

Les nombreux amis de M. Roger Blaise souhaitent à ce dernier un heureux séjour en Belgique où il est allé visiter parents et amis pendant quelques mois. Ce jeune homme distingué est arrivé dans cette localité il y a 4 ans et s'y plaît beaucoup.

St-Jean-Baptiste

Décès de Mme F. Marion

Le jeudi 13 janvier est décédée à l'hôpital de Morris, à l'âge de 78 ans, Mme Frédéric Marion (née Marie-Anne Barnabé). Elle demeura à St-Jean-Baptiste toute sa vie et faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne et du Tiers Ordre.

Le service fut chanté le samedi, à 4 h. p.m., dans l'église de St-Jean-Baptiste, par Mgr H. Lapointe. La quête fut faite par Mmes Fillion et Beaudette. Les rubans de la bannière des Dames de Ste-Anne étaient portés par Mmes Bruneau et St-Vincent.

Les porteurs étaient MM. Léo et Clément Marion, Alfred Roy, Aimé Bruneau, Roger et Aimé Barnabé, tous neveux de la défunte.

La défunte laisse dans le deuil trois filles, la Rév. Sr André de Ste-Marie, S.N.J.M., de St-Jean-Baptiste, Mme A. Ayotte, de St-Boniface, et Mme Bernard Lafond, de St-Jean-Baptiste; quatre fils, Maurice, de Californie, Roméo, de Granby, Qué., André et Alfred, de St-Jean-Baptiste.

Ste-Agathe

Remerciements

MM. L.-D. Nolette et Paul Aubry remercient les votants qui les ont élus commissaires de l'école élémentaire, lors de l'élection du samedi 22 janvier. En collaboration avec les autres, ils se proposent de travailler de leur mieux au bien de la gent écolière et d'administrer aussi sagement que possible le budget public.

Malades

Le 22 janvier, M. Théophile Joyal était de retour chez lui après un séjour à l'hôpital général St-Boniface.

Au même hôpital, M. Amédée Alarie a subi une opération le 18 janvier.

Mme Emile Sorin a été patiente à l'hôpital St-Pierre durant plus d'une semaine.

M. Emmanuel Bilodeau a fait un séjour à l'hôpital de Morris.

Au même endroit, Mme Denise Gagnon a donné naissance à un garçon.

Le petit Normand Gagnon a eu un malheureux accident de jeu à l'école, la semaine dernière. Il demeure chez M. et Mme Gérard Bilodeau pendant le séjour de sa mère à l'hôpital.

Çà et là

Mme Jeanne Huberdeau et sa fillette, Léonne, de St-Lazare, sont venues passer quelques jours à Ste-Agathe, dernièrement.

Comme gracieuseté de la Compagnie "Powell Equipments", plusieurs hommes de la municipalité furent invités à une démonstration d'équipement pour les municipalités, tenue dans le district de Chicago au début de la semaine du 23. Certains sont allés en avion; MM. Arthur Péloquin et Emmanuel Lemoine ancien et présent conseillers, partaient le samedi 22 janvier avec M. Payette en auto. Ce dernier est agent de ladite compagnie.

Isle-de-Chênes

Hockey

Le vendredi 7 janvier, les joueurs de l'Isle-de-Chênes ont rencontré ceux de New Bothwell pour une partie de ligue à l'arène de St-Pierre. Le club local a remporté la victoire en marquant 5 buts contre 3 pour ses adversaires.

Cyrille Carrière a fait 2 points tandis que Gilbert Dumontier, Bernard Porteous et Mel Moser en ont fait chacun un. Ce fut une vraie belle partie. Le gardien de but, Roger Petit, a très bien joué, ainsi que les défenses, particulièrement Cyrille Carrière et Ernest Dumaine.

Le mardi 11 janvier, les clubs I.D.C. et Niverville se sont rendus à Lorette pour une partie de ligue. Isle-de-Chênes a gagné en comptant 8 points contre 2 pour Niverville. Il y eut trois détentions.

Gilbert Dumontier a fait 3 buts, Marcel Leclaire 2 et Mel Moser, Raymond Dumaine et Jake Khran chacun un. Ce fut une belle partie défensive.

Une autre partie de ligue a été jouée à Lorette le vendredi 14 janvier contre le club Ste-Anne. I.D.C. a de nouveau remporté la victoire en marquant 6 points contre 4 pour Ste-Anne. Les heureux gagnants furent Gilbert Dumontier et Marcel Leclaire qui ont compté chacun 2 buts et Jake Khran et Raymond Dumaine chacun un.

De nouveau, le 15 janvier, I.D.C. a rencontré les joueurs de St-Malo pour une joute de ligue. Le club local fut victorieux en comptant 10 points contre 3 pour St-Malo. Gilbert Dumontier a fait 4 points, Marcel Leclaire 3, Mel Moser 2 et Cyrille Carrière un.

Cette partie fut encore bien jouée; il n'y eut que deux détentions. Les joueurs méritent des félicitations, surtout Marcel Leclaire, Fernand Brulé, Cyrille Carrière, Ernest Dumaine, Jérôme Brulé et plusieurs autres qui ont très bien joué. Jusqu'à date, le club local a joué 8 parties de ligue et a remporté 7 victoires.

Félicitations et persévérance! Vos succès vous conduiront certainement à une victoire finale.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	91.2	91.2	91.2	91.2	91.2
C.W. No 3	88.2	88.2	88.2	88.2	88.2
Fourrage No 1	86.2	86.2	86.2	86.2	86.2
Fourrage No 2	83.2	83.2	83.2	83.2	83.2
Fourrage No 3	80.2	80.2	80.2	80.2	80.2
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	145.4	145.4	145.6	145.6	145.6
C.W. No 3—6 rangs	143.4	143.4	143.6	143.6	143.6
Fourrage No 1	133	133	133.2	133.2	133.2
Fourrage No 2	132	132	132.2	132.2	132.2
Fourrage No 3	129	129	129.2	129.2	129.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	136.4	138⅜	137.6	138	138⅛
C.W. No 3	131.4	133⅜	132.6	133	133⅛
C.W. 2 rej.	131.4	133⅜	132.6	133	133⅛
C.W. No 4	123	124⅞	124	124.2	124⅜
Ergot	117	118⅞	118	118.2	118⅜
Sur voie net	136.4	138⅜	137.6	138	138⅛

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	279.2	294.2	291	295.4	297.2
Mars	268.2	274.4	275	277.2	279.4
Mai	260⅜	275.2	265.2	268	269⅛
Juillet	259	266	264⅛	265⅞	266⅜
AVOINE —					
Mai	90.6	90.6	90.6	90.6	90⅝
Juillet	88⅜	88.6	88.6	88.6	88⅜
Octobre	88	88N	88N	88N	88N
ORGE —					
Mai	142	143⅞	143	143.2	143⅜
Juillet	141⅞	143⅝	142.4	142.4	142.6
Octobre	142⅜	144.2	143	143⅛	143.4
LIN —					
Mai	308⅜	308⅛	308.6	308⅜	309.6
Juillet	308	307⅞	308.4	309⅛	309⅛
Octobre	307.6	308.4	308.4	308.4	308⅞
SEIGLE —					
Mai	137.4	137.4	137⅜	137⅝	137.6
Juillet	135.6	135⅝	135⅞	136	136
Octobre	134.2	134.2	134.2	134.2	134.2

(Pour la semaine du 17 au 21 janvier 1966)

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.03—Bonjour dimanche
8.30—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport
12.15—Carnet mondain, Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
8.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.25—Nouvelles.
2.00—Femina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Nouvelles. Pleins feux sur les succès
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Pleins feux
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles. Tous les garçons, les filles
6.30—Chronique sportive. Tous les garçons
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.55—Rendez-vous chez Eaton
10.00—Nouvelles. Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Concours national de Radio-Canada
11.00—A ciel ouvert

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Place publique
9.30—Les affaires de l'Etat
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique de danse

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Toute la gamme

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—A la rencontre des illustres
11.00—De par le monde

VENDREDI

3.25—Echos de St-Pierre
4.20—Pourquoi pas
7.30—Interview ou intermède
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Le temps des refrains
10.30—Musique de scènes
11.00—Pourquoi pas

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Bob Morane
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Cabaret du soir qui penche
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Cabaret du soir qui penche
11.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

La L.F.C. de St-Jean-Baptiste tient une intéressante assemblée

ST-JEAN-BAPTISTE — La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 13 janvier; malgré le froid, 92 dames y assistaient.

La présidente ouvrit l'assemblée en souhaitant la bienvenue. Après la prière récitée par M. l'abbé M. Toupin, vicaire, il y eut une cérémonie spéciale pour l'installation des nouveaux membres, ainsi que le renouvellement de la promesse des anciens membres. Vu que le temps des Fêtes a été pour toutes un temps très occupé et que les activités se sont concentrées autour de la vie familiale, il y eut un peu moins de travail que d'habitude accompli par les différents comités.

On discuta de l'organisation d'un thé, afin de prélever des fonds pour la Ligue, et d'une partie de cartes pour la paroisse. Il y eut le rapport de la secrétaire et de la trésorière et celui des divers comités. On fit en aussi lecture de la correspondance, entre autres, une lettre du greffier du Parlement provincial, répondant à une requête demandant de quelle façon l'on doit procéder pour organiser une visite aux édifices du Parlement et pour assister à une session parlementaire. Ces arrangements sont en voie d'organisation.

La présidente du comité d'éducation, attira notre attention sur deux associations, dont les travaux feront l'objet d'une étude particulière. Ces sociétés sont ainsi connues: "L'Institut Vanier sur la famille" et "Manitoba for equality in education".

La président du comité radio-T.V. avait préparé des questionnaires sur les programmes de télévision et radio, qui furent distribués à l'assemblée. Une lettre d'appréciation fut envoyée à Radio-Canada pour l'émission résumant les travaux et décisions du Concile qui a passé en ondes le dimache 2 janvier. Excellente émission!

La présidente du comité de Législation nous informa que le 14 décembre, cinq dames s'étaient rendues à l'assemblée du conseil municipal et présenteront un compte rendu de la procédure qu'elles y ont observée.

Avant de terminer l'assemblée, Mme la présidente invita les dames à assister nombreuse à l'assemblée annuelle de la commission scolaire le 18 janvier; elle les encouragea à s'intéresser de plus en plus aux choses civiques et à l'organisation locale.

Le conférencier de ce mois-ci fut le Dr J.-H. Boucher qui avait bien voulu accepter notre invitation de nous parler d'un sujet de grande actualité: la "pilule ovulante", objet de tant de controverses. Le docteur Boucher en présenta le côté médical et moral de façon très intéressante, et il répondit aux questions avec grande délicatesse. M. l'aumônier répondit aussi aux questions. Ces discussions franches et si bien présentées furent beaucoup appréciées par toutes les dames.

Mme Antoine Sabourin remercia le conférencier en termes bien choisis.

La prochaine assemblée générale sera le 10 février.

La Ligue des Femmes Catholiques de Lorette progresse rapidement

LORETTE — A l'assemblée du 5 janvier, plusieurs dames se sont rendues, malgré un froid intense. Mme Rosa Therrien offrit ses souhaits de nouvelle année demandant aux membres de continuer à coopérer aux activités, toujours avec un esprit de bonne entente tel que celui qu'on a démontré depuis le début de cette organisation. Aussi a-t-on pu constater les succès obtenus qui ont amené le progrès.

Après les cérémonies d'usage, la lecture de la correspondance et les rapports des activités, des applaudissements furent adressés à Mme Roger Gauthier. Elle met notre Ligue à l'honneur en comptant, parmi ses membres élus, un commissaire pour l'école élémentaire Consolidée. Nos sincères félicitations. Aussi à Mme Damase Dupuis et son comité pour le succès remporté à la fête de l'arbre de Noël, à laquelle quarante dames prirent part. Notre Ligue a gracieusement remis à M. le curé le montant de $140 pour l'achat de nouveaux vêtements liturgiques.

Plusieurs dames ont répondu à la demande de leur pasteur pour venir faire un bon nettoyage de l'église à l'occasion de la fête de Noël, sous la direction de Mmes Edouard Gagnon et Eugène Gobeil.

Notre Ligue est heureuse d'annoncer qu'elle patronnera la troupe-guide formée dernièrement à Lorette, sous le nom de "Compagnie Elisabeth Bergeron" (nom de notre supérieure du couvent).

Le dimanche 16 janvier avait lieu la partie de cartes de la Relève à laquelle la Ligue a encore fait sa large part. Mme la présidente, Mme Louis St-Mars, nous félicita d'avoir fourni et servi le goûter et le café. Nous la remercions de son appréciation à notre égard.

Nous organisons un "shower" au profit de l'église qui aura lieu à la salle paroissiale de Lorette le dimanche 6 février, à 2 h. de l'après-midi. Organisatrice, Mme Roland Préfontaine. Tél: 878-3391.

Nous invitons les dames et demoiselles de la paroisse à se rendre nombreuses encourager les oeuvres paroissiales. Bienvenue à toutes.

Notre prochaine réunion mensuelle aura lieu le 2 février à l'école élémentaire. Le conférencier invité sera M. Gérard Gagné qui présentera un film.

Partie de cartes

L'organisation des parties de cartes recommence. Le dimanche 16 janvier, il y en eut une à la salle paroissiale au profit de la Relève. Mme Louis St-Mars en était la directrice. Les prix de cartes pour hommes furent gagnés par MM. Léo Sarrasin et Bernard Bohémier; ceux pour dames allèrent à Mmes Aurèle Ross et Léo Dumaine. Le prix du tirage échut à Mlle Angèle Grégoire et celui d'entrée à Mme Eugène Gobeil et M. Roger Tétreault.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 30 janvier au profit des guides et scouts. Elle commencera à 8 h p.m., à la salle paroissiale. Bienvenue à tous.

Çà et là

Les gagnants de la loterie lors de la veillée du 31 décembre, organisée par le centre sportif, furent: 1er prix ($150), M. L. Marcoux, maire de la paroisse, qui en fit don au Centre sportif; 2e ($75), M. Gaspard Cournoyer, 3e ($50), Mme Lacasse, de St-Boniface.

Remerciements à M. L. Marcoux pour son beau geste en faveur de notre arène locale.

Le Centre sportif de Lorette annonce que le carnaval annuel aura lieu les 11, 12 et 13 mars.

M. et Mme William Grossman sont revenus d'un mois de vacances dans la province de Québec. Ils ont visité M. et Mme MacDonald, M. et Mme Maurice Emond, à Québec. Ensuite ils se rendirent à Ste-Anne-de-la-Pocatière chez M. et Mme Marcien Emond, parents de Mme Grossman. Ils ont bien joui de leur voyage, surtout de la belle pluie qui tombe en hiver . . .

M. et Mme René Gobeil sont allés chez leurs parents et visitèrent Mlle Mariette Gobeil, à Minneapolis, Minn.

MM. et Mmes Louis Marcoux et Octave Mondor sont partis le dimanche 23 janvier, pour une tournée aux Etats-Unis. Ils doivent se rendre en Californie et autres endroits. Souhaits d'agréable voyage.

Six inspecteurs sont venus surveiller une journée à l'école secondaire. Un, ça peut faire, mais six, c'est énervant!

La cupidité mène à leur perte ceux qu'elle habite. (Prov 1, 19)

Le R. P. R. Durocher, O.M.I. . . .

(Suite de la première page)

Dans la troisième partie, on tire des conclusions sous forme de recommandations basées sur les considérations qui ont été développées dans les deux premières parties.

Le mémoire traite du problème de l'école bilingue dans le contexte de l'unité canadienne et aussi des droits d'une minorité ethnique ayant des titres historiques et constitutionnels à part.

Dans la deuxième partie du texte, par exemple, sous la quatrième section sur les problèmes ou besoins les plus pressants, on trouve sous l'en-tête "Canadianisme" ce paragraphe, entre autres:

"47.c. Troisièmement, il y a ce qu'on appelle discrètement le problème de 'l'unité nationale'. En Ontario, il se présente sous une forme bien concrète. Une partie notable de la population, représentant l'une des deux races fondatrices et originales du Canada et de l'Ontario, a proclamé un état de crise, qui pourrait affecter l'avenir du pays. Ils déclarent qu'ils sont Franco-Ontariens par descendance et par choix, qu'ils désirent conserver leur langue, leurs coutumes, leur culture, tout en jouant un rôle convenable dans la vie de la province, et que dans les circonstances actuelles, par rapport au système scolaire, il y a des obstacles majeurs à la réalisation de leurs aspirations."

Comme conséquence de cette déclaration, il y a dans cette même partie un commentaire, ayant trait aux écoles catholiques.

Dans le premier cas, il s'agit du bilinguisme. "La coexistence de deux peuples au Canada, représentant les deux cultures les plus merveilleuses du monde, y lit-on (no 60) est l'un des problèmes et en même temps l'un des avantages les plus importants au Canada. Le bilinguisme n'est pas la solution totale de ce problème très pressant, car les citoyens de langue française de la province se préoccupent avant tout de la conservation et de l'épanouissement de leur langue et de leur culture, **pour euxmêmes**, l'usage compétent de l'anglais étant un supplément pratique et utile pour eux". Le t... loue cependant le bilinguisme et insiste sur l'enseignement ... la conversation française plus largement et plus efficacement dans toutes les écoles.

Ecoles bilingues

La question des écoles bilingues revient plus directement dans cette partie du mémoire dans le secteur où l'on traite des modifications à promouvoir dans les écoles catholiques afin de faire face aux problèmes courants. Ainsi, sous le titre "Canadianism and Biculturalism" se trouve le paragraphe suivant (no 74): "Quant à nos concitoyens de langue française, leur inquiétude préoccupe tous les Catholiques d'une façon spéciale à cause du lien de la foi qui les unit. Tous les Catholiques savent en outre combien les enseignements modernes des papes et les exigences de la justice sociale, favorisent les minorités. Ce groupe cherche des institutions ayant une base française, dans lesquelles leur langue aura le statut d'une langue première, non seulement à cause des raisons historiques et culturelles, mais aussi à cause de la continuité que la psychologie pédagogique demande entre foyer et école. Il faut que notre système scolaire soit orienté de façon à satisfaire ce besoin légitime jusqu'aux limites de nos moyens."

Ces deux sections ont donné lieu à deux recommandations plus précises:

"No 84-13. Que l'on stimule le bilinguisme entre les cultures anglaise et française par des cours de conversation et par des recherches urgentes, tout particulièrement dans le champ de la psychologie."

"No 84-17. Que le problème particulier de chance égale en éducation pour les enfants dont la langue maternelle est la langue française, soit considéré comme étant de la plus haute urgence (most urgent priority).

Les trois appendices du mémoire comprennent une liste d'auteurs, une description détaillée du curriculum de l'école catholique primaire et une série d'amendements de dernière heure.

On demande, en somme, que l'école catholique soit dotée des moyens de recherches, d'entrainement du personnel, de finance et d'organisation ministérielle qu'elle requiert afin de faire face aux problèmes de l'heure sur une base d'égalité avec l'école "publique", la collaboration étant prévue, surtout dans le domaine de l'éducation technique.

L'image . . .

(Suite de la première page)

Le président de la Chambre des communes, M. Allan MacNaughton, ne s'est pas présenté dans son comté de Mont-Royal. Lui succède à la présidence, le député ontarien de Stormont, M. Lucien Lamoureux, qui était vice-président de la Chambre dans le 26e parlement.

Si le remaniement ministériel a donné lieu au Québec à certaines critiques, la nomination des secrétaires parlementaires semble par ailleurs rallier l'assentiment général. Trois députés du Québec accèdent à des postes nantis de prestige. Ce sont MM. Pierre-Elliot Trudeau, qui devient secrétaire parlementaire du premier ministre; Jean Chrétien, attaché au ministre des Finances, et Jean-Charles Cantin, attaché au ministre du Commerce.

Autres secrétaires

Le premier ministre Pearson a annoncé qu'il demanderait au parlement l'autorisation de nommer six autres secrétaires parlementaires, ce qui permettra probablement à certains anciens secrétaires parlementaires d'obtenir un autre poste semblable.

Les libéraux auront un nouveau whip en chef en la personne de M. Bernard Pilon, député de Chambly-Rouville. Il remplacera M. James Walker qui a été nommé secrétaire parlementaire du ministre du Revenu, M. E. J. Benson.

Le 27e parlement a été inauguré officiellement par le gouverneur général. Il est probable que ce soit la dernière fois que l'actuel vice-roi s'acquitte de cette tâche. Le vénérable militaire, âgé de 78 ans, a déjà vu son mandat prolongé d'un an, l'été dernier.

Sécurité automobile chez General Motors

DETROIT — Les collisions simulées effectuées quotidiennement depuis trois ans dans les installations expérimentales de General Motors permettent à cette société d'améliorer la sécurité de ses véhicules. C'est ce qu'a déclaré M. Louis C. Lundstrom, directeur des services techniques de sécurité automobile de GM.

Depuis son installation le traîneau simulateur de General Motors a permis de procéder à plus de 1,600 collisions expérimentales, dont 548 en 1965. Les essais effectués sur cet appareil font partie d'un programme expérimental intensif mené sur les terrains d'essais de la société, à Milford, dans le Michigan. Ce programme a également porté sur les collisions réelles de centaines de véhicules depuis ses débuts, en 1933.

La souplesse d'adaptation du simulateur de collision GM a été démontrée au début de 1965 quand General Motors a entrepris pour le compte du ministère des Postes des Etats-Unis, l'essai sous chocs violents des dispositifs de maintien des passagers, installés dans les véhicules postaux. Des essais poussés ont été alors effectués par les ingénieurs spécialisés en sécurité de General Motors, avec des mannequins placés dans des maquettes de cabines des véhicules postaux. Un des dirigeants du ministère des Postes des Etats-Unis a déclaré à propos de cette étude que "les résultats obtenus jusqu'à présent montrent la valeur des essais, car les spécialistes de GM ont déjà découvert plusieurs défauts dans certaines de nos installations de ceintures, défauts auxquels nous remédions présentement". Un autre dirigeant a déclaré que General Motors avait été choisi pour ces études parce que la société "dispose de ce que nous considérons comme les meilleures installations du monde pour ce genre de travail".

Les bénéfices nets d'Algoma dépassent $30 millions

SAULT STE-MARIE, Ont. — Algoma Steel Corporation rapporte que ses bénéfices nets s'élèvent en 1965 à $30,804,000, ce qui représente $5.31 par action, comparativement à $27,596,000 ou $4.76 par action en 1964.

Les ventes nettes ont atteint $241,910,000 contre $225,049,000, alors que les expéditions de fer et d'acier sont passées de 1,962,000 à 2,105,000 tonnes. C'est ce qu'a déclaré le président d'Algoma Steel, M. David Holbrook, dans son rapport aux actionnaires.

Selon M. Holbrook, les perspectives dans le domaine des affaires sont bonnes, et on devrait s'attendre à ce que les opérations restent à un niveau élevé au cours des six premiers mois de l'année.



Des chercheurs ont mis à l'essai des moyens mécaniques d'aider les cueilleurs de tomates de la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique.

Mécanisation et cueillette de tomate

SUMMERLAND, C.-B. — Des spécialistes de la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Summerland, cherchent de nouveaux moyens de mécaniser partiellement la cueillette des tomates en vue de résoudre les problèmes de récolte dans la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique.

L'insuffisance de main-d'oeuvre est un problème annuel pour les producteurs de tomates dont les récoltes vont au marché des produits frais ou à la transformation. Après avoir fait cette observation, MM. A. D. McMechan et L. G. Denby, de la Station de recherches de Summerland, signalent qu'il leur faut faire plusieurs cueillettes au cours d'une période de six semaines et que, pour cette raison, il est impossible d'utiliser des cueilleurs mécaniques qui dégarniraient les plants en une seule opération.

Les chercheurs ont examiné de nouvelles possibilités dans l'espoir de trouver un système qui permettrait l'emploi plus efficace de la main-d'oeuvre disponible. Il s'agit d'une remorque tirée par un tracteur et équipée d'un transporteur par chaîne qui s'avance de chaque côté au-dessus de plusieurs rangs de plants de tomates.

Lorsque leurs seaux sont remplis, les cueilleurs les accrochent au transporteur qui les conduit à un travailleur posté sur la machine, lequel vide les tomates dans des compartiments. Les seaux sont ensuite retournés aux cueilleurs par le transporteur.

Bien qu'elle ait permis d'améliorer l'efficacité de la cueillette jusqu'à un certain point, cette machine n'a pas été capable de donner son plein rendement pour deux raisons: 1) les grandes variations de vitesse et d'adresse des cueilleurs et 2) les écarts de rendement obtenus d'un plant de tomate à l'autre.

Lorsque la marche de la machine est synchronisée pour correspondre au rendement des cueilleurs les plus lents, ceux qui sont plus vifs se trouvent immobilisés une bonne partie du temps. Par contre, quand la vitesse de la machine est réglée pour convenir aux travailleurs les plus rapides, ceux qui sont plus lents laissent des tomates ou trainent derrière la remorque, ce qui fait perdre beaucoup des avantages qu'elle offre.

Selon les chercheurs, une invention de ce genre peut réussir à accélérer la cueillette lorsque le rendement est uniforme partout dans le champ et que tous les membres de l'équipe se valent en rapidité et en adresse.

Malgré cela, ils croient que les résultats obtenus sont encourageants. D'autres expériences projetées à Summerland porteront sur un modèle amélioré du système de remorques, ainsi que sur une machine qui portera en même temps l'équipe des cueilleurs.

Industriel anglophone s'inquiète de l'échec de son groupe linguistique

Un industriel québécois de langue anglaise, dont les déclarations passées sur l'enseignement du français dans les écoles anglaises du Québec ont eu quelque retentissement, est revenu à la charge devant les membres du Lions Club of Montreal.

Isolement culturel intolérable

Je suis de plus en plus inquiet, a déclaré M. John W. H. Miner, de l'échec de notre groupe linguistique, incapable de donner à ses enfants les avantages d'un enseignement du français qui soit satisfaisant. Un tel enseignement leur permettrait de participer activement dès maintenant, et encore plus dans l'avenir, à la vie sociale et culturelle de cette province.

On s'est bien rendu compte des insuffisances de l'enseignement du français dans les écoles anglaises, mais on a fait et on fait encore trop peu d'efforts pour examiner la question dans ses détails: on s'est apparemment contenté d'en discuter en termes abstraits.

Il y a quatre mois, j'avais suggéré que les écoles catholiques et protestantes qui desservent notre groupe linguistique étudiassent l'opportunité d'utiliser le français une semaine sur deux, pour l'enseignement de toutes les matières. J'ai appris avec plaisir récemment que la commission des écoles protestantes du Montréal métropolitain poursuivait de façon efficace ses efforts en vue d'utiliser davantage le français dans l'enseignement.

Il ne faut pas oublier cependant que dans la région métropolitaine, moins de 1,000 écoliers protestants sur 65,000 suivent leurs cours en français. Il faut à tout prix permettre à nos enfants de briser l'isolement culturel des générations précédentes; c'est une situation que bien des gens considèrent à juste titre comme intolérable.

Une petite commission Parent

Il faut absolument, a poursuivi le conférencier, discuter à fond et publiquement la question du français dans nos écoles. Il n'appartient pas à l'homme de la rue d'établir les termes de cette discussion, mais c'est la responsabilité des associations de parents et d'éducateurs. Je me demande s'il ne serait pas opportun que ces associations, en collaboration avec le ministère de l'Education, créent un comité d'étude qui pourrait tenir des audiences publiques dans les principales villes de la province, afin de fouiller la question. Plusieurs groupes et plusieurs individus trouveraient ainsi l'occasion de faire valoir leurs points de vue.

Traumatismes et psychothérapie

Si, comme on l'a affirmé, les jeunes Anglo-québécois semblent souffrir d'un blocage psychologique devant l'apprentissage de la langue française, n'est-il pas temps de commencer une sorte de psychothérapie collective? . . .

Nous devons être conscients de notre devoir: donner à nos enfants, qui vivent dans un milieu "biculturel" unique, les avantages dont nous avons été privés, par indifférence, par manque de prévoyance ou pour toute autre raison.

L'éducation, a conclu M. John Miner, devrait être en 1966 la préoccupation fondamentale des Québécois de langue anglaise. Au lieu de développer un traumatisme à partir des suggestions vagues qui ont été faites à propos du français comme langue prioritaire au Québec, la communauté anglophone, dont les racines québécoises sont profondes après tout, pourrait hausser les épaules si dans le passé elle était vraiment devenue un élément du tissu social et culturel du Québec.

Réginal MARTEL

(La Presse, Montréal)

Ste-Elisabeth

Malades

Prompt rétablissement à Mme Marthe Duprey, patiente à l'hôpital de Morris où elle a subi une opération, ainsi qu'à Mme Wilfrid Dupuis, de retour chez elle après un séjour à l'hôpital général St-Boniface.

Prompt rétablissement à M. Roger Dupuis, patient à l'hôpital Miséricorde où il a subi une opération.

St-Claude

Premier bébé de l'année

C'est Normand Dondo, fils de M. et Mme André Dondo, qui fut le premier bébé né à l'hôpital de St-Claude en 1966.

Voici la liste des nombreux cadeaux qui furent envoyés de différents endroits: permanente, Mme Jean Philippe, St-Claude; timbres postaux ($3.00), M. Paul Martin, St-Claude; album pour bébé, les Filles de la Croix, St-Claude; réchauffoir à bouteille, Magasin Rocan, St-Claude; couverture (jaune), Magasin MacLeod, St-Claude; billet de cinq dollars, M. le Dr F.-A. Champagne, St-Claude; couverture (rose), Garage Pineau, St-Claude; pyjama de bébé, la Coopérative de Haywood; bavettes, hochet et culottes imperméables, Magasin Monstion, Haywood; album pour bébé, D. W. Friesen, Altona; six bouteilles, sucettes et poudre à bébé, Ingram et Bell, Winnipeg; ensemble de tricot, St. Claude Locker Plant; billet de deux dollars, Martel Transfer, St-Claude; couverture (blanche), la Crémerie de St-Claude; ensemble de bébé, Magasin Carel, St-Claude; couverture (bleue), les Dames Auxiliaires, St-Claude; ensemble de tricot, la Rév. Sr Adrienne, St-Gérard, P.Q.; poudre et savon (produits Avon), Mme Albert Bernard, St-Claude; billet de cinq dollars, Mme Yvette Gauthier, St-Claude; vaporisateur de toilette et pyjama pour bébé, Maison de beauté "Simone", St-Claude; ensemble de tricot, la Rév. Mère Provinciale des Filles de la Croix, St-Boniface; une douzaine de couches, les Dames de Ste-Anne, St-Claude; coutellerie de bébé, Magasin Arbez, St-Claude.

Les heureux parents remercient tous ceux qui les ont comblés de cadeaux et de bons souhaits.

Le personnel de l'hôpital de St-Claude.

St-Georges

L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 18 janvier. Des 48 membres, 31 étaient présents.

Après la prière d'ouverture, la secrétaire lut les minutes de la dernière réunion et la correspondance, puis suivirent les rapports des différents comités.

La présidente mentionna qu'un cours sur "la parole en public" serait donné par le R. P. L. Guy, S.J., les jeudis 3, 10, 17, et 24 février, en la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens, pour tous les membres de la Ligue.

Mme Paul Boulet, présidente du comité d'éducation, demanda aux dames de ramasser les vieux timbres pour les missions. Mme Carolus Vincent, présidente du comité spirituel, annonça que le réveille-matin de voyage, donné par la Ligue, fut gagné par Gilles Fisette, ayant le mieux accompli son devoir de clerc-servant.

Mlle Yolande Fisette nous rappelait les premiers chapitres tirés du programme: "Le peuple de Dieu en marche". Ensuite on procéda à un intéressant questionnaire dont voici deux des questions posées: Comment Dieu convoque-t-il son peuple aujourd'hui? et Comment puis-je faire ma part dans l'oeuvre d'apostolat de l'Eglise?

M. l'abbé G. Trudeau remercia ensuite les dames qui se sont dévouées lors du délicieux banquet servi en l'honneur des clercs-servants. Il félicita les parents et les encouragea de continuer à s'intéresser aux fonctions de leurs jeunes. Il dit aussi quelques mots sur la Semaine de l'Unité.

Mme Edgar Vincent fut l'heureuse gagnante de la boite-surprise.

L'assemblée se termina par la prière et l'O Canada. Un goûter fut servi.

La prochaine assemblée aura lieu le 15 février, à 8 h. p.m., précédée de la messe à 7 h. 30. Bienvenue à toutes les dames et demoiselles; la porte est toujours ouverte aux nouveaux membres.

Çà et là

A l'assemblée annuelle des contribuables de l'école consolidée de St-Georges, tenue le vendredi 21 janvier, M. Paul-Emile Bisson fut élu commissaire pour un terme de 3 ans, remplaçant M. Maurice Dupont, commissaire sortant de charge.

Bonne chance à la famille Gérard Nault déménagée à Powerview. Cette famille demeurait dans la maison de M. Noël Lemire.

Haywood

Çà et là

Le dimanche 16 janvier, M. et Mme Edmond Jacques, de St-Boniface, visitaient M. et Mme Henri Vaillant.

Le samedi 15 janvier, les jeunes de l'école secondaire prirent part à une danse organisée par les élèves de l'école secondaire de St-Claude.

Le vendredi 21 janvier eut lieu la réunion des contribuables pour l'élection de deux commissaires. Près de 100 personnes étaient présentes. MM. Gaston Souque et Emile Robidoux furent élus.

Mlles Yvette et Irène Souque étaient de passage chez leurs parents, ainsi que Mlle Juliette et M. George Dheilly.

M. et Mme Norbert Cenerini étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme Louis de Rocquigny.

M. Thuribe Perreault est patient à l'hôpital de St-Boniface où il a subi une intervention chirurgicale très grave.

Gouret

Le club des moins de 12 ans joua une partie contre Rathwell. Haywood compta 2 points et Rathwell 1. Le club des 16 ans en joua une contre St-Claude et les résultats furent: Haywood 2, St-Claude 1. Le club des Juvéniles joua deux parties et les points furent comme suit: Haywood 16, Treherne 14; Holland 18, Haywood 8. Rathwell fut victorieux au compte de 14 à 7 dans une partie jouée contre le club senior de Haywood.

Ballon-balai

Le mercredi 19 janvier, les dames de la paroisse jouèrent une partie de ballon-balai contre les jeunes filles. La partie fut de 5 à 2 en faveur des jeunes filles.

Ste-Rose-du-Lac

L.F.C.

Le mercredi 12 janvier avait lieu la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques. Mme Bibiane Wilson présidait. Après la prière habituelle par le R. P. J. Alarie, O.M.I., il y eut lecture de la correspondance. Une des lettres expliquait comment procéder à la perception pour la Marche des Dix Sous que les dames ont accepté de faire à Ste-Rose du Lac.

Puis vint la lecture des différents rapports. Les dames ont fait nettoyer l'église pour Noël, ont acheté des fleurs pour la décorer et ont envoyé des paniers de provisions aux familles pauvres.

Mme Raymond Tucker et Mme Justin Bourbonnière ont pris charge d'organiser le banquet au bonspiel des dames qui aura lieu le samedi 22 janvier.

Le Père Alarie, aumônier, répondit aux différentes questions des membres de la Ligue. Puis, Mme Lorraine Adam, économiste de Dauphin, donna une conférence sur l'organisation du budget familial. On put causer ensuite en prenant le café.

A la bibliothèque

La commission de la bibliothèque est composée des membres suivants: M. Joseph Desroches, président; Mme Thomas Downey, secrétaire-trésorière; conseillers: Mme Raymond Tucker, MM. Paul Delaurier et Rémi Bouchard; bibliothécaire: Mme Lucien Archambault, ayant Mme Auguste Arnal comme assistante; Mme Alma Bouchard est en charge de la bibliothèque de Laurier; Mme Edouard Soucy est responsable de celle de Ste-Amélie.

La bibliothèque possède 1,795 volumes français, 2,554 volumes anglais et 23 volumes allemands pour un total de 4,349 volumes.

Ste-Rose du Lac possède 396 membres, Laurier, 148 membres, et Ste-Amélie, 69 membres, pour un total de 613 membres enregistrés en 1965.

Rapport de circulation de livres pour l'année 1965:

Ste Rose du Lac: Livres français, 2,796; livres anglais, 10,271; total, 13,067. Une diminution de 68 livres en français et une augmentation de 2,575 livres en anglais.

Laurier: Livres français, 1,458; livres anglais, 1,385; total, 2,843. Une diminution de 771 livres en français et une diminution de 749 livres en anglais.

Ste-Amélie: Livres français, 633; livres anglais, 907; total, 1,540. Une augmentation de 104 livres en français et une diminution de 169 livres en anglais.

Rapport financier pour l'année 1965

En banque et en main, décembre 31, 1964: $2,299.35.

Recettes	
Octroi du gouvernement	4,000.00
Octroi spécial du gouvernement	480.00
Taxe municipale rurale	1,163.75
Taxe muncipale du village	563.62
Amendes pour livres en retard	150.01
Cotisations	4.50
Dépôts variés	2.50
Total	**$8,663.73**
Dépenses	
Livres	$1,334.64
Salaires	2,915.88
Papeteries	207.07
Ameublement	417.00
Loyer	231.00
Vérificateur	55.00
Films	55.00
Souscriptions	74.36
Divers	97.33
Timbres	15.00
Transport	5.97
Total	**$5,408.25**

En banque et en main le 31 décembre 1965: $3,255.48

Concours lancé par l'Association Canadienne de l'hygiène mentale

L'Association Canadienne de l'hygiène mentale vient de lancer un concours écrit, dans le but de faire connaître davantage en quoi consiste l'hygiène mentale et de stimuler l'intérêt des étudiants dans leur propre localité et les encourager à embrasser une carrière dans le domaine de l'hygiène mentale.

Conditions

Ce concours est offert à tous les étudiants des 10e, 11e et 12e années au Manitoba, et les copies devront être envoyées par la poste le ou avant le 7 mars 1966.

Le 1er prix sera de $75.00; le 2e, de $50.00 et le 3e, $25.00.

Le texte, qui ne devra pas comporter plus de 1,000 mots, pourra être écrit à la main ou dactylographié.

La décision des juges sera finale. Elle sera basée sur les points suivants: a) Recherches, idées et opinions, 80 pour cent; b) Style, présentation et originalité, 20 pour cent.

Thème

Le thème du concours sera "Une main secourable".

A notre époque moderne, les traitements donnés aux patients mentaux dans les hôpitaux sont rapides et intenses et on désire que le patient retourne le plus tôt possible dans son milieu. De plus, grâce aux nouvelles méthodes de traitement et de réhabilitation, un grand nombre de patients dits "chroniques" — dont quelques-uns hospitalisés depuis 8 ou même 20 ans et plus — ont été rétablis et sont retournés au sein de la communauté dans des foyers hospitaliers.

Les nouveaux développements dans les soins mentaux font qu'il devient absolument nécessaire que les centres du Manitoba soient équipés pour venir en aide aux anciens patients mentaux qui reviennent dans leur milieu. Cette aide se traduit de plusieurs façons: l'attitude du public, les traitements donnés par le gouvernement et individuellement, les facilités nécessaires pour suivre les progrès du "rétabli", les services volontaires, etc.

Voilà le thème que l'on doit développer dans la dissertation.

La doctrine catholique peu modifiée par le Concile

CITE DU VATICAN — "La doctrine catholique n'a pas été mise en cause ou modifiée substantiellement par le Concile. Bien au contraire le Concile la confirme, l'illustre, la défend et la développe avec une apologie pleine d'autorité, de sagesse, de vigueur et de confiance", a déclaré au cours de l'audience générale le Pape en parlant de l'héritage du Concile.

Paul VI a indiqué qu'il ne fallait pas séparer les enseignements du Concile du patrimoine doctrinal de l'Eglise, mais se rendre compte qu'ils s'y insèrent de façon cohérente.

"Ainsi, a-t-il précisé, les 'nouveautés' doctrinales ou normatives du Concile apparaissent dans leurs justes proportions et acquièrent leur sens véritable."

Après avoir affirmé que le Concile aide les fidèles — maîtres ou disciples — à surmonter les états d'esprit "de négation, d'indifférence, de doute, de subjectivisme, qui sont contraires à la pureté de la foi", le Saint-Père a poursuivi en déclarant que "Vatican II" n'affranchit pas de l'enseignement traditionnel de l'Eglise. "Il n'autorise pas, a-t-il dit, un conformisme facile à la mentalité de notre temps en ce qu'elle a d'éphémère et de négatif et non pas de sûr et de scientifique".

Le Saint-Père a fait valoir que le Concile ouvre de nouveaux horizons aux études bibliques, théologiques et humanistes, "qui ne permettent pas à l'arbitraire, à l'incertitude, au servilisme, à la désolation qui caractérisent tant de formes de la pensée religieuse moderne lorsqu'elle est privée de l'assistance du magistère ecclésiastique, de s'introduire dans l'école philosophique, théologique et scripturale de l'Eglise".

Relevant que certains se demandent quelle est l'autorité que le Concile a voulu attribuer à ses enseignements, le Pape a conclu: "Etant donné son caractère pastoral, le Concile a évité de prononcer de façon extraordinaire des dogmes dotés de la note d'infaillibilité. Mais il a toutefois muni ses enseignements de l'autorité du magistère suprême ordinaire, lequel est authentique de façon si manifeste qu'il doit être accueilli docilement et sincèrement par tous les fidèles, suivant l'esprit du Concile touchant la nature et les buts des divers documents".

La SSJB de Québec...

(Suite de la première page)

L'entraide culturelle

Expliquant ce que la Société entend par "entraide culturelle", il a précisé qu'il s'agit de toute activité de caractère culturel susceptible de favoriser l'épanouissement du groupe francophone, au Canada et même ailleurs, de promouvoir la culture française et l'esprit français.

C'est ainsi, a-t-il révélé, que l'Entraide culturelle française pourra soutenir les oeuvres des groupes d'expression française dans les autres provinces sur les plans scolaire, social et économique; patronner diverses activités artistiques, comme des tournées par des troupes de théâtre, chorales, etc.; contribuer à l'organisation de festivals français, aider à la tenue d'expositions par des peintres et sculpteurs francophones, favoriser la publication et la propagation d'ouvrages littéraires français, etc.

Il est évident, a ajouté M. Desmarais, que nous ne pourrons faire tout cela dès la première année de notre organisation, "mais graduellement nous voulons en venir à réaliser de tels projets". A cette fin, de préciser le Président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, nous voulons jeter les bases d'une fondation qui se constituera éventuellement un fonds important dont les revenus pourront suffire à de telles réalisations.

La Société St-Jean-Baptiste de Québec veut seconder ainsi le travail du ministère des Affaires culturelles du gouvernement du Québec, avec qui elle entend collaborer. Il est temps que nous cessions de toujours nous fier sur l'Etat pour tout et que nous mettions nous-même la main à la pâte pour prouver que nous sommes tous directement et véritablement intéressés à la promotion de la culture française et que nous voulons personnellement chacun de nous faire quelque chose dans ce sens", a dit M. Desmarais.

La Société St-Jean-Baptiste de Québec réaffirme ainsi le caractère véritablement international de ses préoccupations à l'endroit de la culture française, revenant à l'esprit de ses fondateurs et des organisateurs du premier grand congrès de tous les francophones d'Amérique, en 1880, à Québec. C'est à ce congrès que fut lancé le "O Canada", fruit d'une initiative de notre Société.

Les écoles de l'Ouest

En apportant sa modeste contribution à trois oeuvres culturelles francophones, la Société St-Jean-Baptiste de Québec a voulu encore une fois prouver qu'elle n'est pas insensible aux difficultés et à la situation des Canadiens français de toutes les parties du pays.

L'école de la paroisse française St-Jean-Baptiste, à Regina, comprend un jardin d'enfants, une classe de conversation française, des cours du soir pour adultes. Une centaine d'étudiants la fréquentent. Institution privée, elle ne reçoit aucune aide de l'Etat. Quatre personnes y donnent des cours et on doit actuellement y refuser des élèves, faute de ressources suffisantes. C'est pour permettre à cette école de répondre aux besoins croissants qui se manifestent dans ce milieu que la Société St-Jean-Baptiste lui a accordé $1,000.

A Saskatoon, il n'y a pas d'école française, mais une école séparée, catholique de langue anglaise, où l'on refuse d'enseigner le français aux enfants des familles francophones. La lutte promet d'être dure. C'est pourquoi la SSJB de Québec contribue une somme de $1,000 pour soutenir les efforts des parents canadiens-français de cette ville pour obtenir la reconnaissance de leurs droits.

Le Collège Ste-Anne

La contribution de $3,000 faite au Collège Ste-Anne vise à aider cette institution à reconstruire son pavillon principal. Le pavillon actuel, qui loge principalement des salles de cours, le réfectoire et les chambres du personnel enseignant est un édifice en bois construit il y a plus de 50 ans. Les autorités provinciales ont demandé aux pères Eudistes, qui dirigent ce collège, de le remplacer en raison du danger d'incendie qu'il présente.

Le Collège Ste-Anne donne un enseignement classique, secondaire et collégial, à environ 200 élèves venant surtout de la Nouvelle-Ecosse. Il a été, depuis plus de 75 ans, le château-fort de la culture française dans cette province.

M. Desmarais a terminé en ajoutant que la Société St-Jean-Baptiste et le Conseil de la Vie française comptent sur une contribution importante de la minorité anglophone du Québec pour qu'elle rende ainsi justice de la situation privilégiée dont elle a toujours joui dans notre province, en contribuant à l'égalité culturelle des Canadiens français ailleurs au pays.

La fabrication du meuble au Québec a été de $329,845,000, en 1962

L'industrie du meuble au Canada a manufacturé, en 1962, pour $329,845,000 de meubles, dont $110,186,000 dans la province de Québec seulement et dans l'année 1964, il s'est payé plus de $41,000,000 en salaires au Québec, où 577 manufacturiers emploient quelque 8,100 personnes. Voilà quelques chiffres cités par M. Roland Lacroix, de la Corporation Baronet Limitée, de Ste-Marie, au cours d'une visite des membres du Progress Club de Québec.

Parlant de la main-d'oeuvre employée dans cette industrie, M. Lacroix souligne notamment que 23 usines sont situées dans un rayon de 70 milles de Victoriaville, le centre du meuble du pays. L'industrie du meuble a atteint une certaine maturité et son progrès futur dépendra de l'amélioration constante des techniques de fabrication, des normes de qualité et de l'originalité des dessins. Ces améliorations, dit M. Lacroix, permettront à nos usines d'importance de rechercher des marchés stables et lucratifs en vue de l'exportation rationnelle vers les Etats-Unis.

Radville

Elections

La réunion annuelle des dames de la Coop eut lieu chez M. et Mme A. Dufresne. Après la lecture du rapport, on procéda à l'élection de l'exécutif qui donna les résultats suivants: présidente, Dorothy Jensen; vice-présidente, Eva Mazen; secrétaire-trésorière, Bernice Josephson; comités divers, Marguerite Dufresne, Marie Frenouth et Edna Melby.

La prochaine réunion aura lieu chez Mme Josephson le 6 février. Les visiteurs seront bienvenus.

Décès

Mme Dorilla Cairns, âgée de 77 ans, a rendu son âme à Dieu le 10 décembre à l'hospice Maria. Le service a été chanté par M. l'abbé W. Marcotte et le corps a été inhumé dans le cimetière de Souris Valley. Les porteurs étaient MM. Rudolf, Bud et Hector Bessette, Lucien Fradette, Albert et Adrian Dionne.

Mme Cairns laisse dans le deuil: deux enfants, Gordon, en Floride, et Mme Bessette, de Radville; 10 petits-enfants, et cinq arrière-petits-enfants. Son mari l'a précédée dans la tombe en 1964.

Naissances

M. et Mme Anton Schmidt, de Minton, furent les heureux parents du premier bébé de 1966, une petite fille. De jolis cadeaux furent présentés aux parents par les marchands de la localité. A M. et Mme Garry Van de Sype est aussi née une fille le 16 janvier.

Çà et là

Les chevaliers qui sont amateurs de curling sont priés de donner leur nom à M. Raymond Dionne avant le 1er février.

M. et Mme Léopold Marion eurent la visite de leurs enfants et d'autres parents pendant les Fêtes.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à MM. Martin Winter et Antoine Morissette, de Radville, et Gaston Lacoste, de Minton.

Chevaliers de Colomb



Conseil d'Etat-Saskatchewan

Message du président des relations publiques d'Etat

Frères Chevaliers,

Le mois de février est désigné par l'Ordre des Chevaliers de Colomb, comme étant le mois de la Presse Catholique.

L'importance de la Presse Catholique, comme moyen efficace et nécessaire, pour combattre le poison de la mauvaise presse soi-disant neutre, n'est pas toujours bien comprise. Ni les fidèles ni le clergé ne donnent à ce sujet important, l'attention qui lui convient.

C'est un fait de plus en plus saillant que les peuples chrétiens sont corrompus, déçus, et empoisonnés par la lecture obscène et impie. Ces paroles que prononçait jadis le Saint Pape Pie X, sont applicables mot à mot aujourd'hui:"En vain vous bâtirez des églises, prêcherez des sermons, établirez des écoles; tous vos travaux, tous vos efforts seront détruits si vous ne pouvez en même temps brandir l'arme défensive et offensive d'une presse qui est catholique, loyale et sincère.

"Etre un Catholique, se dire Catholique, même appartenir à des organisations et associations Catholiques, et en même temps être indifférent aux intérêts de la Presse Catholique, est une absurdité patente."

Point n'est besoin de vous exhorter à souscrire et d'encourager vos amis à s'abonner et supporter matériellement nos revues et journaux catholiques. En gentilshommes catholiques conscients de votre devoir, vous prenez les mesures nécessaires pour l'accomplir.

Fraternellement,
J. Léo Lirette, président des Relations Publiques d'Etat de la Saskatchewan.

De Gaulle se rendra en URSS au printemps

PARIS — On a appris de source sûre que c'est dans le courant du printemps prochain que le général de Gaulle se rendra en Union soviétique.

Aucun projet de programme n'a encore été soumis de la part des autorités soviétiques au gouvernement français, mais on n'exclut pas, dans les milieux bien informés parisiens, que la visite du président de la République française ne se borne pas seulement à un séjour à Moscou. On pense que le Kremlin pourrait suggérer que le général visite plusieurs villes de l'URSS, dont Leningrad, Kiev, Odessa et Volgograd (ex-Stalingrad).

On croit savoir que l'URSS veut faire au président de Gaulle un accueil que plusieurs personnalités soviétiques ont déjà qualifié d'"historique" et de "grandiose".

A Washington, on indique que l'annonce faite par l'ambassadeur Valerian Zorine, en quittant l'Elysée, n'a provoqué aucune surprise ni aucune appréhension de la part des milieux officiels.

L'échange de visites officielles entre les deux ministres des Affaires étrangères français, Maurice Couve de Murville, et soviétique, Andrei Gromyko, constituait aux yeux des Américains le lever de rideau à un voyage du général de Gaulle.

Certains observateurs diplomatiques, par ailleurs, émettent l'hypothèse qu'au cours de son voyage, le général de Gaulle pourrait en profiter pour faire, avec les Soviétiques, de nouvelles tentatives en vue d'amener une négociation sur le Vietnam.

L'Alliance Française de Regina est confiante dans son avenir

REGINA — La deuxième assemblée annuelle de l'Alliance Française de Regina eut lieu à Saskatchewan House, le vendredi 21 janvier, à 8 heures du soir.

Malgré le froid intense et désagréable, plusieurs membres se rendirent à cette importante assemblée, où ils eurent le plaisir d'entendre les rapports des officiers et des présidents de comités, et de participer à l'élection des officiers sortants.

Dans son rapport annuel, le président de l'Alliance de Regina, M. Charles Fresco, fit ressortir les nombreuses initiatives prises par cette société en 1965. Parmi ces dernières, on remarqua surtout l'octroi de quatre bourses d'une valeur totale de $900 qui ont été attribuées aux personnes suivantes: Mlle T.C. Boulianne, de Willow-Bunch, M. M. A. Colina-Pareja, de Lashburn, M. M. J. Waddington, de Saskatoon, et Mlle C. D. Fowler, de Regina. Ces bourses leur ont permis de suivre des cours de perfectionnement en français durant les vacances d'été à l'Université Laval de Québec, ou à St-Pierre-et-Miquelon, Extension de l'Université de Toronto pour l'enseignement du français.

L'Alliance Française a été en mesure d'organiser sept classes ou cours de conversation française, soit deux de plus que l'année précédente. Ces cours ont été suivis avec succès par plus de 115 étudiants représentant une augmentation de 20 étudiants par rapport à l'année précédente.

Grâce au revenu de ces classes, au soutien des membres de l'Alliance et à la subvention qui fut obtenue de la Commission des Ecoles Publiques de Regina, l'Alliance se propose de distribuer à nouveau en 1966 quatre bourses d'une valeur totale de $900 à des professeurs ou étudiants méritants se destinant à l'enseignement de la langue française dans la province de Saskatchewan.

Au cours de l'année écoulée, l'Alliance de Regina a eu le plaisir d'offrir à ses membres des conférences et des soirées cinématographiques de films documentaires et artistiques, dont: Sept peintres de Québec; Papa, maman, ma femme et moi; Sénéchal Le Magnifique.

Conférences: M. André Muller, directeur artistique et professeur à l'Ecole Nationale de Théâtre de Montréal, sur "L'art du comédien"; une causerie par M. Lucien Pétry, professeur de français et vice-président de l'Alliance Française de Regina, sur "Jean de la Fontaine"; M. Noël Ballif, de Paris, France, auteur, cinéaste et explorateur de renom, sur "Le mont St-Michel et l'épopée normande."

Les élèves du Collège Mathieu de Gravelbourg ont présenté à l'auditorium de Marian High School, à Regina, un programme bilingue avec l'opérette Trial by Jury, Un Domestique pas ordinaire, ainsi qu'une variété de chansons françaises.

Une soirée théâtrale de morceaux choisis d'auteurs classiques fut également présentée par M. et Mme Jean Bard, de Genève, Suisse.

Les membres eurent aussi le plaisir d'entendre M. Jack Behrens, pianiste et professeur de musique au Conservatoire de Musique de Regina. Ils purent de plus rencontrer un groupe de sénateurs français de passage à Regina, présidé par M. le Sénateur L. André, représentant l'Association Amicale Franco-Canadienne du Sénat Français. Les Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina offrirent un goûter aux distingués visiteurs et aux invités.

Dans son rapport, le trésorier, M. le docteur G.J. Buck, avisa que les recettes totales de l'Alliance de Regina se chiffraient à $2,636.90, tenant compte du surplus de l'année précédente. Les dépenses encourues en 1965 se chiffraient à $1,737.92.

Le conseiller à l'éducation et un des deux vice-présidents, M. Lucien Pétry, fit part des bourses mentionnées ci-haut, et se dit confiant que quatre bourses au moins seraient octroyées en 1966. Il remerçia l'Union des Alliances Françaises du Canada et le Ministère des Affaires Culturelles de la province de Québec, pour l'octroi de livres ou d'argent permettant l'achat de livres français. Ces derniers furent remis à la bibliothèque municipale de Regina, où ils seront à la disposition du grand public.

M. Albert Dubé, vice-président en charge de la publicité et de la culture, donna un bref aperçu de ses activités en matière de publicité et de culture. Il expliqua que chaque réunion ou soirée de l'Alliance était annoncée dans les journaux de langues française et anglaise, tels que La Liberté et le Patriote et le Leader-Post. D'autre part, des communiqués sont envoyés aux postes de radio, tels que: CFRG de Gravelbourg, CKCK-TV, CKCK, CBK, CRRM et CJME.

M. Dubé se dit prêt à servir de "trait d'union" entre les deux groupes de francophones de Regina, car, dit-il, "soyons francs, ces deux groupes distincts existent".

Les personnes suivantes furent élues à l'Exécutif: vice-présidents (deux): MM. Albert Dubé et Lucien Pétry; conseillers (cinq): M. C. Grunberg, Mme Reskind, Mme Hennessy, M. Alfred Parr et M. John Beaver.

Il n'y eut pas d'élections pour le président, le secrétaire et le trésorier, car ceux-ci ne sont élus qu'à tous les trois ans.

Lorsque la réunion d'affaires fut terminée, les membres eurent le plaisir d'entendre un concert donné par M. Jack Behrens, du Conservatoire de musique de Regina, qui sut interpréter d'une façon brillante plusieurs morceaux choisis d'Eric Satie, célèbre compositeur français. En plus de son interprétation musicale, M. Behrens commenta la vie et les oeuvres de Satie et fit ressortir les points saillants de son oeuvre. Tous jouirent de la dextérité musicale de M. Behrens et de sa connaissance de l'auteur.

Albert-O.DUBE,
vice-président.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Depuis déjà quelque temps, nous avions entendu parler d'une cigogne. Elle nous donnait de ses nouvelles, de temps en temps, mais n'osait jamais s'aventurer jusqu'ici. Voilà que, vendredi dernier, elle nous est arrivée avec un tout nouveau-né, un nouveau-né qui portera le nom de Marcotte, plus précisément Marcel. Papa nous est arrivé avec un large sourire, ce matin-là. Nous devons déjà mentionner que papa est bien M. Raymond Marcotte, gérant de CFNS. Et ici, je me fais le porte-parole de tout le personnel pour offrir nos plus sincères félicitations à la nouvelle maman, et . . . un prompt rétablissement au papa; car, comme on dit souvent: "C'est la maman qui a le bébé, mais le papa qui est le plus souffrant".

Maintenant, nous vous demandons de considérer le reste de cette chronique exclusivement sous un angle médical, car aujourd'hui, nous allons traiter d'une maladie très commune à beaucoup de gens. Quelques-uns l'appellent vulgairement le "culte de la moue", tandis que dans les milieux autorisés on la nomme "La maladie du réveil".

Après avoir consulté plusieurs autorités médicales, voire même psychiatriques, nous en sommes venus à la conclusion que le seul antidote possible était du CFNS et à très forte dose, spécialement appliqué entre 7 h. et 9 h., le matin.

Les symptômes de la maladie sont très concrets et faciles à analyser. Le tout se déclenche avec fracas; une sonnerie se fait entendre et tout de suite, on peut diagnostiquer la maladie, selon que le patient arrête son réveil à coup de poing ou avec l'index. Second symptôme: le sujet semble normal, mais de temps en temps, il murmure des choses incohérentes, telles: "Où ai-je mis mes chaussettes, mes pantoufles? Est-ce que mes chemises sont revenues du nettoyeur? Va vite faire le café, je vais être en retard". La rage gagne le sujet dès qu'un simple petit lacet de soulier, un inoffensif lacet, tombe en deux morceaux, fatigué d'usure. Mais le paroxysme est atteint lorsqu'il s'agit de se raser. Le pauvre monsieur murmure en découvrant qu'il ne lui reste plus de lames supplémentaires et que la dernière lui sert déjà depuis une semaine: "Ouch! Autant me faire la barbe avec un râteau".

Mais tout cela n'est rien! C'est lorsque la course à la salle de bain a permis au plus alerte de s'y barricader, que les m . . . , les f . . . et les r . . . sortent dru de la bouche du patient!

Si vous avez reconnu tous ces symptômes pour les avoir constatés chez un membre de votre famille, pour ne pas dire vous-même, il vous reste à vous faire soigner.

La science médicale est inefficace pour ce genre de traitement; ce qu'il vous faut, comme je l'ai dit, c'est du CFNS appliqué à très forte dose.

Voici la prescription . . . Après avoir gentiment pressé le bouton de votre réveil, tournez celui de votre appareil de radio. Syntonisez 1170 et accrochez-vous un sourire entre les deux joues. Dès 7 h., vous pourrez déjà constater que vos réflexes commencent à mieux fonctionner, car c'est l'heure de Chez Miville. A 8 h., un peu de nouvelles ne fait pas de tort et vous ramène à la réalité. Dépêchez-vous de l'oublier en compagnie de Jacques Landry, docteur en humour et gaieté, à 8 h. 15. C'est le "Radio-pyjama". Il ne s'agira plus pour vous que de mettre de l'humour dans votre café, à la place de sucre, de beurrer vos rôties de joie de vivre et d'y ajouter un monceau de confiture aux blagues.

Répétez cette prescription tous les matins, et vous jouirez d'une santé de fer. Eh! oui! Réveillez-vous du bon pied; s'il le faut, laissez le gauche dans votre lit pour quelque temps, mais surtout, n'oubliez pas de faire parler votre radio en français. Apprenez-lui le chiffre 1170, les lettres CFNS viendront toutes seules.

Gilbert BOUCHARD.

Seconde usine d'eau lourde en Sask.?

REGINA — L'agrandissement de l'usine d'eau lourde de Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse, n'élimine aucunement la possibilité qu'une seconde usine soit construite dans l'Ouest du pays, a déclaré M. Gordon Grant, ministre de l'Industrie de la Saskatchewan. Il commentait la nouvelle voulant que la corporation mercial d'eau lourde au Canada. entame des négociations avec Deuterium of Canada Ltd. en vue d'agrandir l'usine de Glace Bay, le premier producteur commercial d'eau lourde au Caanda. M. Grant a dit que ce projet n'éliminait pas celui de la société General Electric de construire une seconde usine, probablement en Saskatchewan.



Dans la photo à droite l'on reconnait M. l'abbé Alfred Bouchard, de Ponteix, aumônier diocésain des scouts du diocèse de Gravelbourg, bénissant un groupe de louveteaux lors de sa visite au local de Ferland, le 22 janvier. Il fit plaisir aux jeunes en leur montrant un film sur "Mowgli". Les petits Loups sont Albert Chabot, Renald Couture, Arthur et Michel Brisebois; en bas, Paul Hamel et Maurice Chabot.

Le dimanche 23 janvier, il y eut promesse guide, à Ferland, pour cinq aspirantes guides. Dans la photo à gauche, M. l'abbé J. Bernier, curé-aumônier, bénit la jeune Lauretta Bechal qui est l'une des candidates. Mme René Couture (à gauche), cheftaine, a reçu la promesse, et, à droite, Mme Rosaire Chabot, commissaire de district, a honoré la compagnie de sa présence.

Duck Lake

Activités scolaires 1965-66

Le Conseil étudiant pour l'année scolaire se compose comme suit: président, Charles Farwell; vice-président, Oliver Gamble; secrétaire, Christine Thomas.

Les représentants de chaque classe sont: 12e année, Denis Wendills; 11e, Walter Samuck; 10e, Marcel Perrin; 9e A, Karen Stangby; 9e B, Martin Isinger.

Font partie du comité du journal scolaire, Lorraine Gamble, rédactrice; Yvette Robin, Barbara Foster et Rolande Forseille. Sr Agnès-de-la-Croix en est la directrice. Comité social, Edwin et Liliian Pelletier, Betty Lou Urton et Janine Courchêne et Paul Richard. Sr Présentine en est la surveillante. Comité des sports, Gérald Petit, Joseph Mike, Diane Smith, Alex Dumont et Lorraine Leduc. Sr Elisabeth est surveillante.

Jeu de soccer

Cette année pour la première fois, l'école Stobart fait partie du soccer scolaire et est arrivée à la joute finale. Le jeu a été gagné par l'école Pembroke. Bien que perdants, les gars ont fait preuve d'un bon esprit sportif et ont bien joué. Les membres de l'équipe étaient: Eric Bell, Gerald Daniels, Richard Fisher, Clifford Smith, Denis Mauvieux, Raymond La Claire, Wallace Tawpisin, Arnold Waditoka, Keith Mercereau, Dale Stocks, Joseph Issanie, Eugène Arcand, Elie Mike, Stanley MacAdon, Lenny Piché, Johnny Fayant et Paul Pilon.

Les élèves de l'école secondaire participent encore cette année au "Curling". Ils jouent tous les samedis et ont plusieurs équipes.

Il y eut au mois de novembre la réunion annuelle des membres de l'A.C.F.C. Il y avait une assistance assez nombreuse. M. le curé rehaussait l'assemblée de sa présence. Furent élus à l'exécutif: président, M. Eugène Périllat; vice-président, M. André Lanovaz; secrétaire, Mme Marcel Perrin; Mmes Baribeau, R. Pelletier, L. Piché, C. Farwell, O. Pelletier, C. Dumais, H. Archambault, M. et Mme J. Forseille, MM. M. Perrin, E. Fournier et Gignac, conseillers.

Va-et-vient

Sont venus visiter des parents et amis durant les vacances de Noël: Mlle Suzanne Mercereau, de St-Boniface, Claude Mercereau, de William Lake, C.-B., chez leurs parents, M. et Mme A. Mercereau; M. et Mme M. Fiolleau, de Wakaw, chez M. et Mme Lucien Forseille; M. et Mme Michael Kuzyk et Dolorès Piché, de Léoville, M. et Mme Philippe Pajot et leur famille, de Carlton, Mlle Lorraine Pajot, de Saskatoon, M. et Mme Marcel Fiolleau et leur famille, de Carlton, Mlle Rosemarie Fiolleau et Alain Fiolleau, étudiants à Saskatoon, M. et Mme Raymond Piché et leur famille, de Carlton, chez M. et Mme Lucien Piché, Mlles Lucille et Doris Kleine, Elaine Baribeau et Diane Doucette, chez leurs parents respectifs.

Sont allés en visite à l'extérieur: M. et Mme Marius Fiolleau et leur fils, Larry, de Titanic, chez M. et Mme Ollivier Boyer, à Prince George, C.-B.; M. et Mme Robert Lemauviel et Gérald Fisher, chez M. et Mme Royce Vaughn (Irène Lemauviel), et M. et Mme Eugène Lemauviel, à Prince George, C.-B.; M. et Mme F. Richard, chez leur fils, à Regina; M. et Mme Raymond Fiolleau, de Titanic, chez leurs parents, M. et Mme Désiré Forseille, à Bellsite, Man.; M. et Mme Lucien Piché, chez leurs fille et gendre, M. et Mme M. Kuzyk, à Léoville, et leur autre fille, Dolorès, garde-malade à l'hôpital du même endroit.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Lucien Forseille et Marie Pelletier, patientes à l'hôpital Université de Saskatoon.

Bienvenue

Bienvenue aux familles Arsène Mercereau et Laurent Delisle venus s'établir à Duck Lake.

Les sermons censurés en Rhodésie

LUSAKA (CCC) — Le président de la Zambie, M. Kenneth Kaunda, a déclaré que le gouvernement rhodésien censurait les sermons. Il a ajouté qu'il ne connaissait pas, à l'exception de l'Allemagne hitlérienne, de pays chrétien qui connaisse la censure des sermons.

La vie est active pour les jeunes de Ferland

Malgré les intempéries de cet hiver rigoureux, la jeunesse de Ferland ne manque pas d'activités. Les réunions des Guides, Scouts, Jeannettes et Louveteaux se succèdent dans le local commun aménagé avec goût par les adultes l'an dernier. Ce local où pivote presque toute la vie paroissiale en voit de toutes les couleurs! Voyons la petite romance en images qui décrivent chaque événement particulier.



Le 15 janvier, à la réunion Jeannette, la cheftaine Jacqueline Chabot vient de remettre la "Fleur Blanche" à trois joyeuses petites Jeannettes, de gauche à droite: Rita Chabot, Jeanne Chabot et Gisèle Chabot. (N.B. Ce n'est pas un concours de famille, mais quatre familles y figurent.)



Sur cette photo, Mme René Couture, cheftaine, épingle l'insigne guide sur l'uniforme de la rayonnante Mariette Massé. A l'arrière-plan, Mme Rosaire Chabot, commissaire de district, et Mme Alfred Chabot, assistante-cheftaine.



A la compagnie, tout n'est pas jeu, mais même dans le sérieux on retrouve la joie de la découverte de sciences nouvelles. Ici Mme Roger Fournier, technicienne en rayons-x et laboratoire, donne les préliminaires de base en secourisme à un groupe de guides, avant de passer à la pratique de donner la respiration artificielle. On remarque les guides suivantes: Irène Nogue, troisième assistante-cheftaine, Lorraine Couture et Mary Ann Morrissette; assises, Laurette Bechal, Juliette Brisebois, Claire Chabot et Colette Fournier.

Saskatoon

Concours éditorial

Mlle Marilyne Bandet, présidente de 11e année à l'école Holy Cross et paroissiene des Sts-Martyrs-Canadiens, fut gagnante du concours éditorial, lancé par le Club Optimiste, et auquel participèrent neuf rédacteurs de journaux d'écoles secondaires locales. Un trophée lui fut présenté par M. R. J. Hall, président de la section de la main-d'oeuvre des garçons du Club Optimiste. Un trophée fut aussi présenté à M. A. L. Ehman, principal de l'école Holy Cross au cours d'un dîner du Club Optimiste.

Retraite fermée

Une retraite fermée pour hommes de langue française de Saskatoon aura lieu à la maison de retraites "Queen's House", du 11 au 13 février. Les intéressés peuvent donner leur nom à M. Raymond Philibert, capitaine.

Souper

Le souper "Pot luck", organisé par quelques dames de la Ligue des Femmes Catholiques, fut un vrai succès malgré une température très froide. Merci à tous ceux qui s'y sont rendus ainsi qu'aux dames en charge.

PARIS — Le parti communiste qui a connu une "période difficile" entre 1958 et 1961 a commencé une "remontée" à partir de cette dernière année. Il compte maintenant 20,000 adhérents et 2,500 cellules de plus qu'avant la venue au pouvoir du général de Gaulle, mais de nouveaux efforts sont indispensables pour lui permettre de faire face à ses tâches actuelles.

Chronique de CFRG

Est-ce ainsi

"Est-ce ainsi que les hommes vivent?" est un des meilleurs mets qui figure au menu quotidien des émissions de Radio-Canada.

L'homme qui rit, qui travaille (beaucoup), qui souffre (surtout), on le retrouve dans sa vérité la plus profonde à cette émission animée par Jean-Paul Nolet, chaque jour de la semaine, du lundi au vendredi, à 12 h. 30 p.m.

L'homme qui rit, qui travaille et qui souffre, comme nous lisons dans le texte de présentation, on le retrouve!

Parfaitement "on se retrouve". Depuis que notre père Adam a mangé la "pomme", notre sort est semblable à celui de la bête de somme. Cette pomme, je veux dire cette "vie d'hommes", n'est pas sans pépins, et si parfois, il nous arrive de glisser sur une pelure de pomme, toutes les foudres du ciel se déchainent . . . Il n'y a même plus personne pour dire: Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font. Celui qui se fit à notre image savait ce qu'il faisait. Il s'est empressé de remonter au plus vite d'où il venait. Maintenant il se terre, pardon il se cielle, il se cielle tellement bien, qu'il n'a même pas voulu se montrer aux astronautes russes qu'il juge sans doute trop "orthodoxes", ni même aux Américains qu'il juge beaucoup trop pressés. Si c'est ainsi que les hommes vivent, syntonisez CFRG à 12 h. 30 chaque jour, ainsi vous serez fixé et en même temps vous serez ravi de ce portrait de l'homme, votre portrait . . .

"Vie d'hommes" "Pour vous Mesdames"

Jeudi et vendredi de la semaine dernière, à l'émission "Pour vous Mesdames", Jocelyne Thouin, âme de cette émission, avait eu l'heureuse idée de traiter le sujet en l'occurrence la femme, mais en demandant l'avis des hommes . . .

Quelques-uns d'entre nous durent s'exécuter durant deux jours après cette émission, et nous fûmes obligés de dire ce que nous, les hommes, pensions des femmes. Nous n'étions pas tous du même avis, cependant sur certains points essentiels, nous fûmes d'accord, à savoir: la place de la femme au foyer, égalité des sexes, ses droits civiques de citoyenne à part entière. Les opinions furent plus différentes sur les questions de modes. Certains préfèreraient que les femmes reviennent aux modes de la Rome Antique, question de goût, mais pourquoi? En toute modestie, ces deux émissions eurent un gros succès. Nous savons qu'un certain poste-frère d'une province de l'Est à l'Ouest canadien a l'intention d'en faire autant. Cependant, un petit conseil: Dites bien que toutes les femmes sont adorables et qu'elles possèdent toutes le sens pratique au plus haut degré. Comme celle-ci, rentrant chez elle après des courses en ville, dit à son mari: Comme c'est admirable de s'offrir entre époux, des cadeaux pratiques et qui font plaisir. Tiens, à toi je t'ai acheté une cravate, et à moi, un manteau de fourrure . . .

M. M.

Willow-Bunch

Allées et venues

Mme W. Winslow alla passer le temps des Fêtes chez ses filles et gendres, M. et Mme Gérard Fafard, à Stoughton, et M. et Mme Lindstrum, à Hume.

Mme D. Chantelois passa également les Fêtes chez son frère et sa soeur à Meyronne; elle habite maintenant chez Mme Winslow pour quelque temps.

M. et Mme Alex Laberge sont partis à St-Victor, la semaine passée, pour aller garder les enfants de leur fille, Mme Maurice Langlois, qui donna naissance à une fille à l'hôpital d'Assiniboia, le 15 janvier. Félicitations à M. et Mme Langlois.

M. Armand Laberge, de Moose Jaw, est venu visiter ses parents, M. et Mme A. Laberge à Willow-Bunch, récemment.

M. et Mme Marc Raboud et leurs deux enfants ainsi que M. Léonard Raboud, son venus également visiter leurs parents, M. et Mme Jacques Raboud.

M. Maurice Raboud, de Talbar, Alberta, est venu récemment y visiter sa parenté, les familles Raboud et Weismillar, tout en venant chercher son épouse et son garçonnet qui passeront une quinzaine de jours avec lui à Talbar.

M. et Mme Ronald Cayer, ainsi que Mlle Doris Beauregard, sont allés pour affaires à Regina la semaine passée; en revenant, ils s'arrêtèrent à Moose Jaw y visiter Mme Arthur Leduc, mère de Mme R. Cayer, patiente à l'hôpital depuis quelque temps.

Mlle Berthe Lapointe, infirmière de l'Unité Sanitaire, est revenue à Assiniboia récemment.

M. et Mme Philias Bonneau et leur fillette sont partis dernièrement pour aller demeurer à Moose Jaw, où celui-ci s'est trouvé un emploi.

Mlle Anne Bonneau, garde-malade, les accompagna jusque-là en route vers Los Angeles, où elle travaille.

M. Ernest Durand, de Thompson, Man., a visité ses parents, M. et Mme Henri Durand, récemment.

MM. et Mmes Robert Gosselin et Orphis Champigny ainsi que M. Richard Cayer, sont allés passer une quinzaine de jours à Vancouver, y visiter des parents et amis.

MM. Michel et Janvier Bonneau sont allés à Détroit et Windsor, Ont., récemment, et revinrent avec un camion neuf.

M. Antonio Grégoire, de Gravelbourg, a visité ses parents le dimanche 16 janvier.

Départ et décès

Le dimanche 9 janvier, Mme Marie Joyal, accompagnée de Mme Rose Balaux, conduisit sa fille et son mari, M. et Mme Baker, et leur petit garçon, à Regina, ou ces derniers prirent l'avion pour Londres, Angleterre, et de là, pour Tripoli, Afrique du Nord, où M. Baker travaillera au service d'une compagnie d'huile pour deux ans au plus.

Avant de partir de Regina, ils visitèrent M. Alfred Rainville, patient à l'hôpital général depuis quelques semaines. Quand Mme Joyal revint à Willow-Bunch le lundi matin, elle apprit une triste nouvelle, la mort subite de sa bru, Mme Martial Joyal (Armelle Blanchette), de Fort St. John, C.-B. Agée de 34 ans, celle-ci laisse dans le deuil, son mari, et six jeunes enfants.

Mme Marie Joyal prit l'avion le mardi 11 janvier pour se rendre aux funérailles de sa bru, à Fort St. John, C.-B.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Gravelbourg

Décès de Mme Adéline Baril

Le mardi 11 janvier est décédée au Foyer d'Youville, Mme Adéline Baril, âgée de 79 ans. Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale de l'Assomption le jeudi 13 janvier; M. l'abbé D. Dugas, curé de la cathédrale, officiait. Les porteurs étaient MM. Conrad, Oscar et Marc Piché, George Welke, Gérard Fournier, et Adélard Martel.

Elle laisse dans le deuil huit enfants: Alphée, de Winnipeg, et Léo, d'Alida, Georgina (Mme Faida Lefebvre) et Louise (Mme Aurèle Piché), toutes deux de Gravelbourg, Eléonore, de Montréal, et Irène, de la Californie, Philippe, d'Alida, et Maurice, de Vancouver. Mme Baril était née à Minneapolis, Minn., en 1886.

Remerciements

Les enfants de Mme Baril remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre lors du décès de leur mère.

— No 463 —

HORIZONTALEMENT

1—Se dit du plus oxygéné des acides du chlore.
2—Lieu où travaillent les ouvriers. — Mammifère.
3—Peuple. — Mesurais les étoffes à la canne.
4—Lame d'épée.
5—Voyelles. — Amener vers soi.
6—Transportent avec une hotte. — Economiste allemand.
7—Terminaison. — Qui manque de civilité.
8—A le désir. — Marque le doute. — Manière, façon.
9—Porter avec violence. — Saison.
10—Tenta à l'envers. — Punissent sévèrement.
11—Laïque. — Cela — Perroquets.
12—Donne mutuellement.

VERTICALEMENT

1—Susceptible d'être achevé.
2—Boutique de boucher. — Maintenant. — Année.
3—Action de recuire un ouvrage. — Faisait usage.
4—Genre de renonculacées grimpantes (plur).
5—Représente le rire. — Dans. — Mariage et réjouissances.
6—Ingénieur français. — Prép. latine.
7—Fait de vive voix. — Troisième partie.
8—Clair. — Aperçu.
9—Particule électrisée. — Rivière de l'Asie centrale. — Mouvement brusque.
10—Qui a quatre côtés.
11—Canton suisse. — En les. — Ville d'Allemagne.
12—Défricher. — Mouche africaine.

SOLUTION DU PROBLEME No 462

■ **Horizontalement:** 1. Trémellacées; 2. Rosacées — Ste; 3. Est — Lit — Baal; 4. Paedagogium; 5. Il — In — As — Et; 6. Gréèrent — Ere; 7. Neige — Oeil; 8. Diminutive; 9. Eden — Xérès; 10. Etrenne — Mers; 11. No — Stère; 12. Tir — Seeland.

■ **Verticalement:** 1. Trépignement; 2. Rosaire — Toi; 3. Este — Eider; Ma — Egides; 5. — Eclairements; 6. Leigne — Innée; 7. Léto — Non — Ere; 8. As — Gâteux — El; 9. Bis — Item; 10. Esau — Elire; 11. Etamer — Ver: 12. Sel — Té — Esse.

Un pionnier de St-Front meurt d'une crise cardiaque

ST-FRONT — Le divin Moissonneur a rappelé dans son royaume l'âme d'un des pionniers de St-Front, en la personne de M. P.-H. Bourque décédé le 6 janvier à l'âge de 72 ans, des suites d'une crise cardiaque.

M. Bourque demeurait seul dans sa maison du village et son fils, Alfred, allant lui rendre visite, eut la douloureuse surprise de le trouver mort.

M. Bourque est né en mars 1894, dans le Michigan, E.-U., et vint en 1901 avec ses parents, à Fannystelle, Man., déménageant ensuite à Haywood, Man., en 1910. Ils vinrent à St-Front le 23 octobre 1913 pour commencer la dure vie des pionniers.

M. Bourque demeura à cet endroit jusqu'à sa mort et s'y dévoua comme conseiller de la municipalité rurale de Pouass Lake, commissaire d'école et marguillier; il était toujours fier de prendre part au progrès de la paroisse. Il aimait raconter des histoires et aventures des pionniers.

M. Bourque laisse pour pleurer sa perte, dix enfants: Edouard et Hélène (Mme Fernand Déry), tous deux de Prince George, C.-B.; Yvonne (Mme Narcisse Buzit), de Hamilton, Ont.; Léonard, Délia (Mme Emile Boire), Denise (Mme Richard Callagham), tous de Saskatoon; Cécile (Mme Maurice Moisan), de Rose Valley; Léon, de Naicam; Alfred et Elise (Mme Paul Moisan), tous deux de St-Front. Son épouse le précéda dans la tombe le 18 mai 1964. Ses enfants vinrent aux funérailles à l'exception de Mmes N. Buzet et F. Déry qui en furent empêchées. Le service funéraire fut chanté par le R. P. Ubald Dubois, P.S.M., le 10 janvier à 10 h. 30 a.m. Le défunt fut inhumé dans le lot de famille au cimetière paroissial, près de sa femme et de ses parents. Les porteurs furent: MM. Michael Kuc, Harry Pylatiuk, Laurent-J. et Lucien-A. Plamondon, Maurice Bussière et P.-H. Proulx.

Vawn

Visiteurs

Voici encore une liste de visiteurs qui vinrent dans leurs familles pour le temps des Fêtes: M et Mme Paul Dion et leur famille, de Hardisty, Alta, chez M. et Mme David Weber et M. et Mme Walter Dion; M. A. Larke, de North Battleford, chez M. et Mme H. Brumby; M. Léon Blanchette, de Fort St. John, chez ses parents, M. et Mme E. Blanchette; M. Garry Dopson, de Thompson, Man., chez ses parents, M. et Mme Frank Dopson; M. et Mme Henri McCaffrey et leur famille, de Saskatoon, et M. et Mme Lepage, de Montmartre, chez M. et Mme Lucien Phaneuf; M. et Mme Albert McGuire, de Revenue, chez M. et Mme M. McGuire; Irène, d'Edmonton, et Paul, de Saskatoon, chez leurs parents, M. et Mme Ed. Lacoursière; chez M. et Mme Walter Dion: M. et Mme George Boser et leur famille et M. et Mme Lionel Dion, d'Edmonton, M. et Mme Robert Dion, de Red Deer, M. et Mme Walter Chillibecki et leur famille, de North Battleford, et M. et Mme St-Amant, de Paradise Hill.

Mlles Irène et Dolorès Latendresse, de Prince-Albert, ont passé Noël chez leurs parents, M. et Mme A. Latendresse, tandis que Mlle Berthe Pelchat, de Delmas, et son frère Richard, du Collège St-Thomas, de North Battleford, étaient chez leur père, M. F. Pelchat.

Délégué

M. Len. Weber se rendit à Regina dernièrement comme délégué auprès du ministre de la Santé et le président de la Commission du Centenaire pour discuter de l'hôpital d'Edam; il accompagnait la délégation d'Edam.

Sécurité familiale

Souhaits de joyeux anniversaires

Le 29 janvier, Lucien Michel, Ponteix, et Lionel Cossette, Coderre; le 30, Lucien Beaudoin et Rosaire Chabot, Ferland, Lucien Sylvestre, Antler, Aimé Fournier, Ferland, Hervé Beaudin, Montmartre, Paul Bandet, Prud'homme, et Roger Cyr, Debden.

Debden

Malades

Prompt rétablissement à Mme Casimir Charpentier, patiente à l'hôpital Victoria, et à M. Léo Couture, à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

Décès de M. W. Paquette

Le jeudi 13 janvier eurent lieu les funérailles de M. Wilfrid Paquette décédé le 9 janvier.

M. Bernard Paquette, neveu du défunt, portait la croix et les porteurs étaient trois de ses frères, MM. Conrad, Roger et Roland Paquette, un beau-frère, M. Philippe Desrochers, et deux neveux, MM. André Duret et Jacquelin Couture.

Depuis quelques années, M. Paquette demeurait au Mont St-Joseph de Prince-Albert.

St-Brieux

Patinage de fantaisie

Un club de patinage de fantaisie fut formé au début de décembre. Les membres du comité sont: Mmes Marie Delorme, présidente; Eileen Boulanger, vice-présidente; Hélène Kerbrat, secrétaire-trésorière; Suzanne Creurer, Stella Leray, Marie Coquet et Thérèse Dubé, conseillères. Mme Z. Herman vient tous les vendredis soir, de Melfort, donner des instructions à quelque 55 dames et jeunes filles; un jeune garçon, Léon Leray, fils de M. et Mme Lucien Leray, participe aussi à ces cours.

Çà et là

Le mercredi 12 janvier, M. et Mme Jean Ferré, de Saskatoon, autrefois de St-Brieux, célébraient leur 50e anniversaire de mariage.

M. et Mme Eugène Perrault partaient pour l'Arizona le lundi 10 janvier, accompagnés de M. et Mme Théophane Ferré et leur petite fille, Anne.

Baptêmes

Le 28 novembre 1965: Keith-Ronald, fils de M. et Mme Ronald Grégoire, né le 15 novembre. Parrain et marraine, Bernard Grégoire et Alice Vera.

Le 5 janvier: Pauline-Yvette, fille de M. et Mme Edouard Lefebvre, née le 12 décembre. Parrain et marraine, Joseph Rocher et Marion Lefebvre.

Malade

Le 6 janvier au soir, lors d'une joute de hockey entre les "Seniors" de St-Brieux et ceux de St. Benedict, M. Leslie Folden avait la malchance de se fracturer la jambe gauche. Il est patient à l'hôpital de Melfort depuis cet accident.

Prince-Albert

Décès de M. W. Paquette

M. Wilfrid Paquette, de Prince-Albert, autrefois de Debden, est décédé le 9 janvier, à l'âge de 56 ans. M. l'abbé E. Labbé officiait aux funérailles qui eurent lieu en l'église St-Jean-Baptiste de Debden le 13 janvier. Des prières, dirigées par M. l'abbé J.-A. Coursol, furent récitées le 12 janvier au Salon mortuaire MacKenzie. L'enterrement eut lieu dans le lot de famille au cimetière de Debden. Le Salon mortuaire MacKenzie (W. T. Beaton et H. J. Jordan) était en charge des arrangements funéraires.

Les porteurs étaient MM. Conrad, Roger et Roland Paquette, Charles Painchaud, Philippe Desrochers et André Duret. M. Bernard Paquette portait la croix.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, son père, M. Georges Paquette; trois fils, Philippe, Armand et Guy, de Port Alberni, C.-B.; deux filles, Denise, d'Ontario, et Jocelyne, de Victoria; cinq frères, Lucien et Paul, de Port Alberni, Conrad et Roger, de Debden, et Roland, de Sidney, C.-B.; cinq soeurs, Mmes P. Desrochers et T. Dion, de Prince-Albert, Mme Charles Painchaud, d'Albertville, Mme Omer Blais, de Vancouver, et Lucille.

Cut Knife

Va-et-vient

Richard Barsalou, du collège de North Battleford, et Barbara, du couvent de Prince-Albert, ont passé les vacances de Noël chez leurs parents, M. et Mme L. G. Barsalou.

Mme Mary Serafini est de retour chez elle après avoir subi une opération oculaire à l'hôpital Université de Saskatoon.

Mlle Marlene Pellerin qui suit un cours au "Saskatoon Business College", a passé Noël et le Jour de l'An chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme R. E. Corney.

Mme Bertha Pellerin, de Lloydminster, a visité ses fille et fils pour le Jour de l'An.

M. et Mme Wilbrod Lessard, de Delmas, et M. et Mme Ken Weber et leur famille, de Port Alberni, C.-B., ont rendu visite à M. Hildège Dupuis, le 26 décembre.

Alphonse, Angel et Laurent Dupuis sont retournés au couvent de Spiritwood après avoir passé les vacances de Noël chez leur père, M. Hildège Dupuis.

M. et Mme René Breault et leur fille, Rose-Marie, ont passé le jour de Noël chez le père de Mme Breault, M. Tony Reis, à Wilkie.

M. et Mme Eugène Foisy ont eu la visite de Mme Archie Richard, de St-Paul, Alta, durant les Fêtes.

Bernard Dupuis est retourné au Collège de Prince-Albert après avoir passé deux semaines chez ses parents. M. et Mme Lucien C. Dupuis sont allés le conduire jusqu'à North Battleford où il prit l'autobus.

M. et Mme L. Dupuis et M. Hildège Dupuis ont rendu visite à M. et Mme Jean-Baptiste Glasson, de Delmas, soeur et beau-frère des familles Dupuis.

M. et Mme Joseph Lavoie, de Highgate, et MM. et Mmes Donat et Marcel Lessard, de Delmas, M. et Mme Gilbert Lessard, de Battleford, ont rendu visite à M. et Mme Lucien C. Dupuis, le 16 janvier.

M. Wilbrod Lessard et son fils, Maurice, de Delmas, ont visité M. Hildège Dupuis, la semaine dernière, et se sont rendus chez M. et Mme Lucien C. Dupuis.

Naissance

A. M. et Mme Philippe Beaudry est née une fille, Bernardine-Claire. M. et Mme Beaudry ont dix autres enfants.



Voici cinq hommes qui pratiquent chacun un sport. Pouvez-vous dire quels sports? Solution: A) le patinage, B) le lancement de javelot, C) le tennis, D) le baseball, E) le steeple-chase.

LE SAVIEZ-VOUS ?

EN 1926, LES MARINS POUVAIENT ADMIRER LE BADEN-BADEN, QUI, AU LIEU DE VOILES OU DE CHEMINÉES, ÉTAIT MUNI DE DEUX ÉNORMES ROTORS QUE DES MACHINES FAISAIENT TOURNER AU VENT, FAISANT PAR LEUR ASPIRATION AVANCER LE BATEAU. L'ÉTRANGE BÂTIMENT CONÇU PAR L'ALLEMAND A. FLETTNER POUVAIT FAIRE DU 9 NOEUDS 1/2 A L'H. (17 KM/2)

LA FLEUR LA PLUS GRANDE DU MONDE EST UN PARASITE QUI POUSSE À SUMATRA SUR LES RACINES DE PLANTES GRIMPANTES. ELLE PÈSE PRÈS DE 4 KG ET LE CREUX EN SON CENTRE CONTIENT ENV. 7 L. LA FLEUR N'A NI TIGE NI FEUILLES ET RÉPAND UNE HORRIBLE PUANTEUR.

LE COMTE MORITZ SANDOR, SURNOMMÉ LE "CAVALIER DU DIABLE", QUI VIVAIT À VIENNE IL Y A PRÈS DE 100 ANS, EST CONSIDÉRÉ ENCORE AUJOURD'HUI COMME LE MEILLEUR CAVALIER DE TOUS LES TEMPS. SES TÉMÉRITÉS DONNAIENT SOUVENT LA CHAIR DE POULE À SES SEMBLABLES ET TOUT OBSTACLE LUI ÉTAIT BON. SOUVENT, IL MONTAIT EN SELLE DÉJÀ LE MATIN, DANS SA CHAMBRE. UN DIMANCHE, IL VISITA À CHEVAL LE MUSÉE ROYAL DE VIENNE!

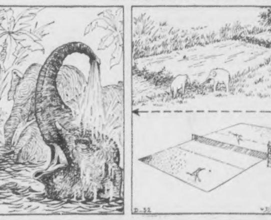
AVEC UN TÉLESCOPE DE L'OBSERVATOIRE DU MOUNT WILSON, ON POURRAIT DISTINGUER LA FLAMME D'UNE BOUGIE À 3.000 KM!

LE CHACAL JAPPE, MAIS LA CARAVANE PASSE (PROV. ARABE)

Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Par une chaleur caniculaire rien n'égale le bienfait d'une douche rafraichissante. L'éléphant partage cet avis. Il occupe une place privilégée entre les baigneurs, car il se trouve en possession permanente du dispositif indispensable à la douche. A l'aide de sa trompe, il absorbe une quantité considérable d'eau, qu'ensuite il dirigera en jet d'eau puissant sur son dos. Les grands troupeaux d'éléphants en marche organisent des fêtes d'eau où chaque participant reçoit sa part de liquide. Mais quel que soit l'agrément de ces ballets d'eau, rien n'égale un vrai bon bain de piscine! Les éléphants peuvent se permettre le luxe d'une piscine à dimensions considérables . . . Ils disposent du temps et de l'énergie requis à la construction. D'ordinaire ils se servent d'un petit cours d'eau, peu profond et n'offrant guère la possibilité d'un bain complet.

A l'aide d'arbres, de branchages et de racines, ils élèvent un barrage. L'eau monte . . . dès qu'elle se trouve à hauteur voulue, les éléphants bouchent la baignoire à l'aide d'une digue qu'ils élèvent. Cette espèce de bassin peut atteindre la superficie d'un court de tennis. Les très jeunes éléphants — pareils en cela à tous les bébés — manifestent une réserve ostensible à l'égard de l'eau. Des sollicitations itératives accompagnées de poussées les décident finalement à s'y plonger. Ils se démènent, mais n'échappent pas à une toilette consciencieuse. Après l'eau, c'est la poudre de toilette qui les attend . . . tout comme les bébés. S'aidant de ses pattes, la mère rassemble une certaine quantité de poussières, les aspire dans sa trompe et en saupoudre le petit, qui sera de la sorte muni d'une couche protectrice contre les insectes. Il reste une certaine quantité de poussières . . . elles serviront aux fins de sa propre toilette et de sa coquetterie! Frais et pimpants, la mère et l'enfant se sentent d'aplomb . . .

QUE MANGERONS-NOUS EN 1966?

Récemment, à Ottawa, se tenait une conférence fédérale-provinciale sur les prévisions agricoles. Il en est sorti quelques prévisions agricoles et alimentaires pour l'année 1966. En voici quelques-unes:

Viande:

La très grande majorité des carcasses de viande sont abattues sous l'inspection sanitaire fédérale.

Les Canadiens mangeront plus de boeuf et moins de porc cette année s'ils s'en tiennent à la tendance actuelle. On s'attend à ce que les prix de détail soient plus élevés que ceux de l'an dernier. Cependant, on prévoit une baisse saisonnière à l'automne.

La production de l'agneau canadien continuera probablement de diminuer; si tel est le cas, les prix de détail seront plus élevés.

La production de veau de même que sa consommation ont augmenté sensiblement l'an dernier. Il se peut que cette viande coûte un peu plus cher cette année.

Il est à remarquer que la viande est de meilleure qualité puisqu'une proportion toujours plus grande de boeuf est classée parmi les trois catégories de qualité supérieure.

Volaille:

La production de la volaille continue d'augmenter en raison du grand nombre, sur le marché de poulets et dindes de poids lourds et de poulets de gril. Les prix resteront modérés.

Oeufs:

Il y aura probablement une réduction des prix des oeufs en janvier. Néanmoins à cause d'une production plus faible que celle de l'an dernier, le prix des oeufs restera probablement relativement assez élevé pendant une bonne partie de l'année.

Produits laitiers:

On s'attend à ce que la consommation du lait soit plus élevée en raison de l'accroissement de la population et de l'augmentation de la vente de lait écrémé 2 p. cent.

La production du fromage Cheddar continuera probablement d'augmenter en raison de sa popularité accrue.

Les approvisionnements substantiels de lait écrémé en poudre seront disponibles même si l'exportation est plus importante.

Fruits et légumes:

En 1965, la récolte de pommes a été de l'ordre de 22.1 millions de boisseaux — la deuxième plus grande récolte jamais produite au Canada. La récolte du Québec a plus que doublée. Plus du tiers de la récolte sera transformée en jus et en conserves solides. Il est à remarquer que la consommation du jus de pommes est à la hausse.

Pommes de terre:

La production de pommes de terre a été moindre que celle de l'an dernier même si la superficie réservée à sa culture en a été accrue. Cependant, à cause d'une récolte supérieure aux Etats-Unis il y en aura une grande quantité disponible sur le marché canadien. Par conséquent, les prix devraient être inférieurs à ceux de l'an dernier.

Oignons:

Etant donné la récolte abondante d'oignons dans l'Ontario et le Québec il y aura probablement de bons approvisionnements sur le marché de même que pour l'exportation. On s'attend à ce que les prix soient plus bas que ceux de l'an dernier.

Fruits et légumes transformés:

Moins de fruits furent mis en conserves que l'an dernier. En Colombie-Britannique, il n'y a presque pas eu de pêches. Ceci était dû à la gelée de l'hiver dernier qui a sévèrement endommagé les arbres.

Parmi les produits transformés on constate cette année plus de maïs, de pois, de tomates et de jus de tomate et moins de haricots.

Miel:

Il y a eu cette année une récolte record de miel canadien. Au-delà de 47 millions de livres furent produites.

Produits de l'érable:

Comme on le sait, le Québec produit environ 90 p. cent du sirop d'érable au Canada. La production de sirop et produits de l'érable a été plus abondante en 1965 que l'année précédente. Environ la moitié de cette production est exportée aux Etats-Unis.



Cette chambre d'adolescente est gaie et pratique. La carpette frangée est en plaine avec motif de torsade en fibres multicolores. Les couleurs de la carpette se retrouvent dans le couvre-lit quadrillé et les autres garnitures.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Etudier la manière de se servir de ses jambes devient si nécesaire, qu'un groupe de spécialistes a fait de l'art de la marche l'objet d'une étude spéciale. Voici quelques conseils précieux: Tout d'abord, ne vous fatiguez pas. Ce qui décourage trop de femmes de marcher, c'est l'extrême lassitude qu'elles en éprouvent. Il faut s'entraîner à la marche progressivement, ne jamais attendre la fatigue. Une marche d'une heure sans arrêt prolongé, suffit parfaitement comme rythme journalier d'entretien. Le matin est le moment le plus favorable. Si vous êtes courageuse, vous vous astreindrez à faire tous les matins à pied, le trajet de votre demeure à votre emploi, ou vos courses. Si vous vous sentez assez forte, vous reviendrez à pied de votre bureau ou de votre ouvroir, le soir. Mais cette marche tardive, après la fatigue de la journée, est moins à conseiller. Néanmoins, si vous restez assise pendant toute la journée, vous éprouverez une grande satisfaction à vous dégourdir les jambes.

✦ ✦ ✦

Comme on sait, un grand nombre de papeteries vendent des formulaires de facture sur lesquels on trouve imprimées, d'avance, un certain nombre de clauses commerciales. C'est ainsi que nous avons pu voir, dernièrement, une note d'honoraires d'une sage-femme qui avait accouché une de nos amies. Sur cette note d'honoraires, il y avait d'imprimé en toutes lettres: "La marchandise reste propriété exclusive du fournisseur jusqu'à paiement complet".

✦ ✦ ✦

Vous n'avez pas de colle sous la main? Fabriquez-en. Prenez une pincée de farine et délayez avec quelques gouttes de vinaigre. Vous obtiendrez une colle de fortune.

✦ ✦ ✦

Tout linge souillé par une tache de sang doit, au préalable, tremper dans l'eau froide. Finir par un lavage ordinaire.

✦ ✦ ✦

Avant de ranger un sac à eau chaude, en caoutchouc, remplissez-le avec une faible solution de bicarbonate de soude (soda). Agitez bien. Puis, videz et plongez le sac dans cette solution. Laissez-le sécher. Ainsi le sac ne durcira pas.

✦ ✦ ✦

Une dame arrive très en retard au théâtre. Dans le noir, elle demande à l'ouvreuse:
— Où en est-on?
— On a déjà joué un acte.
— Lequel?

✦ ✦ ✦

Les rideaux deviendont plus blancs en les faisant tremper toute une nuit, dans l'eau froide, avant de les laver.

✦ ✦ ✦

"Si ceux qui disent du mal de moi savaient exactement ce que je pense d'eux, ils en diraient bien davantage".

Sacha GUITRY.

✦ ✦ ✦

Quand vous ne pouvez pas terminer votre repassage dans la même journée, roulez votre linge et déposez-le dans votre réfrigérateur. Le lendemain vous n'aurez pas à humecter votre linge de nouveau.

✦ ✦ ✦

La jeune épouse à son mari:
— Ton menton est tout noir. C'est affreux! Depuis quand ne t'es-tu pas rasé?
— Depuis ce matin.
— Eh bien, la prochaine fois, tâche de t'approcher un peu plus du rasoir.





Numéro du patron: 937
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Courrier de Cousine Blanche

Y a-t-il une épidémie de comédons?

Si chaque jour vous receviez, comme moi, des centaines de lettres de femmes et de jeunes filles désireuses de protéger leur beauté ou d'acquérir une beauté nouvelle, vous seriez surprise de constater qu'à certaines époques de l'année toutes mes correspondantes semblent souffrir d'un même mal.

Ainsi en ce moment, sept lettres sur dix me demandent comment on peut se débarrasser des comédons . . . des vilains "points noirs" qui déparent tant la beauté du visage.

Disons tout de suite qu'un point noir est un des effets de la dilatation des pores de la peau du visage. Si les pores de la peau n'étaient pas dilatés, agrandis, ils ne pourraient être obstrués par des corps étrangers, cendres, poussières et même rouge et poudre de riz.

N'allez pas tenter de débarrasser votre épiderme de ces corps étrangers en pinçant les vilains boutons entre vos ongles car il en résultera peut-être de l'acné ou tout au moins, le remplacement d'un bobo par un déchirement de la peau.

L'eau chaude et le savon ne suffisent même pas à déloger les corps étrangers logés dans les pores; il faut faire usage d'une crème liquéfiante de nettoyage, qui pénètre dans les pores pour en déloger toutes les particules minérales qui s'y sont logées.

Généralement deux ou trois jours de ce traitement suffisent . . . puis faites usage, chaque soir au coucher, d'une bonne crème liquéfiante, onctueuse et vitaminée si vous avez la peau sèche ou d'une crème à base de citron si vous avez la peau grasse.

Que d'ennuis de ce genre vous pourriez vous éviter en vous procurant mon feuillet sur les soins du visage, qui est rempli de conseils pratiques sur l'évitement et la guérison des maintes petites affections de la peau qui déparent votre beauté. Adressez votre demande à Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Qué. Toute une série de feuillets sur la beauté a été préparée à l'intention des lectrices de ce journal. Je serai heureuse de vous les envoyer contre l'envoi d'un timbre de 5 cents pour chacun. Ces feuillets traitent des soins du visage, des yeux, des cheveux, de la graisse trop abondante, de la maigreur excessive, de la suppression des poils follets, de la transpiration abondante et finalement du développement normal du buste. Souvenez-vous que votre Cousine Blanche ne désire que vous rendre service en vous renseignant fort exactement sur ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter.

Pour vous les maris

QUI DIT MIEUX?

NEW YORK — Rien ne change l'homme comme le mariage. A partir de ce moment, il ne sera plus jamais le même. Demandez à n'importe quelle femme, elle sera d'accord.

Par exemple, au moment des fréquentations il la couvrait de fleurs, maintenant, les seules fleurs qu'elle connaisse sont les "pissenlits" qu'elle arrache du jardin. Autrefois, rien n'était assez bon pour elle, maintenant, tout est trop cher pour elle. Le jour du mariage il l'a portée dans ses bras pour franchir le seuil de leur maison, maintenant, il n'a même plus la force d'emporter les journaux du dimanche. Elle se rappelle avec nostalgie les petits dîners fins à la bougie, maintenant s'il leur arrive de sortir, il n'est question que du prix du mets qu'elle a commandé. Il fut un temps où il prétendait vouloir aller au bout du monde pour trouver ce qui lui plaisait, maintenant, il rouspète si elle lui demande de rapporter une pinte de lait.

Avant le mariage, il appréciait les boucles de sa coiffure, aujourd'hui il hurle: "Diable, qu'est-ce que tu as fait à tes cheveux?" Au temps des fréquentations, il pouvait passer une longue soirée à admirer le clair de lune avec elle, aujourd'hui, à 9 h. il ronfle sur le sofa après avoir lu ses journaux.

Autrefois, il aimait lui raconter ses rêves, maintenant il ne lui fait part que de ses cauchemars.

Un secret de beauté

Il est très facile, selon Margaret Merril, d'avoir le joli teint des Anglaises. Pour obtenir ce tient de pêche, elle suggère d'imbiber une serviette avec de l'eau que vous aurez gardée au réfrigérateur et de la presser doucement sur votre visage durant quelques minutes, une ou deux fois par jour. Pour conserver l'effet embellissant de l'eau froide, appliquez un peu d'huile d'Olay. Cette huile tropicale est assez rare et coûteuse mais votre pharmacien pourra vous en fournir une petite quantité.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.

Billet du jeudi

Manuel pratique pour les secrétaires

Si l'on enseigne le français dans les écoles du Québec, du primaire à l'université, cela ne veut pas dire qu'on procure aux jeunes une connaissance parfaite de la langue.

On les initie à la grammaire et à la syntaxe, on leur conseille l'usage du dictionnaire, mais on ne leur montre pas à écrire.

Personne ne se met martel en tête pour les diriger dans le sens d'une écriture ferme et châtiée, nerveuse et vivante, qui tient compte à la fois de la simplicité élégante, de la propriété des termes, d'une concision de bon aloi, des exigences de la stylistique.

Et qui se soucie aussi de ponctuation comprise et raisonnée, science mineure si l'on veut, mais d'une extrême importante, dont on se demande si elle n'est pas en train de disparaître.

Il est possible d'écrire des pages entières sans la moindre faute, mais qui donnent un texte insignifiant ou infect.

On n'a qu'à lire avec attention certains articles des journaux, les nouvelles rédigées à la diable, les lettres que l'on reçoit, pour s'en rendre compte.

* * *

L'ignorance d'un français convenable, et des règles relatives à son usage, selon les normes et dans le cadre des occupations ou professions, sont parmi les pires plaies des bureaux et des salles de rédaction.

Nombreux les jeunes gens qui s'y présentent, ne sachant rien de ce qu'ils devraient connaître, dans l'ordre du travail attendu.

Cela est vrai, en particulier, de garçons et filles tentant de faire carrière dans le secrétariat et qui parfois y réussissent à leur corps défendant, par la vertu d'efforts qui représentent une ennuyeuse perte de temps.

C'est pourquoi le nouveau livre de Wilfrid Lebel est appelé à rendre de précieux services, qui s'intitule **La/Le Secrétaire bilingue** (1)

Disons tout de suite qu'il sera surtout utile aux femmes plus nombreuses que les hommes à taper sur les machines à écrire des bureaux.

Non seulement y est-il question du français selon les doléances formulées, mais l'auteur s'attarde aussi à la partie anglaise du travail à accomplir, quand il y a lieu.

Il y a lieu souvent, dans un pays comme le nôtre.

* * *

M. Lebel, qui n'en est pas à ses premières armes dans l'enseignement par le livre, met à la portée des secrétaires présentes et futures ce qu'elles doivent savoir, ou qu'elles ignorent encore, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il ne donne pas de leçons de français au sens strict du mot, ni d'anglais, mais il aide ces dames et demoiselles à écrire le moins mal possible, en leur révélant les premiers secrets de la rédaction, y ajoutant des notions sur l'art de l'abbréviation, en français comme en anglais, et des exemple de ponctuation courante.

Il va sans dire que son attention porte sur la lettre d'affaires surtout, et les multiples manières de l'écrire, selon les cas, les circonstances, la qualité des correspondants.

Il s'attarde à l'aspect matériel, donnant, par exemple, maints détails sur l'en-tête, la date, le destinataire d'une lettre et son adresse, comment écrire celle-ci, et jusqu'à la façon d'amener la signature.

Son livre sera utile à plus d'un, à plus d'une, à la condition qu'on le lise avec attention, et qu'on ne s'empresse d'en oublier le contenu.

Il éclaire même, ce qui est assez neuf, sur le nouveau **code Zip** aux Etats-Unis, disant ce qu'il est, comment s'en servir et pouquoi.

L'ILLETTRE.

(1) Les Editions de l'Homme ($2), Montréal.

La délinquance se dessine déjà chez les 2 à 3 ans

HARVARD, Mass. — Dès l'âge de 2 à 3 ans, on peut reconnaître les enfants qui risquent de devenir des délinquants.

Le Dr Eleanor Turoff Glueck, qui effectue des recherches scientifiques à l'Université Harvard, en est arrivée à cette conclusion après des années d'étude sur les caractéristiques de l'enfant et la famille.

Selon le Dr Glueck, cette découverte offre une nouvelle possibilité de moyens préventifs dans chaque cas avant l'âge de la délinquance juvénile.

Le mari du Dr Glueck est professeur de droit criminel à l'Université Harvard. Ensemble ils ont établi les données de cette constatation sociale basée sur une étude faite en 1950 chez les enfants en bas âge. Le Dr E. Glueck a maintenant ajouté deux caractéristiques qui permettraient de dépister la délinquance éventuelle chez des enfants encore plus jeunes.

Les premières données s'appuyaient sur trois facteurs. En premier lieu, l'étude soulignait les traits héréditaires, tels que l'alcoolisme, la criminalité, les troubles émotifs et l'arriération mentale. Le second facteur se basait sur le degré d'affection que l'enfant reçoit de ses parents et le troisième, le degré d'agitation qui se manifeste chez l'enfant.

Autres facteurs

Les deux nouveaux facteurs qui s'ajoutent aux précédents sont basés sur le désir poussé de destruction chez le tout jeune enfant, et sa résistance à l'autorité.

Le Dr Glueck déclare que les mères qui négligent de prendre les moyens adéquats en regard des soins physiques et émotifs de leurs enfants sont responsables du nombre croissant de délits dans la société d'aujourd'hui.

Cette théorie est applicable à tous les parents, riches ou pauvres, ajoute Eleanor Glueck. Toutefois, elle précise que des enfants possédant certaines caractéristiques sont plus enclins à subir l'influence d'un milieu néfaste pour devenir des délinquants.



Q. — J'ai rasé bien des fois les poils qui poussent sur ma figure comme une barbe d'homme. Pouvez-vous me dire comment je pourrais les faire disparaître? — **Lectrice.**

R. — Chère Madame, vous ne me donnez ni votre âge ni aucun autre détail. Puisque vous comparez ces poils à une barbe d'homme, c'est sans doute qu'ils sont plus qu'un duvet qui s'épaissit avec les années. Franchement, je ne crois pas qu'après les avoir enlevés au rasoir, vous puissiez faire quoi que ce soit pour les faire disparaître. On ne doit jamais, au grand jamais enlever les poils de cette façon. Cela en stimule la croissance et les raidit. Vous pouvez toujours demander à votre médecin de famille de vous référer à un dermatologiste qui vous informera précisément. S'il ne s'agissait que de quelques poils follets qui poussent au coin de la bouche ou sous le menton, quand une personne prend de l'âge, je vous conseillerais l'épilation par l'électrolyse, chez un spécialiste, mais ce traitement ne conviendrait pas dans votre cas. Avis aux autres lectrices, jeunes et moins jeunes: si vous avez des poils disgracieux dans la figure, de grâce n'y touchez pas! Consultez un spécialiste pour la peau, si vous ne voulez pas vous défigurer.

☆ ☆ ☆

Q. — Ma mère est encore assez jeune et malheureusement elle est très sourde. Elle nous dit que c'est héréditaire dans sa famille et qu'il n'y a rien à y faire. Je veux bien croire qu'elle ait raison, mais elle ne veut pas accepter le fait que de nos jours les appareils auditifs sont merveilleux et presque invisibles. Nous voulions lui en acheter un et elle fut insultée. Elle se prive d'un si grand nombre de belles choses, et cela nous fait de la peine. Chose assez étrange, elle est très élégante et moderne dans toutes ses autres attitudes. Nous sommes obligés de crier afin qu'elle nous comprenne. Comment la convaincre d'aller consulter un spécialiste. Il saurait lui dire si oui nou non un appareil lui permettrait d'entendre. Je sais que, dans certains cas de surdité, ces appareils ne sont pas efficaces du tout, mais au moins nous aurions la satisfaction d'avoir tout essayé pour la délivrer de son épreuve. Un avis, s'il vous plait.

Assourdie.

R. — Votre cas est loin d'être unique en son genre, laissez-moi vous le dire. On croirait que c'est un déshonneur que de porter un de ces si jolis appareils. Pourtant, on n'hésite pas devant les lunettes, les dentiers, les faux cils, les perruques et même les bourrures! J'ai connu, entre autres, deux personnes qui, durant de longues années, au cours de réunions très intéressantes, restaient assises avec une expression vague sur la figure et qui, lorsqu'on leur adressait la parole, posaient des questions justement sur le sujet qu'on venait de traiter. Enfin, elles se sont décidées à porter un appareil auditif, et maintenant elles jouissent comme tout le monde de soirées amusantes, musicales, théâtrales et peuvent capter les émissions de la radio et de la télévision. Dommage que votre mère ne connaisse pas ces dames, je vous assure qu'elles auraient vite fait de la convaincre de se procurer un appareil tant elles sont heureuses!

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 4

"Ma foi, murmura-t-il, il est possible que, si mademoiselle de Chaugny hébergeait ici des invités, je ne m'embêterais pas; mais il est superflu de se monter l'imagination. Si je veux accompagner cet excellent Albert à la pêche demain, il est temps de me coucher.

* * *

Gilbert dormait depuis une heure à peine lorsqu'un murmure de voix le réveilla. Dressé aussitôt sur son séant, il tendit l'oreille. Pas d'erreur, on parlait non loin de lui, probablement dans la pièce contiguë. Etait-ce Albert ou son père? Mais pourquoi venait-on dans le pavillon au milieu de la nuit?

Debout, en pyjama et pantoufles, le jeune homme écouta. Aucun doute, une voix mâle, à laquelle répondait maintenant un organe au diapason plus aigu. Qu'est-ce que cela voulait dire? Un couple de cambrioleurs, sans doute. Le mieux était d'aller avertir Dertaz et de couper toute retraite aux malfaiteurs.

Gilbert allait s'y décider lorsque l'idée lui vint d'utiliser le judas pour capter, si possible, la conversation des deux intrus et observer leur physionomie.

Il n'eut pas plus tôt fait pivoter la rose d'ébène qu'il constata que, non seulement il pourrait voir ce qui se passait dans la pièce voisine, mais il comprendrait même les paroles prononcées. Un peu sur la gauche, une femme en peignoir, debout devant la psyché, donnait les derniers soins à sa toilette de nuit. Dans le fauteuil, près de la fenêtre, une forme masculine. L'homme, encore jeune, au masque volontaire, au regard froid et lucide, avança un peu la tête vers la lumière, et Gilbert, stupéfait, reconnut le conducteur de l'auto qui avait heurté un gamin à Thonon.

— Qu'est-ce que cela veut dire? se demanda alors Vinzier.

La femme qui lui tournait le dos n'avait pas l'allure de Mlle de Chaugny; en outre, elle était blonde.

Cependant, l'homme assis allumait une cigarette et déclarait de sa voix un peu métallique:

— Tu crains toujours que les choses viennent à se gâter. C'est curieux à quel point tu es froussarde! Je t'affirme que ton amie n'a aucun soupçon. Sans doute, elle est loin d'être gourde, mais elle ne tient pas à l'argent et n'en connait pas la valeur. Les deux opérations que j'ai faites à son profit et qui ont rapporté une vingtaine de mille francs lui ont inspiré confiance. Elle m'écoutera, tu verras, et je réussirai à lui placer pour un million d'Electric Norton Railroad et de Consolidated Pacific Chemical Securities que je me suis procurés au prix du papier et qui seront bientôt à la cote. Pas à celle de la Bourse! ajouta-t-il. Ah! ce sera un beau coup.

"Le gredin! pensa Gilbert. Ce n'est pas un cambrioleur; c'est un filou que la fortune de mademoiselle de Chaugny attire."

Après un dernier regard à son miroir, la compagne du cynique personnage s'approcha du lit et se glissa, comme une chatte, entre les draps. Vinzier remarqua sa silhouette féline, ses yeux gris inquiétants, sa lèvre mince, sa chevelure d'un blond platiné.

— Je sais que tu es habile, dit-elle, mais je crains que tu ne saches te contenter de ce qu'il est possible d'obtenir sans risque. Tu es trop ambitieux; et puis, tu pourrais te dispenser de faire une cour aussi assidue à Hélène. Je ne veux pas qu'elle s'amourache de toi. Si tu crois que c'est amusant!

Un éclair sillonna son regard et il vint à elle pour la fixer de ses yeux d'acier pâli:

— Allons! Pas de simagrées, hein! Je ne peux pas réussir sans jouer mon rôle. Si ton amie ne me croyait pas amoureux d'elle, elle ne comprendrait pas que je cherche à doubler ses revenus. Elle se méfierait. D'ailleurs, je ne dépasse pas les limites d'une admiration respectueuse. Je dose ma passion. Laisse-moi faire: et surtout, ne mets pas les bâtons dans les roues, sous prétexte de jalousie. Ce serait trop bête.

Elle l'observait du coin de l'oeil avec une expression de défiance mêlée de crainte. Ce mâle la dominait, à coup sûr. Pourtant, elle reprit:

— Je te connais; tu ne serais pas fâché de la séduire, tout en la dépouillant.

Il eut un rire cynique qui pouvait passer pour un aveu.

— Coup double, n'est-ce pas? C'est assez dans mes habitudes. Et pourquoi pas, après tout? Cela ne m'empêche pas de t'aimer! il y a entre nous quelque chose de plus puissant que l'amour: le souvenir de toutes les poires que nous avons pressurées ensemble et de tous les plans établis et réalisés en commun. Mais, assez bavardé, ma jolie. Il faut dormir. Cette longue randonnée en auto m'a rempli les yeux de sommeil.

Il s'étira paresseusement puis, après avoir jeté sa cigarette dans une vasque de porcelaine, se déshabilla rapidement et rejoignit sa compagne. Suivit le bruit sec d'un commutateur qu'on tourne et tout s'estompa dans le silence de la nuit.

Chapitre V

Le message tombé du Ciel

Le judas refermé, Gilbert regagna son lit. L'esprit surexcité lui interdisait le sommeil. Il chercha tout d'abord à mettre un peu d'ordre dans ses idées. Des amis de Mlle de Chaugny, et quels amis, occupaient avec lui le pavillon. Ce couple, plus intéressé qu'intéressant, se proposait d'extorquer à la propriétaire de céans une somme considérable. L'homme caressait, en même temps, un autre projet que la femme devinait et qui éveillait sa jalousie. C'étaient là des faits indéniables. Mais comment ces deux oiseaux de proie se trouvaient-ils séparés de lui par l'épaisseur d'une paroi? Pourquoi Detraz n'était-il pas venu l'avertir que des invités allaient loger dans le pavillon?

Le couple y avait-il pénétré à l'insu des gardiens? A l'insu même de la propriétaire? C'était peu probable. Vraisemblablement, ils étaient arrivés de nuit avec elle et elle les avait installés là.

Tout bien considéré, que devait-il faire? Atteindre Detraz pour savoir si la présence du couple lui était connue et, dans la négative, l'en instruire. Mais une telle démarche ne risquait-elle pas d'attirer l'attention de Mlle de Chaugny et de valoir à son ami une critique sévère pour l'avoir hébergé sans autorisation?

Néanmoins, ne convenait-il pas de préserver la patronne, comme l'appelait Dertaz, des machinations de ses hôtes?

Peu à peu, Gilbert se flattait de cette opinion que la Destinée, en lui permettant de surprendre une conversation édifiante, lui réservait un rôle plus avantageux encore. Pourquoi partager avec un autre, si sympathique qu'il fût, le soin de protéger la fille du Commandant?

Pourquoi diminuerait-il ses chances en se confiant à Detraz qui, fort de ses fonctions de régisseur et ne voulant pas divulguer qu'il avait logé un ami dans le pavillon, prétendrait avoir entendu lui-même les propos révélateurs?

Non! Lui, Vinzier, ne serait pas si nigaud. Le hasard lui livrait le noeud d'une savante intrigue. Il lui permettrait de rendre à Mlle de Chaugny un de ces services qui font date dans une existence. Tout était donc pour le mieux. Il n'affablirait pas sa position par des confidences prématurées. Il suffirait que Mlle de Chaugny fût mise en garde le lendemain.

Rassuré, Gilbert finit par s'endormir, satisfait des résolutions prises.

Aux premières lueurs de l'aube, il était debout. Ayant griffonné rapidement quelques lignes sur un papier, il le plia, le mit sous une enveloppe qu'il serra dans son portefeuille. Il écrivit ensuite une seconde lettre à l'adresse de son ami et la laissa bien en évidence sur la table; après quoi, il quitta le pavillon et s'enfonça dans le parc.

L'air parfumé, venu des sapins, lui apporta sa caresse. Plus encore que les jours précédents, il goûta la beauté du paysage. Entre les deux masses sombres du bois, la baie lumineuse, avec le lac à la base, lui apparut soudain. Cette nappe éclatante sous le ciel léger, la courbe harmonieuse de la rive, les barques mollement balancées sur l'eau, toute la poésie d'un des plus jolis sites savoyards lui communiquait une certaine griserie, semblait vouloir le retenir; et pourtant, il devait lui dire adieu.

Avant de partir, le jeune homme voulut se rendre une dernière fois sur le belvedère d'où l'on découvrait l'autre rive du lac. Il désirait embrasser d'un dernier coup d'oeil cette région hospitalière dont il se souviendrait longtemps, bien qu'y ayant peu séjourné.

Il glissa sa valise derrière un fourré, au bas du sentier, où il s'engagea d'un pas alerte. Comme il débouchait sur la terrasse, il eut la sensation d'avoir commis une maladresse impardonnable: à trente mètres de lui, tout au plus, une jeune femme grande et svelte, tête nue, les épaules protégées par une mante légère, contemplait l'horizon, le regard perdu sur les eaux tranquilles.

Gilbert la vit à peine, dans sa hâte à se dissimuler à l'abri des hautes frondaisons qui formaient une muraille protectrice contre les vents du sud-ouest; mais ce bref coup d'oeil lui avait suffi pour reconnaître, dans cette élégante silhouette, la femme de Thonon, celle du portrait: Mlle de Chaugny.

Immobile derrière le rideau de verdure, il retenait son souffle, honteux et ravi à la fois de se trouver si près de celle qu'il voulait sauver. Il n'aurait pas cru que sa seule présence lui causerait un sentiment de gêne extraordinaire. Même s'il l'avait voulu, il se serait senti incapable de l'approcher, de lui adresser la parole. Quelle curieuse influence exerçait-elle sur lui? Cela paraissait inimaginable, mais il n'en pouvait douter. Pourtant, le désir de la revoir mieux encore était si grand qu'il manoeuvra avec des ruses d'Indien sur le sentier de la guerre, écartant doucement les branches, se glissant à l'endroit le plus propice pour observer sans être vu.

A présent, elle lui apparaissait de trois quarts. Elle était absolument immobile, comme une statue. Il semblait que le décor exerçât sur elle une impression singulière, qu'elle voulût s'en pénétrer l'âme et les yeux avec la ferveur que le voyageur qui va repartir pour une longue étape met à contempler les lieux qui lui sont chers.

Ce recueillement était si profond, si significatif dans son silence, que Gilbert eût considéré comme un crime de le troubler. Il se rappela alors ses réflexions sur l'abandon du domaine et les dédains qu'il avait attribués à Mlle de Chaugny. Comme il s'était trompé!

Mais quelles pensées se pressaient derrière ce front pur? Quelles visions enfermaient ces yeux noirs profonds, d'une étrange beauté? Quel rêve irréalisable ou banal éveillait dans l'âme de cette jeune femme le spectacle de ces eaux d'un gris bleuté qu'une légère brise de mai ridait à peine? Il eût volontiers donné tout ce qu'il possédait pour le savoir.

En vérité, elle était matinale, comme l'avait été le Commandant sous les ordres duquel il était fier d'avoir servi. Tandis que ses invités reposaient encore, elle était venue là pour comuniquer avec la nature, avec les sites familiers à son jeune âge, avant que des étrangers ne les profanassent de leur présence.

Plusieurs minutes, elle demeura ainsi, puis revint lentement sur ses pas.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 42

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 135, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste. $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Dame pour garder deux enfants chez employeur. S'adresser à: 432, rue Langevin, St-Boniface, ou signaler: 247-7030. 42-339-47C.

ON DEMANDE BONNE DACTYLO ayant quelques années d'expérience et excellente connaissance du français. Prière de signaler 942-4474 ou d'écrire à Entreprises de Margerie Ltée, 305, édifice Paris, Winnipeg 2. 38-285-T.F.

Homme âgé de 46 ans (M. Albert Robitaille), désire rencontrer demoiselle de 27 à 39 ans, canadienne-française et bilingue. Signaler: 233-3989 les lundi, mardi et vendredi, de 5 h. à 11 h. a.m. et de 1 h. à 5 h. p.m.; les mercredi, jeudi et samedi, de 9 h. à 11 h. a.m. et de 1 h. à 11 h. 30 p.m.; le dimanche, de 1 h. 30 à 5 h. p.m. 42-333-42P.

CHAMBRE ET PENSION — Pour homme tranquille retiré ou qui travaille. Place de stationnement si désiré. Libre. Signaler: CH 7-7163. 42-342-T.F.

A LOUER — Norwood, 145, avenue Monck. Chambre meublée au 2e étage. Aussi, logis: 3 pièces. Meublé ou non. Au 3e étage. Signaler: 247-8205. 41-331-42C.

A LOUER — Rue Eugénie. Petite chambre meublée, au soubassement. $15 par mois. Signaler: CE 3-8067. 41-332-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Possession: 1er février. Appartement propre, privé, 3 pièces. Poêle, réfrigérateur et lessiveuse. Antenne tous canaux. Nombreuses armoires. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $65. Appeler M. T. Lonergan, CH 7-3084. 35-252-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.

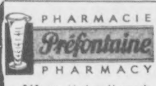
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — 343, rue Des Meurons. Très beau logis: 5 pièces. Plancher de chêne. Très propre. Près de tout. Garage. $100. Possession immédiate. Signaler: 247-5204. 41-328-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis non meublé: 2 pièces, au 3e étage. Ces deux pièces peuvent être louées séparément. Aussi, grande chambre meublée, au 1er étage. Facilités de cuisine. Pour personnes qui travaillent. Signaler: 247-9625. 41-329-T.F.

A LOUER
2e étage de la Caisse Populaire St-Boniface. Appartement nouvellement rafraîchi: 4 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Possession immédiate. $85 par mois. Signaler: 247-8995. 42-341-43C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement très moderne: 3 pièces. Dans immeuble-appartements le plus près possible de la Cathédrale. Construction la plus récente, entièrement électrique, à l'épreuve du feu, etc. Idéal pour couple semi-retiré. Visite sur rendez-vous seulement. Pour plus de renseignements, signaler: CH 7-3004. 34-232-T.F.

A LOUER — 682, rue Taché. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée privée. Très Centrale. Pour couple qui travaille ou pour dames. Libre: 1er février. Signaler: 233-7438. 41-321-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis très moderne: 3 pièces. Près Cathédrale et autobus. Chauffage électrique, etc. Stationnement. Signaler: CH 7-3004. 41-320-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. $55. Possession immédiate. Signaler: CE 3-3154. 40-318-42C.

A LOUER — Rue De la Morénie. Petite chambre et cuisine meublées. Libre immédiatement. Pour personne qui travaille. Signaler: CH 7-7146. 40-313-T.F.

A LOUER — Rue Bertrand, près hôpital St-Boniface. 2 chambres meublées. Poêle et réfrigérateur. Pour personnes âgées ou qui travaillent de préférence. Signaler: CH 7-7376. 42-340-T.F.

A LOUER — St-Boniface Centre. Appartement moderne: 4½ pièces. Lessiveuse et place de stationnement gratuites. Libre: 1er février. Signaler: CE 3-5929 ou 233-5590. 42-336-42C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Norbert, rue St-Pierre. Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Pour informations, signaler: GL 2-7758. 39-289-43C.

A VENDRE — St-Boniface Centre, rue Langevin, en face du parc Provencher. Maison: 4 chambres à coucher, salle à manger, 2½ salles de bains. Chauffage: gaz, eau chaude. Pas d'agents, s.v.p. Signaler: 233-5378 ou 233-7376. 42-338-43C.

A VENDRE — Parc Windsor. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini. Cour clôturée et paysagée, avec patio et allée en béton. Située près église Sts-Martyrs-Canadiens et nouvelle école pour élèves de langue française. Signaler: 253-4225. 39-295-T.F.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. Signaler: GA 2-5119. 42-334-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Valade. Maison de revenu. 11 pièces meublées, avec réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse automatiques. Chauffage: eau chaude, gaz. Revenu: $290. Demande $21,000. $10,000 comptant. Peut financer balance ou prendre 2e hypothèque. S'adresser à C.P. 177, St-Malo, Man., ou signaler: 233-2519. 42-335-45C.

McColl Realty
288, rue Marion
A VENDRE
Rue Eugénie. Près école et magasins. Semi-duplex: 7 pièces. 2 cuisines. 2 salles de bains. Le haut loué à $80 par mois. Propriétaire transféré. Doit être vendu. Offres demandées.
Signaler: CE 3-1451 le jour ou AL 3-0404 le soir. 42-337-43C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
42-327-T.F.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
35-255-42C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU REALTY Co., LTD.
Vous vendez votre propriété? Nous demandons terrains, maisons ou autres propriétés n'importe où dans la ville.

ST-BONIFACE
Rue Des Meurons
$1,000 comptant. 5 pièces, 1½ étage. Près école Provencher. Soubassement. Garage. Grande cuisine. Beau lot. Taxe: $164. Termes faciles. Seulement que $8,400 maintenant.

ST-BONIFACE — Triplex
$5,000 comptant
1 an, 2 étages. Près hôpital et école Provencher. 6 pièces, 3 chambres à coucher au premier pour propriétaires; 2 logis en haut complètement privés, loués $160 par mois. Soubassement complet, prêt pour logis supplémentaires. Chauffage: électricité. Echanges considérés. Prix: $37,000.

ERNIE BUCKO
Le jour GLobe 3-0741 — Le soir CEdar 3-4574
40-314-42C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Ste-Anne — 189 acres de terrain, 140 en culture, avec bâtisses. Puits artésien, 25 bêtes à cornes, machinerie complète, foin et grains. 11-689-T.F.
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Masson. Maison moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Taxes: $266. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue Masson. Triplex. Revenu mensuel: $205. $5,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Face au terrain de golf. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Comptant requis: $1,500.
St-Boniface — Rue Ritchot. Maison moderne: 1 chambre à coucher et salle de bain au 1er, 2 au 2e. Salle de récréation. Plomberie supplémentaire au sous-sol. Comptant requis: $5,000.
Norwood — Avenue Clermont. Bungalow: 5 pièces. Cuisine très moderne. Poêle et fourneau encastrés. Salle de récréation. Comptant requis: $4,000.
Appeler CEdar 3-5845
40-312-42C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
King's Park — Près Université. 2 maisons, une de 1,200 pieds carrés, 3 chambres à coucher; l'autre: 1,260 pieds carrés, garage attenant, 3 chambres à coucher. Achat possible avec $1,000 comptant.
East Kildonan — Maison: 4 pièces. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Vacante.
St-Norbert — Maison. Age: 9 mois. 3 chambres à coucher. Vendrait avec paiement comptant minime. Paiement de $123 par mois comprenant principal, intérêt et taxes.
Parc Windsor — Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Hypothèque à 6½%. Possession immédiate.
St-Norbert — 2 bungalows: 3 chambres à coucher. Sur grands lots. Prêts pour mai.
St-Norbert — Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en "L". Très belle cuisine finie acajou. Salle de récréation au soubassement complet. Chauffage: gaz. Entrée: ciment. Grand lot. Pelouse. Prix raisonnable.
Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
40-315-42C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.
A VENDRE
STE-AGATHE
Bungalow très attrayant: 5 pièces, 3 chambres à coucher et salle de bain. 6 ans seulement. En très bon état. Grand lot: ½ acre. Grand garage. Près école. Une aubaine à seulement $7,500.
ST-BONIFACE
Rue De la Morénie. Charmant petit bungalow sur grand lot: 50' x 120'. Garage. Idéal pour future construction. Prix très raisonnable.
Magasin, épicerie, viande, etc., avec agence de collection. Très bien situé. Gros chiffre d'affaires. Tout équipement compris. Comptant requis minime ou échangerait sur maison.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603
36-347-42C.

Activités de la Société Canadienne du Cancer



M. Joseph-E. St-Hilaire

M. Joseph-E. St-Hilaire, échevin de St-Boniface, fut élu président de l'Unité de St-Boniface pour la Société Canadienne du Cancer, lors de l'assemblée annuelle tenue à l'auditorium de l'école Taché, le mardi 18 janvier. Il succède à M. Laurent-L. Desjardins, M.A.L.

Les officiers élus pour l'année 1966 sont: membre honoraire, le maire Joseph-P. Guay; président, M. Joseph-E. St-Hilaire; ex-président, M. Laurent Desjardins; vice-président, M. le Dr Georges-A. Sabourin; directeurs, MM. Art McOuat et François Avanthay; aviseur médical, M. le Dr R.-A. Jacques; secrétaire, Mme Arthur Lévêque; comité éducationnel, Mme L.-E. Bourbonnais, présidente, Mmes Jack Crosbie et Jack McGurran; comité d'organisation, Mme J. E. Hargreaves, présidente, MM. George McOuat et Carson Whyte et Mme A. Lavoie.

M. L. Desjardins, absent pour cause de maladie, avait envoyé un rapport écrit des activités de l'année 1965.

M. A.-E. Blanchard, directeur de la division manitobaine de la Société Canadienne du Cancer, fut le conférencier d'honneur.

L'assemblée annuelle de la Société Canadienne du Cancer, division manitobaine, aura lieu les 27 et 28 janvier à l'hôtel Fort Garry. Le sujet de la conférence du Dr A. J. Phillips, conférencier invité, sera "Cancer around the World".

Le régime d'assurance-santé de la Saskatchewan "semble logique"

REGINA — Le régime obligatoire d'assurance-santé de la Saskatchewan est bien administré et "semble logique", a déclaré M. Claude Castonguay,

M. Castonguay, qui est président du comité québécois chargé d'étudier les programmes étatiques d'assurance-santé dans l'Ouest du Canada a fait des commentaires au cours d'une interview qu'il a accordée au terme d'un entretien avec M. D. G. Stewart, ministre de la Santé.

"Il semble que ce programme soit bien administré, a déclaré M. Castonguay. Si quelques-uns n'ont pas souscrit à la philosophie dont s'inspire ce programme au moment de son institution, il semble logique."

Le comité doit faire des recommandations au gouvernement du Québec relativement à la mise en oeuvre d'un programme d'assurance médicale. S'il n'a aucune idée préconçue quant aux recommandations qui lui seront faites, le premier ministre Lesage, a dit M. Castonguay, a bien précisé qu'elles devraient faire entrer en ligne de compte les quatre conditions posées par le gouvernement fédéral relativement au régime national d'assurance médicale qu'il compte mettre en vigueur en 1967.

M. Castonguay a tenu à souligner qu'il appréciait plus particulièrement la flexibilité du programme de la Saskatchewan en vertu duquel "les médecins peuvent transiger de diverses façons avec la commission d'assurance médicale".

Le comité québécois, qui est formé de quatre membres, a passé une semaine en Saskatchewan et a l'intention de mener des études identiques en Alberta et en Colombie-Britannique.

Winnipeg

Dames Auxiliaires

Les Dames Auxiliaires de l'école secondaire St-Paul tiendront un souper de la St-Valentin le jeudi 3 février, de 5 h. à 8 h. p.m., à l'"Assembly Hall" au 7e étage du magasin T. Eaton's.

Recevront les invités avec la présidente des Dames Auxiliaires, Mme L. E. Williams: les RR. PP. J. Stanford, S.J., recteur de l'école, St. Clair A. Monaghan, S.J., principal, E. M. Brown, S.J., ministre, E. B. MacGillivray, S.J., directeur des étudiants, et J. Grimes, S.J., Mme W. V. Koeninger, ancienne présidente, Mme J. Scatliff, vice-présidente, et Mme E. J. Weselake.

Les recettes de ce souper iront à l'oeuvre des bourses de l'école secondaire St-Paul.

Voulez-vous enseigner en Afrique française

La Fédération des Instituteurs canadiens demande "cinq ou six instituteurs de langue française, d'une compétence exceptionnelle, expérimentés et possédant un degré universitaire", pour enseigner dans l'Afrique ouest française cet été, selon le "Projet Afrique 1966". La Société des instituteurs du Manitoba a bien voulu accepter d'envoyer un tel candidat, s'il s'en trouve un qualifié qui se présente.

Les instituteurs intéressés devraient faire leur demande immédiatement au Secrétaire général de la Société, 956, avenue Portage, Winnipeg 10, Manitoba. D'autres renseignements seront donnés sur demande.

Au Sacré-Coeur

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire

Le lundi 24 janvier, la Caisse Populaire du Sacré-Coeur de Winnipeg tenait sa huitième assemblée annuelle, sous la présidence de M. Léon Alary, directeur.

Plusieurs sociétaires répondirent à l'invitation et suivirent avec intérêt les différents rapports et constatèrent que leur caisse va de l'avant et a augmenté son actif de $69,113 en 1965 comparativement à $66,793 en 1964.

Le règlement d'emprunt soumis à l'assemblée fut approuvé, tout comme le fut la suggestion des directeurs d'offrir un boni de 4% sur les actions.

Aux élections, les membres sortant de charge furent réélus aux comités de Crédit et de Surveillance, tandis que les directeurs virent leur cadre se compléter avec l'élection de M. Josaphat Gauthier pour une période de 3 ans. Il succède à M. J.-R. Doiron qui se retire.

M. René Toupin fut des nôtres et nous fit entrevoir un avenir prospère. Le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé, nous dit son intérêt et ses encouragements.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

GARAGE MODERNE
Situé dans centre agricole prospère du Manitoba. Bâtisse moderne en parfaite condition, agence d'automobiles. Eau courante, commodités pour hommes et femmes. Equipement moderne (appareil tout neuf pour l'alignement des roues) boutique de réparage, boutique de peinture; chauffage à la vapeur.
Le propriétaire doit vendre pour cause de santé; considérera sérieusement toute offre raisonnable. Bon chiffre d'affaires; les livres de compte peuvent être examinés par tout acheteur intéressé.
Ecrivez à
La Liberté et Le Patriote
Boite 319
619, ave McDermot, Winnipeg

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MARIE DE ROCQUIGNY, late of the Village of Haywood, in the Province of Manitoba, Widow, Deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at Carman, Manitoba, on or before the twenty-fourth day of February, A.D. 1966.

DATED at the Town of Carman, in the Province of Manitoba, this twentieth day of January, A.D. 1966.

ROBERT S. McKENZIE,
Solicitor for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

In the estate of MARIE LOUISE DUCHARME, late of the Rural Municipality of Ste Anne, in the Province of Manitoba, widow of Jean Ducharme, late of the same place, Retired Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 304 Avenue Building, 265 Portage Avenue, Winnipeg, Manitoba, on or before the 7th day of March, A.D. 1966.

Dated at Winnipeg, Manitoba, this 26th day of January, A.D. 1966.

L. A. REGNIER,
Solicitor for the Administrator.

ON DEMANDE
Opératrices de machines à coudre, expérimentées, pour travailler dans une fabrique de tentes moderne; équipe du soir, de 6 h. 30 à 10 h. 30 p.m.
Aussi des opératrices de machines à coudre pour l'équipe du jour. Apprenties, pour s'initier à la couture d'usine; entraînement approuvé par le gouvernement.
357, ave Dufferin
Tél.: 582-2301

FAITES VOS ADIEUX A TOUTES VOS FACTURES!
Vous pouvez LOUER l'argent nécessaire de CRESCENT
Réunissez toutes vos factures sous un seul et unique paiement mensuel et vous pourrez alors saluer des jours plus heureux.
Oui, vous pouvez LOUER de $50 à $3,000 et même davantage, pour une semaine, un mois, un an ou plus longtemps.
Crescent vous offre un service prompt et courtois. Des clients ont déjà loué l'argent nécessaire en 10 minutes seulement. Comblez tous vos désirs maintenant. Appelez Crescent et louez l'argent nécessaire dès aujourd'hui.

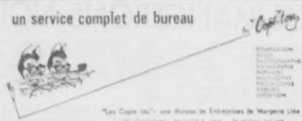
PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et remboursez par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1,014.07	30 mois	42.00
2,016.00	36 mois	77.00

Des montants plus élevés sont disponibles pour satisfaire vos besoins financiers.
Les versements mensuels comprennent la somme principale et l'intérêt d'après un mode de repaiement assidu. Chez Crescent, VOUS déterminez le coût. Plus vite vous remboursez, moins vous coûte le plan.
Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST
AAA
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
- Contrôleurs individuels de chaleur
- Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière-Rouge
- — Buffet historique

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171



BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 — Windsor Park
251, avenue Dussault — St-Boniface 6

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant vendredi et samedi
mettant en vedette: The Candle Lighters
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

CONSTRUCTION
de bungalows, duplex et blocs à appartements faite sur demande sur lots selon votre choix à
ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL, ST-NORBERT et ST-ADOLPHE
Voyez nos constructions nouvelles.
Tout ouvrage fait par un personnel qualifié.
Pour plus amples renseignements et estimation gratuite, appelez
PAUL GAGNON 247-9267 ou CH 7-7603

REPRÉSENTANTS DE l'Office national du film

Nous offrons une carrière intéressante dans un secteur particulièrement dynamique: la diffusion des films de l'ONF par les cinémas, la télévision, les maisons d'enseignement et les organismes communautaires.

Le travail permet d'évoluer dans un milieu social et culturel; il favorise le développement personnel et conduit à des postes supérieurs dans le domaine progressif des communications audio-visuelles, tant au Canada que dans nos bureaux à l'étranger.

Nous cherchons des diplômés d'université possédant les aptitudes suivantes: initiative personnelle, sens de l'organisation, facilité d'expression, bonne culture générale, goût marqué pour les contacts humains et les relations extérieures.

Les candidats pouvant démontrer les aptitudes requises sont invités à soumettre leur curriculum vitae au:

Service du personnel,
Office national du film,
Case postale 6100,
Montréal 3.

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 — En soirée: GL 3-1711

VOUS ÊTES LE MAÎTRE

Que vous dirigiez une entreprise ou que vous possédiez une maison qui a besoin d'une nouvelle canalisation électrique ou d'une rénovation, vous aidez à déterminer le niveau de l'embauchage d'hiver. Vous êtes le maître. L'embauchage cet hiver est plus élevé que les années précédentes . . . Gardons-le ainsi, car, lorsque tous travaillent, tous en profitent.

Faites-le maintenant!

Département des Affaires Municipales du Manitoba
C. H. Chappell, sous-ministre — L'hon. R. B. Smellie, Q.C., ministre

Spécial de février

chez Nu-Fashion Beauty Stylists
309, rue Donald, au-dessus de Picardy's

20% de rabais

sur toute marque connue d'ondulations à froid y compris coupe de cheveux et stylisation



Doris Martin — De Winnipeg même — une experte de grand style en la coloration des cheveux
CONSULTATIONS SUR LA COLORATION DES CHEVEUX — WH 2-7397
☆ Jeudi ☆ Vendredi ☆ Samedi
CHAQUE SEMAINE
$4.90 complète



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition